L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1130 - VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Concours national Charolais *p.10*
Retour réussi à Magny-Cours

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Broyage des cailloux, les essais prennent une autre dimension

P 06 **Actualité** Nièvre
Télédéclarations PAC: après l'Yonne, le « zéro papier » séduit la Nièvre

P 09 **Actualité** Yonne
Dégâts de «gibier»: pigeons et corbeaux sont à la fête…

P 12 **Filières** Élevage
Sanitaire: les traitements au sevrage et les diagnostics d'automne des veaux

P 13 **Filières** Cultures
Réguler le colza à l'automne: Inutile la plupart du temps

P 14 **Filières** Viticulture
Vendanges dans l'Yonne: les pratiques s'adaptent à l'évolution climatique

P 15 **Filières** Bio
Visite d'essai: les tomates non hybrides n'ont pas à rougir

Encarts: - Catalogue Agram
- Charolais Horizon



Rendez-vous à Bazolles (58) et à Courgenay (89)

Tous à la fête ce week-end !

Pages 7 et 9





l'Agenda

Côte d'Or

Instants santé à Nolay

Les instants Santé de la MSA auront lieu, pour le canton de Nolay, du 26 au 30 septembre au centre social nolaytois.

Beire-le-Châtel Balade dans une roseraie les 10 et 11 septembre

Les Pépinières Dima à Beire-le-Châtel organisent la 6ème édition de la «Balade dans une roseraie» les 10 et 11 septembre. Au programme : deux jours consacrés à la découverte des rosiers avec de nombreux ateliers et exposants réunis autour du thème de la rose. Beire le Châtel, 15min de Dijon direction Bèze/Fontaine Française de 10h à 19h.

Journées du Patrimoine au Moulin Chevalier

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, le Moulin Chevalier ouvrira ses portes pour faire revivre le travail du meunier. Au programme : visite libre ou guidée, présentation du matériel d'époque, animations, exposition, etc. Rendez-vous les 17 et 18 septembre de 10 heures à 18 heures, le long du Meuzin à Messanges (sur la route de Gevrey-Chambertin à Nuits Saint Georges par les Hauts de Côtes).

«Coup de contes» A Saulieu

Le Conseil général et la ville de Saulieu proposent le 28 septembre au cinéma l'Etoile de Saulieu à 20h30 un spectacle « La vie sur Terre » de Pierre Deschamps. Ce sont des contes traditionnels, pour adultes et enfants de plus de 12 ans. Ce spectacle gratuit est co-écrit avec dix agricultrices du Limousin.

Bocage bourguignon Journée départementale le15 septembre

Le bocage bourguignon : une ressource pour le chauffage ou le paillage ? La question est importante et la journée départementale organisée le 15 septembre à Créancey, au Pôle agricole, apportera des éléments de réponses grâce aux apports et aux témoignages des participants à cette journée.
Le matin, de 9h à 12h15 : ateliers techniques en salle. Le potentiel en biens et services du bocage bourguignon. Le bois de bocage : une ressource de plaquettes pour le chauffage, le paillage… La voie de la rentabilité pour la haie. Les aides financières.
Repas (15 à 20 €) inscription obligatoire auprès de la Chambre régionale.
L'après-midi, de 14h à 17h30 : démonstration sur le terrain. La richesse de la haie à découvrir. Démonstrations de matériels : grappins-coupeurs, grappins-débardeurs, déchiqueteuses à grappin, pailleuse avec plaquettes. Visite d'une chaudière à plaquettes. Pot de l'amitié.

Nièvre

Concours Veaux charolais

Le concours national des veaux charolais, organisé par le Herd Book Charolais, se déroulera le samedi 10 septembre à la ferme du Marault à Magny Cours.

Bocage bourguignon Journée départementale le13 septembre

Le bocage bourguignon : une ressource pour le chauffage ou le paillage ? La question est importante et la journée départementale organisée le 13 septembre à Epiry, chez Monsieur Guillien, apportera des éléments de réponses grâce aux apports et aux témoignages des participants à cette journée.
Le matin, de 9h à 12h15 : ateliers techniques en salle. Le potentiel en biens et services du bocage bourguignon. Le bois de bocage : une ressource de plaquettes pour le chauffage, le paillage… La voie de la rentabilité pour la haie. Les aides financières.
Repas (15 à 20 €) inscription obligatoire auprès de la Chambre régionale.
L'après-midi, de 14h à 17h30 : démonstration sur le terrain. La richesse de la haie à découvrir. Démonstrations de matériels : grappins-coupeurs, grappins-débardeurs, déchiqueteuses à grappin, pailleuse avec plaquettes. Visite d'une chaudière à plaquettes. Pot de l'amitié.

Exposition-vente Les agnelles à Corbigny

Le Comité des foires de Corbigny organise sa prochaine exposition-vente aux agnelles le lundi 12 septembre après-midi au marché au cadran Sicagemac. L'inscription gratuite est ouverte aux agnelles inscrites et non-inscrites mais également aux mâles reproducteurs inscrits et non-inscrits. Les animaux présentés devront être correctement identifiés et appartenir à des élevages ayant la qualification officielle indemne de brucellose. Le document sanitaire d'accompagnement ovin ou un certificat équivalent sera à tenir à disposition du vétérinaire sanitaire. La réception des animaux aura lieu de 13h30 à 14h. Contact: Christophe Rainon à l'antenne de Corbigny de la Chambre d'agriculture au 03 86 93 04 07 ou au 06 72 39 76 43.

Mes p@rcelles Démonstrations et formations

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose prochainement deux journées de démonstration et deux sessions de formation à l'application internet Mes p@rcelles. Les réunions de démonstration se dérouleront les 13 et 15 septembre. Mardi 13 septembre de 9h30 à 11h à la chambre d'agriculture de Cosne sur Loire et de 14h à 16h à la Chambre d'agriculture de Nevers. Jeudi 15 septembre, de 9H30 à 11h à la chambre d'agriculture de Decize et de 14h à 16h à la chambre d'agriculture de Corbigny. Pour les agriculteurs déjà abonnés, la Chambre d'agriculture offre également deux sessions de formation à Mes p@rcelles à Nevers: les 20 et 29 septembre et les 10 et 17 novembre. Renseignements: Matthieu Noroy au 03 86 93 40 53 ou au 06 85 04 15 03 ou bien Vivien Vacher au 03 86 93 40 59. Inscriptions auprès de Martine Goin au 03 86 93 40 37.

Patrimoine «Balades élevages et paysages»

En marge des Journées européennes du patrimoine et pour la 3e année consécutive, le Centre d'information des viandes (CIV), l'interprofession du lait (CNIEL) et la Confédération nationale de l'élevage (CNE) proposent gratuitement une journée «*balades élevages et paysages*», le dimanche 18 septembre. Pour la Bourgogne, le site retenu est la ferme de Francis Maenhout, à Chevenon (58), qui invite à un voyage original au coeur du patrimoine paysager. Les balades sont prévues à 11h, 15h, 16h15 et 17h30 et invitent les visiteurs à suivre un conférencier paysagiste (Claire-Hélène Delouvée) sur un parcours bucolique et pédagogique autour de la ferme. Enfin, toute la journée sera jalonnée d'animations, notamment pour les plus jeunes, et de dégustations.

Vente aux enchères et vente amiable de reproducteurs charolais HBC

Mercredi 21 septembre à 14h00 à la Ferme du Marault à Magny Cours 58470. Exposition des animaux et vente amiable à partir de 9h00. (Catalogue sur simple appel au 03 86 58 16 03 ou 03 86 21 08 60. Email: gercela@orange.fr. Retrouvez la liste des animaux présents à la vente aux enchères sur notre site internet: www.gercela.com. Possibilité de restauration sur place.

Instants santé Canton de Nevers

La MSA de Bourgogne propose une nouvelle session de ses examens de prévention, à destination de ses ressortissants du canton de Nevers, âgés de 25 à 74 ans. Elle aura lieu du 19 au 23 septembre de 7h30 à 11h30 sur le site MSA de la Nièvre, 5 avenue Colbert à Nevers. Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour se pré-inscrire, composer le numéro vert gratuit: 0 800 888 108.
MSA Utilisation des phytosanitaires
A l'initiative des présidents cantonaux de Château-Chinon, Châtillon en Bazois et Moulins-Engilbert, la MSA Bourgogne organise une réunion d'information gratuite et ouverte à tous, sur le thème de l'utilisation des produits phytosanitaires en sécurité. Elle se déroulera mercredi 21 septembre à partir de 9 heures à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert et sera animée par Pierre-Marie Joseph-François, conseiller en prévention des risques professionnels.

MSA Conférence-débat sur le bien vieillir

La MSA Bourgogne organise deux conférences-débats sur le thème du bien vieillir les 22 et 29 septembre prochains. Elles seront animées par le Dr El Alh, médecin gériatre, et permettront de présenter les ateliers santé seniors ainsi que le dispositif Présence Verte. La première, à l'initiative de Fours et Luzy, se tiendra jeudi 22 septembre à partir de 18h au centre social « Jardin des enfants » de Luzy. La seconde, à l'initiative des élus de La Charité sur Loire, Guérigny, Pougues les Eaux et Prémery, se déroulera jeudi 29 septembre à partir de 18h à la salle de la mairie de Prémery.

Exposition Des forêts et des hommes

La promenade des halles de Decize accueille, depuis le 1er juillet et jusqu'au 9 octobre, une exposition photo en plein air, intitulée «*Des forêts et des hommes*». Présentée à Genève et Paris, elle fait étape dans la Nièvre à l'initiative du Pays Nevers Sud Nivernais, en collaboration avec la fondation Goodplanet du photographe écologiste Yann Arthus Bertrand. L'exposition met en valeur 40 clichés de forêts du monde entier pris par 40 photographes professionnels.

Formations Elevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser trois formations en élevage ovin cet automne. «*Limiter les pertes sur agneaux*» propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le 24 novembre. «*Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir*» veut donner aux éleveurs les astuces pour utilliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le 27 octobre. Enfin, la formation «*Ovitel*» permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponse qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire). La date de cette session est prévue le 12 octobre prochain. Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43. Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

Yonne

Bocage bourguignon Journée départementale le16 septembre

Le bocage bourguignon : une ressource pour le chauffage ou le paillage ? La question est importante et la journée départementale organisée le 16 septembre à la salle communale « Les 3 âges » de Saint-Privé, apportera des éléments de réponses grâce aux apports et aux témoignages des participants à cette journée.
Le matin, de 9h à 12h15 : ateliers techniques en salle. Le potentiel en biens et services du bocage bourguignon. Le bois de bocage : une ressource de plaquettes pour le chauffage, le paillage… La voie de la rentabilité pour la haie. Les aides financières.
Repas (15 à 20 €) inscription obligatoire auprès de la Chambre régionale.
L'après-midi, de 14h à 17h30 : démonstration sur le terrain. La richesse de la haie à découvrir. Démonstrations de matériels : grappins-coupeurs, grappins-débardeurs, déchiqueteuses à grappin, pailleuse avec plaquettes. Visite d'une chaudière à plaquettes. Pot de l'amitié.

Permanences Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, le 19 septembre de 9 h à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Apecita Permanence le 15 septembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 15 septembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Transfert des bureaux de l'agence MSA de Sens

Pour permettre les opérations de déménagement, l'agence MSA de Sens sera exceptionnellement fermée :
Les 29 et 30 septembre 2011
A compter du 3 octobre 2011, elle sera transférée à Maillot à l'adresse suivante :
Zone artisanale «*Le Saule Fendu*»
8 Impasse, 89100 Maillot
Les jours et horaires d'ouverture et le numéro de téléphone restent inchangés :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Tel. 03 86 47 37 00

Région

Apecita

www.apecita.com
L'Apecita Alsace/Bourgogne/Franche-Comté poursuit son action en faveur de l'emploi en agriculture, agroalimentaire et environnement avec :
Les Ateliers Recherche d'Emploi
Prochain Atelier
Sujet : La recherche d'un emploi : 3 étapes indispensables et indissociables…
- Etape 1 : Bien (re)démarrer sa recherche d'emploi
- Etape 2 : Comment optimiser sa lettre de candidature et son CV.
- Etape 3 : que savoir pour se préparer aux entretiens d'embauche.
Jeudi 15 septembre 2011de 9h00 à 13h00 dans les locaux de l'Apecita
Maison des Industries Alimentaires de Bourgogne
4 bd du Dr Jean-Veillet 21000 Dijon
Inscription (impérative) et renseignements au 03.80.70.27.37

Le week-end prochain en Alsace

La 58ème Finale nationale de labour … à l'heure de la future PAC



L'Alsace accueille du 16 au 18 septembre la 58e Finale nationale de Labour, organisée par les Jeunes Agriculteurs. Les propositions législatives de la Commission européenne sur la future PAC sont attendues dans quelques semaines. Et Nicolas Sarkozy est attendu dans le Bas-Rhin. Les organisateurs de la 58e Finale nationale de Labour ne désespèrent pas d'accueillir jusqu'à 100 000 visiteurs à Oberhausbergen, aux portes de Strasbourg, du 16 au 18 septembre prochains. Baptisé par les JA du Bas-Rhin « Les Terres à L'Envers », l'événement de rentrée du syndicat Jeunes Agriculteurs devrait comporter la visite du Président de la République. Déjà en campagne pour 2012 ? Nicolas Sarkozy sera accompagné de son ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire. Attendu le vendredi 16 ou le dimanche 18 septembre, le chef de l'Etat devrait largement évoquer la réforme de la PAC, au sujet de laquelle les propositions législatives de Bruxelles ont été annoncées pour octobre. Jean-Michel Schaeffer, président des JA, aura ce message politique en direction de Nicolas Sarkozy : « Tout faire pour conserver des volumes de production en France. » Les JA publieront lors de la Finale nationale le troisième numéro de PAC'Hommes les Autres, le journal présentant les propositions et attentes du syndicat sur la PAC d'après 2013.
Selon son président, le fil rouge est que « les réalités des marchés mondiaux interviennent de plus en plus sur notre revenu ». C'est pourquoi les JA prônent « la nécessité de partenariats de filières entre les différents maillons pour aller de l'avant ». A Oberhausbergen enfin, outre le traditionnel concours national des labours, les « Trophées de l'installation » seront remis le 16 septembre à trois lauréats en partenariat avec la Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF), qui récompensent les projets d'installation et de filière les plus innovants. Le 18 septembre aura lieu la Finale nationale de labour équin, organisée en collaboration avec la Fédération nationale du Cheval (FNC).

Rencontre technique régionale ovine

Des moutons en zone céréalière



Une rencontre technique régionale ovine se déroulera en Côte d'Or jeudi 22 septembre. La visite de deux troupeaux de races Ile-de-France et Romane sera au programme dans deux exploitations voisines, situées au sud des Plateaux Bourguignons. Le rendez-vous est fixé à partir de 14 heures chez Hubert Mony et ainsi qu'au Gaec des Champs Fleuris à Francheville, dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye. Plusieurs thèmes seront présentés : conduite des deux troupes, maîtrise de la reproduction, utilisation de la génétique, allaitement artificiel, construction d'une bergerie, intercultures (Cipan valorisées pour l'élevage ovin), emploi d'un salarié. Contact: 03 80 48 43 40.

L'info **à suivre**

Blé Une conjoncture rassurante, une prochaine PAC à surveiller ?

Le volume de récolte attendu des moissons est «rassurant» et les perspectives d'export demeurent bonnes.L'AGPB s'est livré à un examen de la situation du marché du blé en ce début de campagne, lors de son dernier Conseil d'administration, et à ses perspectives pour l'ensemble de la saison 2011/2012. Côté blé, le volume estimé de la récolte à 33,5 Mt est jugé « rassurant », après les craintes de moissons catastrophiques exprimées jusqu'en juin. Cette récolte présentera des rendements exceptionnellement hétérogènes, parfois dans une même exploitation, mais la qualité apparaît globalement bonne. L'AGPB confirme donc l'approvisionnement des besoins intérieurs (meunerie, alimentation animale) et une bonne base pour l'exportation vers l'UE comme à destination des pays tiers, en particulier le Maghreb devenu notre acheteur prioritaire. Sur d'autres grands marchés, notamment l'Egypte, où nous avions pris une place inespérée l'an dernier en l'absence du fournisseur habituel qu'est la Russie, cette dernière revient en force et à petit prix. Cependant, le blé français compte sur sa qualité pour s'imposer sur des marchés extérieurs.
Face à la volatilité excessive des marchés, la PAC manque d'ambition dans ses instruments de gestion, jugent aussi les producteurs de blé. Par ailleurs, pour pérenniser une PAC légitime, l'AGPB admet le principe du verdissement mais considère que fixer son taux à 30 % serait trop, jugeant plus raisonnable de ramener le curseur à 20 %.

en **bref**

Protéines Un signal d'encouragement pour la luzerne

La luzerne déshydratée rejoint le plan protéines dans le cadre de l'article 68. L'annonce avait été faite en juillet d'une aide d'un montant de 8 millions d'euros pour la luzerne destinée à la déshydratation pour la récolte 2012. Cette aide destinée aux producteurs va permettre de compenser une partie du déficit de compétitivité de cette production par rapport aux autres cultures de l'assolement. C'est un signal d'encouragement pour une filière qui fournit 1500 emplois dans des régions de faible densité industrielle. Toutefois l'avenir de la culture reste incertain, la diminution de l'aide de 68€/t à 33€/t a déjà amené une réduction de 30% des surfaces en production. Selon Coop de France, «*la profession aura pour leitmotiv dans les mois à venir de continuer à se mobiliser pour : faire valoir le puissant effet levier de la culture sur le plan de la protection de l'environnement et concéder une rétribution économique à la culture en contrepartie des services environnementaux qu'elle rend (préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages)*».

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI), (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03 86 71 92 40.

Saône et Loire

Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Contactez le Point Info Installation le plus tôt possible !

L'accueil au Point Info Installation est devenu une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé le plus tôt possible (idéalement 1 an avant l'installation). Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé (accueil financé par l'Etat). N'hésitez pas à contacter Christine Laugaa, Point Info Installation au 06 37 23 61 99 pour prendre rendez-vous ou par mail info.installation71@laposte.net

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22. (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Bureau de la Chambre d'agriculture

Les indemnités calamités vont être versées

C'était la rentrée, lundi matin, pour le bureau de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Plusieurs points ont été abordés dont celui des calamités agricoles. Bonne nouvelle, l'acompte est prévu pour ces jours-ci.



Jean-Luc Linard (DDT) et Dominique Chambrette (Chambre d'agriculture) lors du bureau.

Le versement de l'acompte des calamités agricoles liées à la sécheresse 2011 est imminent. La date du 15 septembre est évoquée pour les -presque- 950 dossiers concernés en Côte d'Or, avec une grande majorité venant de la zone Auxois-Morvan. *«Cet acompte ne représenterait que 30% de l'indemnité totale»* souligne Jean-Luc Linard, directeur de la Direction départementale des territoires (DDT). Félicitée pour sa réactivité sur l'élaboration des dossiers et pour son effort d'accompagnement, la DTT a été sujette à une proposition des membres de la Chambre d'agriculture. Ces derniers ont demandé la possibilité de verser un acompte supérieur à 30% aux éleveurs les plus touchés par la sécheresse afin qu'ils puissent financer l'achat de paille et d'aliments. Le montant de l'acompte pourrait ainsi doubler (l'emploi du conditionnel est de mise car tout n'est pas encore calé) et atteindre 60% de l'indemnité globale. Une communication sur le montant exact de l'acompte sera faite prochainement.

Arrosons !

Un des autres sujets abordés lors de ce bureau de Chambre a été celui du bilan de la campagne. Dans la continuité de ce qui avait été dit une semaine plus tôt à l'occasion d'une réunion entre OPA, les rendements 2011 se sont révélés supérieurs au prévisionnel. Le technicien Damien Ronget a présenté une étude portant sur 13 000 hectares de cultures du département, se basant sur les réponses à un questionnaire envoyé aux agriculteurs. La moutarde est la culture qui a le plus «grimpé» (+25%, de 16q/ha à 20q/ha). Une baisse de surface de 1000 hectares de cultures est toutefois à prévoir l'an prochain suite à une demande moins importante des industriels. Autre bonne surprise : le colza a eu de bons résultats dans certains secteurs, des rendements de 50q/ha auraient été enregistrés, selon Jérôme Millanvoye, membre de la Chambre d'agriculture. *«Certains rendements de colza ont même dépassé ceux du blé dans le secteur beaunois»* ajoute Damien Ronget. En revanche, parmi les déceptions de l'année figurent l'orge d'hiver (-5,8% par rapport à 2010 à 54q/ha) et le pois (-3,4% à 41q/ha), ce dernier ayant *«horreur des températures chaudes où les journées dépassent 27°C»*. Damien Ronget parle également d'une *«année de tous les écarts»*, notamment en ce qui concerne les impacts de la sécheresse, bien différents selon les secteurs et la pluviométrie. Les grandes cultures sur les terres à faibles potentiels ont de nouveau fait parler d'elles. *«Elles connaissent des difficultés même quand les prix sont élevés»* signalait Dominique Chambrette qui a de nouveau mis sur la table l'énorme intérêt que représente l'irrigation des blés de qualité en terres sableuses de la plaine. Certains tours d'eau, apportés au bon moment, ont effectivement généré un gain de 25 q/ha sur certaines parcelles de blé. La Chambre d'agriculture réaffirme ses priorités de travail vers ces problématiques.

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur

L'opération paille terminée

Un bilan positif a été dressé sur l'opération paille. Une belle coopération du monde agricole est globalement à relever. De mai à début juillet, 90 éleveurs ont été mis en relation avec des céréaliers pour un total de 1500 tonnes de paille (50 éleveurs en Côte d'Or et 40 dans l'Yonne et en Seine-et-Marne). Suite à une opération avec les départements de la Somme et de l'Aube, 140 éleveurs se sont vu proposer de la paille à la mi-juillet.

En image

Foire de Montbard



Sept producteurs «Auxois naturellement» étaient présents le week-end dernier à la 46ème foire de Montbard : Le Rucher de Fontenay (miel, pain d'épices et hydromel), Jardin' Escar (escargots et confitures), Laquina (produits cosmétiques au lait de jument), Vins des Coteaux de l'Auxois, Brasserie Burgonde (Bière de Vitteaux), La Chèvrerie de Blancey (fromages de chèvres) et l'EARL de Beauvais (volailles et viande bovine). La FDSEA était représentée par les animaux de huit élevages du département ayant su attirer beaucoup de familles. L'usine de déshydratation de Baigneux et Dijon Céréales étaient également de la partie.

Récoltes

Bonne année pour le tournesol et le maïs ?



En 2010, les rendements avaient été corrects en tournesol (96q/ha sur les 5800 ha de cultures de Côte d'Or) et un peu décevants en maïs (25 q/ha sur 8000 ha). Les résultats 2011 devraient logiquement être supérieurs. *«Avec 200 mm d'eau tombés cet été, le tournesol devrait dépasser 100q/ha et le maïs devrait faire au moins 30 q/ha. L'aspect visuel est globalement très intéressant»* souligne Michaël Mimeau, technicien à Dijon Céréales. Pierre Coquillet, agriculteur à Barges au sud de Dijon récolte actuellement du maïs et les premières parcelles donnent un rendement de 37q/ha (soit 10 q/ha de plus par rapport à 2010, même si la grêle avait fait perdre quelques quintaux l'an passé». *«Nous nous orientons vers une grosse en année en maïs grain»* signalait Dominique Chambrette lors du bureau de la Chambre d'agriculture, faisant remarquer que les maïs étaient en fleurs au 1er juillet.

AG

Journée de démonstration

Broyage des cailloux, les essais prennent une autre dimension

La gestion du broyage des cailloux en terres argilo-calcaires sera le thème essentiel abordé dans le cadre de la plateforme Artémis, avec l'appui de Dijon Céréales et Damier Vert, le mardi 13 septembre à Fromenteau (canton de St-Seine-l'Abbaye).



La démonstration sera assurée par du matériel de dernière génération.

La plate-forme agro-environnementale de Bourgogne Franche-Comté, baptisée Artémis (voir ci-dessous), lance son programme d'essais pluriannuels. A terme, huit plateformes d'essais seront réparties sur l'ensemble du territoire régional. A Fromenteau, sur des terres superficielles argilo-calcaires, Artémis met en place, avec l'appui du service technique Damier Vert de Dijon Céréales, une plateforme consacrée notamment à la thématique du broyage des cailloux. Une visite de la mise en place de ces expérimentations est programmée le mardi 13 septembre, de 9 heures à 17 heures.

Gérard Million, directeur scientifique à Dijon Céréales, explique le contexte : *«Artémis est un outil au service des agriculteurs, nos différentes expérimentations reflètent leurs nombreuses problématiques techniques et agronomiques. Sur les plateaux, nous avons identifié rapidement cette thématique des terres à cailloux dans les terres argilo-calcaires plus ou moins profondes»*.

Vincent Vaccari, technicien d'expérimentation à Damier Vert, annonce la couleur des essais menés à Fromenteau : *«Nous allons travailler le sol assez profondément, il y a des endroits où l'on va sans doute éclater la roche. Nous voulons mesurer dans ce cas la conséquence sur la minéralisation des sols et son impact sur la culture»*. L'opération est inédite, avec du matériel de dernière génération mis à disposition par la société Kirpy.

Le mardi 13 septembre, dans une parcelle argilo-calcaire plus ou moins homogène, une démonstration est d'abord prévue avec un extirpateur de pierres, qui précèdera l'intervention d'un broyeur qui va travailler dans la profondeur des 20 premiers centimètres. *«Le but est de fissurer le sol pour permettre aux racines de la culture d'aller le plus loin possible et d'éviter les effets de vague. En brisant les cailloux, nous allons aussi homogénéiser la parcelle et faciliter le passage des autres outils par la suite, voire modifier les modalités de travail du sol»*. Mardi, des profils de sols qui seront commentés par la SADEF (un laboratoire d'analyses de sol spécialisé dans la nutrition des cultures), mettront bien en évidence le travail des engins à chaque étape.

Quelles réactions du sol?

La plateforme Artémis – Damier Vert de Fromenteau est une petite révolution dans le domaine des essais agronomiques. *«Nous avons considérablement augmenté la taille des parcelles d'essais pour limiter les effets de bordure, créer un effet milieu, pour les rendre plus proches de la réalité»* signale Vincent Vaccari. *«A Fromenteau, nous aurons six protocoles différents, une comparaison avec le semis direct sous couvert est même prévue. Il s'agira d'étudier différents paramètres : les rendements, l'évolution pluriannuelle de la flore d'adventices, sous l'action des désherbants et des méthodes cultures, la rotation des cultures...»*

Pour revenir à l'essai broyage de cailloux : avec tous ces *«chamboulements»*, les expérimentateurs n'excluent pas la manifestation de divers phénomènes liés à la structure du sol, à la matière organique ou encore à l'assimilation des éléments nutritionnels par les plantes : *«beaucoup de calcium actif sera libéré, et pourrait déséquilibrer la CEC (capacité d'échange cationique)»*. De ce fait, le phosphore pourrait perdre de sa disponibilité pour la plante, une vraie problématique pour le colza, culture exigeante vis-à-vis du phosphore. La technique de localisation de l'engrais de fond dans la ligne de semis fait partie du protocole compte tenu de son intérêt avéré, et différents apports de matière organique seront également testés.

(A.G. EN COLLABORATION AVEC DIJON CÉRÉALES)

▶ Zoom sur...

Artémis, une plateforme multipartenaires

La plateforme d'innovation agro-environnementale de Bourgogne Franche-Comté, baptisée Artémis, a été initiée par les coopératives Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Interval, Terre Comtoise, Capserval et 110 Bourgogne, avec l'appui de Vitagora, Welience, et des Chambres régionales d'Agriculture. Artémis va permettre de conduire des travaux pluriannuels qui s'articuleront autour de trois axes majeurs : l'amélioration du potentiel agricole et la réduction des intrants, le développement d'une agriculture de précision et l'amélioration de la qualité des productions agricoles vis-à-vis de l'attente des marchés.

L'agriculture de précision également au programme



Un autre axe de travail de la plateforme Artémis est l'agriculture de précision. *«Un nouveau service a été développé» informe Gérard Million, «celui-ci s'appelle Précisio, pas moins de 16 coopératives françaises l'ont adopté».*

L'agriculteur reçoit les signaux de correction sur une carte SIM, comme sur les téléphones portables.

«Il n'y a plus besoin d'avoir une balise RTK installée sur le terrain. Celle-ci rediffusait un signal sur un rayon de 20 km et représentait un investissement conséquent de l'ordre de 15000 euros.

***Avec ce nouveau service, il n'y a pas de maintenance»* indique Gérard Million, et avec Précisio, le réseau existe déjà.**

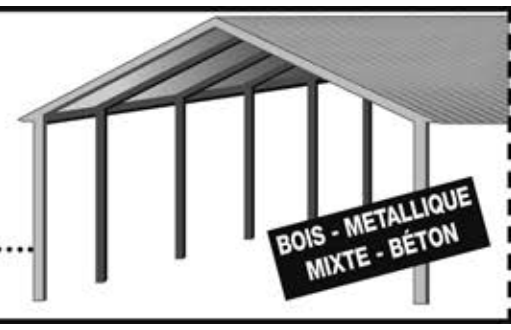
C'est la société Géodata Diffusion, propriétaire et opérateur du réseau Orphéon, qui fournit les signaux de correction. De couverture nationale, ce système est équipé de 160 stations espacées en moyenne tous les 60 km. Une fois l'autoguidage mis sous tension, la position du tracteur est transmise par le serveur central d'Orphéon via le réseau de téléphonie mobile.

Précisio a contracté avec Géodata Diffusion en exclusivité la fourniture du signal de correction pour l'agriculture. Il existe deux niveaux de précision : 10 cm (660 euros annuels) et 2 cm (1200 euros annuels). *«C'est une solution complète et clef en main, il s'agit de proposer un signal de correction compatible avec tous les matériels de guidage. Mardi, une démonstration est prévue avec un tracteur équipé»* conclut Gérard Million.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - B.P. 7
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Télédéclarations PAC

Après l'Yonne, le « zéro papier » séduit la Nièvre

Un responsable du ministère de l'Agriculture est venu le 31 août à la DDT de la Nièvre rencontrer les responsables des différentes OPA, les agents et le préfet. La Nièvre pourrait devenir en 2012 l'un des quatre départements français pilotes pour supprimer les formulaires par courrier. Après l'Yonne, la Guadeloupe et la Réunion.



Bientôt la disparition du papier sera actée.

Le tout numérique fait son chemin dans les esprits et dans les fermes. En fonction des conclusions d'un groupe de travail qui se tiendra le 15 septembre à Paris, puis d'une décision du cabinet de Bruno Lemaire début octobre, la Nièvre pourrait devenir département pilote pour l'expérimentation du zéro papier en 2012. Les agriculteurs ne recevront sans doute plus de formulaire de déclaration à remplir. Charge à eux de se connecter via l'informatique et internet pour demander leurs aides PAC. Si cette décision officielle intervient, elle viendra couronner les efforts déjà engagés par l'administration et les exploitants en 2011. Philippe Simon, le représentant du ministère, ancien DDA de l'Yonne, s'est fait expliquer, le 31 août à Nevers, comment la Nièvre s'est engouffrée, avec un certain enthousiasme, vers le tout numérique.

En 2011, la DDT n'a envoyé aucun courrier aux agriculteurs qui pouvaient, cependant, faire la demande d'imprimés auprès de ses services. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Pour l'aide ovine, 87 télédéclarations ont été réalisées pour 333 dossiers déposés, soit un taux de 26,1% contre 5,9% un an plus tôt. Pour les caprins, 13 télédéclarations ont été faites sur un total de 27 dossiers, soit 48,1%. En 2010, elles n'étaient que de 10,7%. De ce côté, la Nièvre monte en puissance.

Plus significatifs sont les résultats de la PMTVA et des aides surfaces. Sur 1847 dossiers déposés pour la première, 1641 ont été télédéclarés (sans dossier envoyé), soit 88,90%. Pour les secondes, 1965 télédéclarations sur 2840 dossiers déposés représentent un taux de participation de 69,1%. *«Les agriculteurs ont compris que c'était aussi un moyen de faire rentrer l'informatique dans les fermes, et qu'elle peut leur être utile pour bien d'autres applications»* souligne aujourd'hui Joël Plu, le chef du service Economie agricole de la DDT58.

Tour de table

A Nevers, Philippe Simon, qui en tant qu'ancien DDA de l'Yonne y a initié le zéro papier qui atteint 100% de télédéclarations en 2011, a pu prendre le pouls des organisations professionnelles agricoles nivernaises. De l'avis général, cette évolution technique va dans le sens du progrès et est plutôt bien accueillie, en dépit de quelques réserves d'usage. *«Puisque nous devrons y passer, autant le faire quand nous pouvons être expérimentateurs»* a dit Emmanuel Bernard, administrateur FNB, lors du conseil d'administration de la FDSEA le 2 septembre dernier. De l'avis des syndicalistes, *«il faudra de toutes façons que l'administration maintienne un accompagnement pour faciliter les transmissions»*. Et de pointer aussi le risque *«que ce soit un moyen pour la DDT d'accentuer la pression réglementaire et les contrôles»*. En tout état de cause, *«nous sommes bien conscients qu'il y a un besoin de formation et de perfectionnement. La télédéclaration ne revenant qu'une ou deux fois par an, les agriculteurs doivent se remettre dans le bain et nous serons là pour les y aider de nouveau»* assure Joël Plu.

La DDT avait mis en place, en 2011, des sessions de formation sur rendez-vous, des décentralisations dans les cyber-bases du Conseil général et avait aussi encouragé les prestations de service de la Chambre d'agriculture et de CER France en matière de remplissage numérique.

EMMANUEL COULOMBEIX



En bref

Affluence aux portes ouvertes Néant



Il y a eu du monde, le dimanche 21 août dernier, lors des traditionnelles portes ouvertes de l'EARL Néant à La Nocle Maulaix. *« Tous nos espoirs ont été satisfaits. Il y a eu un millier de visiteurs, voire plus, tout au long de la journée, dans un va-et-vient permanent »* se félicite aujourd'hui Fabien Néant. Les artisans et les vendeurs de produits du terroir, qui tenaient chacun un stand, se sont réjouis de l'affluence des visiteurs. La randonnée pédestre a par ailleurs connu un franc succès, *« avec une soixantaine de marcheurs qui nous ont rejoints dès le matin »* selon Fabien. Tous ont pu se restaurer, autour de midi, autour d'un repas qui a contenté les gourmands, comme d'habitude. Un succès de plus, en attendant l'an prochain...

Apprentissage agricole

La Nièvre renoue avec un certain engouement

Est-ce une conséquence de la conjoncture économique que traverse l'agriculture nivernaise depuis cinq ans? Toujours est-il que là où l'emploi salarié et les installations stagnent, l'apprentissage agricole connaît un certain essor dans le département.

«C'est l'une des missions de service public de la Chambre que de collecter la taxe d'apprentissage. C'est au cœur de son activité car c'est l'avenir que de former des jeunes qui deviendront de futurs salariés voire de futurs installés». Le constat de Maxime Albert, conseiller agricole de l'institution consulaire de la Nièvre, est sans appel. Il répond à une volonté politique d'intégrer de nouvelles générations dans le secteur professionnel, et ce en dépit d'installations qui ne cessent de diminuer chaque année dans le département: une quarantaine tout au plus en 2010. Faut-il y voir une relation de cause à effet? Tandis que les installations et les emplois agricoles diminuent, l'apprentissage, lui, semble se porter comme un charme. *«Une centaine de contrats ont été signés l'an dernier et nous en sommes environ à 85 en 2011»* soupèse celui qui a en charge les formations de tuteur à la Chambre d'agriculture. Et justement, cette année, ces formations font le plein. La semaine dernière, une trentaine d'exploitants sont venus, en deux sessions distinctes, participer à la première journée de ce stage de trois jours. Une affluence qui en dit long sur les besoins de main d'œuvre de l'agriculture nivernaise.

Des incitations financières

L'engouement pour trouver des stagiaires sur les exploitations se mesure sans aucun doute aux dispositifs publics mis en place pour développer l'apprentissage dans la région, tous secteurs économiques confondus. En agriculture aussi les incitations financières sont encourageantes. Selon les niveaux de formation et les diplômes préparés, les chefs d'exploitation peuvent recevoir des aides allant de 250 à 500 euros par année de formation prévue au contrat. Le tout appuyé par des bonifications supplémentaires (de 500 à 1000 euros) selon si le jeune est en recherche d'emploi depuis au moins un an, ou s'il bénéficie d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis)... et encore d'une éventuelle majoration de 500 euros pour le suivi, par le maître d'apprentissage, d'une formation de tuteur. Une formation telle que celle proposée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Les trente exploitants qui sont venus à Nevers devaient pour cela commencer leur premier jour de formation avant le début du contrat d'apprentissage de leur stagiaire.



Yannick Lion est polyculteur-éleveur à Marzy. Il a suivi la formation de tuteur proposée par la Chambre d'agriculture. Depuis ce début-septembre, il est maître d'apprentissage d'un jeune qui se forme au CFA de Challuy.

Soit, dans la majorité des cas, avant le 1er septembre. *«Sécurisez votre exploitation»*, *«transmettez vos compétences»* et *«évaluez votre jeune»* sont les thèmes des trois jours de formation. Histoire de rappeler que l'apprentissage n'est pas qu'un moyen de trouver de la main d'oeuvre bon marché, mais engage aussi l'exploitant à un investissement pédagogique auprès de son stagiaire.

«Me seconder sur l'exploitation»

Tel est bien la particularité de l'apprentissage agricole. L'exploitant n'embauche pas un salarié: il engage un jeune en formation. Tous les futurs tuteurs de la Chambre d'agriculture sont d'accord sur ce point. La nature de leur mission n'est pas tout à fait la même. Yannick Lion, par exemple, qui est polyculteur éleveur à Marzy (70 vaches, 60 brebis, 25 hectares de cultures autoconsommées) reconnaît que s'il *«cherche un jeune pour me seconder, il s'agit de transmettre un savoir-faire. Mon stagiaire, qui sera en formation au CFA de Challuy, connaît par exemple la technique du semis direct mais pas la technique traditionnel du labours avec le semoir rotatif. Je veux lui apprendre ma façon de faire»* s'enthousiasme l'agriculteur. Comme il lui fera également découvrir l'élevage allaitant, lui qui n'a qu'une expérience de l'élevage porcin: *«je vais lui montrer la manipulation des vaches, les contrôles de croissance des veaux, les soins et le déparasitage»*. Embauchera-t-il son stagiaire à la fin du contrat si tout se passe bien? *«Pourquoi pas? répond Yannick Lion mais il préfèrera peut-être s'installer avec son père et son oncle sur l'exploitation familiale»*. L'éleveur de Marzy devra alors, s'il ne peut embaucher un salarié, trouver un nouvel apprenti.

EMMANUEL COULOMBEIX

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Finale départementale de labours

Les JA vous attendent nombreux, samedi, à Bazolles

Cette année, la finale départementale des labours de la Nièvre est organisée dans un point central du département qui devrait assurer son succès. Rendez-vous est donné chez Benoît Mathé, en bord des étangs de Baye, sur la commune de Bazolles.



Tout est fin prêt. Les JA du canton de Saint-Saulge vous attendent nombreux, demain samedi, à Bazolles, pour cette traditionnelle fête de rentrée de l'agriculture nivernaise. En dépit de la sécheresse et des inquiétudes sur la conjoncture économique, les JA ont concocté un programme fourni de réjouissances diverses et variées. Dès 10 heures, les concurrents du concours de labours s'élanceront au volant de leurs tracteurs pour creuser qui les plus beaux sillons. Dans les catégories à plat et en planches, s'affronteront les deux premiers de chaque concours cantonaux qui se sont déroulés ces dernières semaines dans tout le département.

La manifestation sera aussi l'occasion de communiquer sur la place de l'agriculture dans le tissu économique et sur la capacité des jeunes à montrer un profil positifs vis-à-vis des visiteurs (urbains et touristes) qui s'y presseront.

Des démonstrations de moiss'batt'cross, de quads et de motos assureront le spectacle. Des baptêmes d'hélicoptère proposeront une balade de 7-8 minutes autour du site de la fête. De quoi apprécier de haut les paysages nivernais et se rendre compte du succès populaire de cette finales de labours. Les organisations professionnelles agricoles ainsi que des marchands de matériel agricole donneront également rendez-vous aux professionnels pour leur prodiguer informations et conseils.

Enfin, toute la journée, il sera possible de se restaurer et de se désaltérer. Le soir, après la remise des récompenses et les discours officiels, un bal avec DJ est également prévu pour les plus fêtards, jusque tard dans la nuit. Une occasion de continuer à communier avec les jeunes dans un esprit rural convivial et dynamique. Entrée de la finale départementale de labours: 2 euros.

E.C.

Nodimat
ECOBlue

Venez constater par vous-même
la différence avec
la Nouvelle Technologie Eco-BLUE
NEW HOLLAND

Mardi 13 septembre à 14h
Salle des Fêtes de Fauverney (21)

Route Nationale - 21110 Longeault - 03 80 48 91 60
Route de Chaumont - 21400 Châtillon sur Seine - 03 80 91 52 21

A Courgenay, les 10 et 11 septembre

Fête de l'agriculture: Tout est prêt... et vous ?

Les 10 et 11 septembre Jeunes agriculteurs de l'Yonne vous donne rendez-vous à Courgenay pour la fête de l'Agriculture. Deux jours de spectacles, d'animation et d'émotion autour du monde agricole et de tous ses acteurs.

C'est parti dès samedi la fête de l'agriculture ouvre ses portes à Courgenay, les jeunes agriculteurs du canton de Villeneuve l'Archevêque et leurs collègues du département ont travaillé d'arrache-pied pour être à la hauteur d'un défi relevé chaque année avec un plus grand enthousiasme.

Le soleil est commandé et la météo l'a promis, alors au vu du programme les visiteurs qui feront le voyage jusqu'aux limites *«septentrionales»* du département ne seront pas déçus.

Tout a été prévu pour divertir et informer en s'amusant, les petits comme les grands.
Le programme des animations est suffisamment riche pour que chacun y trouve son compte, de la moisson à l'ancienne, la pétaradante moiss'bat cross, la mini feme ou au marché du terroir.
Les JA attendent de pied ferme et dans la bonne humeur plusieurs milliers de visiteurs pour fêter comme il se doit l'agriculture et ceux qui en représentent les forces vives. **AMK**



Paniers fraîcheur

Des fruits et des légumes en gare d'Auxerre

Les paniers fraîcheur arrivent à partir du 16 septembre en gare d'Auxerre.



Lancée en 2007, l'opération *«Panier fraîcheur»* fête son quatrième anniversaire et continue à se développer pour offrir un service de proximité écocitoyen et gourmand. Forts de ce succès, la SNCF et la Chambre d'agriculture de l'Yonne s'associent à leur tour pour proposer des paniers de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique.
Le 16 septembre, Sandrine Bousselier, maraîchère à Chigy, proposera ses paniers fraîcheurs en gare de Joigny de 17h à 19h30. Ce premier rendez-vous sera l'occasion de s'inscrire pour bénéficier d'un panier hebdomadaire livré tous les vendredi à partir du 23 septembre.
Rappelons les avantages du panier fraicheur : des produits locaux cueillis à maturité et d'une extrême fraîcheur, des fruits et des légumes produits conformément au cahier des charges de l'agriculture biologique et vendus directement par un producteur local, le tout accompagné de fiches recettes.
Préparé d'avance, le panier est prêt à emporter, c'est un service simple et rapide pour un objectif gagnant/gagnant entre un producteur et un consommateur.

Deux tailles de paniers sont proposées : un petit le *«panier duo»* à 10 euros pour deux personnes et un grand modèle *«le panier familial»* à 13 euros pour 3 à 4 personnes.

Formation

L'internet à portée de main pour les Anciens

Les Anciens exploitants à la découverte de la *«Toile»* avec la FDSEAY.

En ces temps de rentrée scolaire, tous les professeurs des écoles souhaiteraient recueillir la même attention de la part de leurs élèves… Anne-Lise Garcia, qui assure les formations informatiques et internet, organisées par la FDSEA à la demande du conseil d'administration des Anciens exploitants, ne peut que se louer de l'attention et de la bonne humeur manifestées par ses élèves aux cheveux blancs. Ils sont une quinzaine au CFPPA de la Brosse cet après-midi, à écouter attentivement l'animatrice et à prendre soigneusement en notes toutes les informations qu'elle leur dispense.

Il faut dire que le sujet est ardu, internet et le monde de la «toile» s'apparentent à un voyage sur mars pour beaucoup de ces anciens exploitants qui se sont souvent inscrits à la formation sous la pression de leurs petits enfants.

Mais en quelques heures et beaucoup d'attention, le tour est joué et si les gestes sont encore hésitants et l'oeil un peu inquiet, les nouveaux internautes savent naviguer sur la toile, enregistrer des photos, envoyer des messages, bref se débrouiller pour enrichir leur vie de famille et leur vie tout court.
La FDSEAY a organisé deux sessions, l'une au printemps, l'autre fin août pour répondre à une demande pressante des ces anciens qui tenaient à «*se mettre à la page*». Pour ceux qui n'ont jamais touché à un ordinateur, les renforts de Martine Ligon et de Sandrine Vatinelle permettent de dépasser les difficultés inhérentes aux premières manipulations.

Et au final, tous atteignent leurs objectifs «*dans une ambiance très bon enfant et sympathique*» apprécie Anne-Lise Garcia, qui précise que sous la pression de la demande, d'autres sessions devraient être programmées d'ici la fin de l'année.

ANNE-MARIE KLEIN



L'ambiance est studieuse mais bon enfant parmi les anciens exploitants qui ont décidé de se mettre à la page en s'initiant à internet.

Dégâts de «gibier»

Pigeons et corbeaux sont à la fête…

A proximité d'Auxerre les pigeons et les corbeaux trouvent leur ordinaire dans les pois et les tournesols. Une situation qui devient intenable pour certains agriculteurs.

Dans la périphérie d'Auxerre «*le problème est récurrent depuis six ou sept ans*» témoigne Thierry Rouger, dont une partie de l'exploitation se trouve sur la commune de Villefargeau. Du semis à la récolte les pigeons et les corbeaux arrivent en vols serrés et fondent sur leurs cibles préférées, les pois et le tournesol. Ils ne dédaignent pas non plus les silos, qui doivent être protégés par des filets pour éviter les larcins et les fientes. «*Au printemps comme en hiver nous avons des problèmes avec les pois, mais c'est sur les tournesols que la pression est la plus forte*» explique Thierry Rouger, qui n'aura aucun mal à remplir le formulaire d'enquête établi par la Chambre d'agriculture de l'Yonne sur les dégâts des nuisibles. Il remarque au passage qu'en fait de nuisibles, les pigeons de la ville s'invitent aussi au festin.

Comme ses confrères qui connaissent les mêmes mésaventures, Thierry Rouger a tout essayé pour tromper les volatiles mais rien ni fait, ni le bruit des pétards, ni le mouvement des cerfs-volant… Les becs «chercheurs» trouvent toujours le chemin des graines, même si l'on essaie de dissimuler le semis.

Un cercle vicieux

Ces ponctions répétées sur les semis, puis sur les plantes sur pied, finissent pas coûter cher et compromettent les cultures. Sur les champs de tournesols mis à mal, les maturités sont hétérogènes et la récolte est d'autant plus compliquée à organiser. Sur les zones les plus clairsemées, les pieds restant compensent en produisant des grosses têtes, qui deviennent des perchoirs accueillants pour de nouvelles générations de volatiles qui picorent à l'aise les grains. Un cercle vicieux qui n'est pas près de s'arrêter en l'absence de solutions réellement efficaces. Au final les pertes peuvent atteindre 25 à 30% de la récolte.

Le problème a pris de telles proportions, indique l'agriculteur, que certains ont arrêté le tournesol. Autre point à ne pas négliger, corbeaux et pigeons semblent apprécier tout particulièrement les cultures les moins gourmandes en intrants. Un comble pour Thierry Rouger, très attentif à adapter ses techniques culturales pour limiter au maximum les intrants et «*qui améliore constamment depuis 20 ans ses pratiques dans un souci de préservation de l'environnement*». Engagé dans des MAE il pratique un assolement diversifié où les pois et les tournesols ont toute leur place, mais le cadre contractuel s'accommode mal des aléas des dégâts faits au culture. Il s'est aussi engagé pour son tournesol dans un contrat de vente à 17q/h, la marge de sécurité semblait suffisante pour des parcelles dont les rendements oscillent normalement entre 25 et 30q, mais les dégâts peuvent tout remettre en cause.



Sur les zones où les corbeaux ont prélevé leur tribu dès les semis, les pieds de tournesol restant produisent de grosses têtes aussitôt entamées par les volatiles qui trouvent là un perchoir confortable pour leur repas. C'est un cercle vicieux dont il est difficile de sortir et qui impacte directement les rendements et la qualité de la récolte.



Aucune solution pour le moment

L'agriculteur admet que les solutions ne sont pas faciles à trouver et que les impératifs du temps de la récolte ne cadrent pas toujours avec le temps de montage des dossiers. Un lieutenant de louveterie diligenté sur place par la DDT de l'Yonne a constaté les dégâts et produit un rapport. Le dossier est suivi, mais aucune solution n'est trouvée pour le moment et pigeons et corbeaux ne manquent de rien pour leurs nichées. Thierry Rouger remarque que dans les secteurs où la régulation des nids a été organisée la pression reste contenue. «*Il ne s'agit pas d'éradiquer les corbeaux et les pigeons*» tempère ce défenseur de la faune, «*il faut éviter une prolifération trop importante qui génère des dégâts qui deviennent insupportables*». Dossier à suivre donc… **AMK**

10 hectares de féverolles ravagés à Quenne

«Prendre le problème à bras le corps»

La réintroduction de certaines cultures sensibles pour protéger les bassins d'alimentation des captages a amené une augmentation des dégâts imputables aux corbeaux.

A Quenne, sur les plateaux qui dominent la vallée de l'Yonne, la pression des corbeaux est tout aussi forte. Franck Pouillot vient d'en faire l'expérience avec une dizaine d'hectares de féverolles d'hiver entièrement ravagés. «*Les féverolles avaient bien levé à l'entrée de l'hiver, mais au printemps les corbeaux ont tout détruit*». Les féverolles, comme les pois et les tournesols sont les cultures les plus sensibles aux attaques des corbeaux et des pigeons, elles avaient quasiment disparu des campagnes en partie du fait de leur appétence et d'un revenu de peu d'intérêt.

La nécessité de protéger les zones d'alimentation des bassins de captage leur a donné une nouvelle raison de conquérir les espaces cultivés du fait de leur intérêt environnemental. Depuis que ces cultures sont réintroduites dans le cadre des mesures de protection des bassins de captage les dégâts s'intensifient et «*il est temps*» insiste Franck Pouillot «*de prendre le problème à bras le corps*». C'est le sens du travail d'enquête



Photo: Réussir

conduit avec la profession, la FDSEAY et la Chambre d'agriculture pour recenser au plus juste les dégâts et apporter des éléments concrets et mesurables au dossier. «*Les arrêtés d'autorisation de tir pris par la Préfecture sont souvent attaqués*» témoigne Franck Pouillot qui précise que l'on pourrait plus facilement convaincre de leur utilité à partir d'éléments chiffrés objectifs. Il s'agit donc de faire la preuve de la nature et de l'ampleur des dégâts afin de soutenir un dossier qui reste à fort contenu environnemental. « *On ne peut pas se permettre d'avoir de tels dégâts tous les ans, nous sommes engagés dans des MAE dont les engagements sont de plus en plus difficiles à tenir du fait des dégâts récurrents de corbeaux*».

La situation est pour le moins paradoxale, mais les corbeaux qui s'attaquent aux cultures les plus respectueuses de l'environnement n'en ont cure, il faut maintenant étayer suffisamment le dossier pour que chacun comprenne l'urgence à trouver des solutions efficaces de limitation des populations.

AMK



Concours national Charolais

Retour réussi à Magny-Cours

Le fameux Concours national charolais, qui réunit tous les ans les plus beaux spécimens de la race inscrits au Herd book, s'est tenu les 1er et 2 septembre dernier à la ferme du Marault. Un retour aux sources, après deux escapades en Vendée et à Cournon d'Auvergne.





Michel Baudot, président du Herd Book Charolais, était heureux, vendredi soir dernier, à l'issue des épreuves et du défilé des plus beaux charolais. Pour son retour en terre bourguignonne, le Concours national Charolais est un succès. *«Nous avons vu plus de 1500 visiteurs durant les deux jours. Rien qu'à la buvette, plus de 500 personnes sont venues se désaltérer. Si nous avions su cela en mai dernier, nous aurions signé tout de suite»* se réjouit celui qui craignait que la sécheresse, le climat morose qui touche l'élevage depuis le printemps, ne mette un coup de frein à la réussite de l'événement. *«Là, nous sentons que le moral revient, les pluies de cet été ont fait du bien et il y a du vert partout»*. Et de fait, la fréquentation du concours -tant côté exposants que côté visiteurs- ne s'est pas démentie, deux jours durant sous un ciel particulièrement ensoleillé. Malgré sécheresse et conjoncture, 135 éleveurs issus de 24 départements français ont fait le déplacement au Marault, afin de présenter 334 femelles et mâles dont 277 adultes et 57 veaux de vaches suitées. Le Concours national demeure, malgré tout, une des plus belles vitrines de la sélection génétique de la race. Et les éleveurs ne le manqueraient pour rien au monde. Et l'on s'est pressé des quatre coins de France mais aussi d'Irlande, d'Angleterre, d'Autriche, d'Allemagne et d'Australie, pour venir admirer l'élite charolaise.

La Bourgogne a brillé

Au palmarès, le berceau bourguignon de la race a brillé. Au jeu des prix de championnat mâles et femelles, il en a remporté 7 sur 9, trois élevages de Saône-et-Loire se partageant le prix de championne junior réserve (Fabuleuse), le prix de champion junior (Epervier) et le trophée des qualités bouchères (Eliote). Les autres départements de la région ont aussi fait des étincelles. Eldorado, appartenant à Cédric Tainturier, de Montoillot (21), s'est adjugé le prix de champion junior réserve, Dudule, de la SCEA Melaye Sennepin à La Celle sur Nièvre (58), celui de champion sénior réserve. Mais les plus beaux prix reviennent à un Icaunais et à un Nivernais. En remportant le prix de champion senior et celui de grand champion ainsi que le prix du Président de la République, Bégonia a fait honneur à ses propriétaires, la SCEA Riotte Schrapfer d'Angely (89). Quant à Eurovision, sacrée championne junior, grande championne et trophée Maurice, elle fait la fierté des Nivernais du Gaec Beauzon frères, de Préporché (58).

EMMANUEL COULOMBEIX

(en haut) **Champion senior, grand champion et Prix du Président de la République, Bégonia fait la fierté de ses propriétaires de la SCEA Riotte et Schrapfer à Angely (89).**

(à gauche) **Eurovision, qui a remporté le prix de championne junior, le prix de grande championne et le trophée Maurice appartient aux Nivernais du Gaec Beauzon et frère, de Préporché.**

(en bas) **Dudule, de la SCEA Melaye Sennepin à La Celle sur Nièvre, a remporté le prix de champion senior réserve.**



Le palmarès

Champion senior et grand champion et Prix du Président de la République: Begonia, SCEA Riotte Schrapf, 89440 Angely
Championne junior et grande championne et Trophée Maurice: Eurovision, GAEC Beauzon frère, 58360 Préporché
Championne senior: Bien faite, GAEC Micaud, 03160 Ygrande
Championne senior réserve: Violette, EARL Salle Yves-Marie, 49140 Corze
Championne junior réserve: Fabuleuse, Baudin François, 71760 Issy l'Evêque
Champion senior réserve: Dudule, SCEA Melaye-Sennepin, 58700 La Celle sur Nièvre
Champion junior: Epervier, SCEA des Plantes, 71490 St Jean de Trezy
Champion junior réserve: Eldorado, Cedric Tainturier, 21540 Montoillot
Trophée qualités bouchères: Eliote, EARL de la Moyette, 71420 Marly sur Arroux
Prix d'ensemble cheptels de moins de 70 vaches: Violette, Une fleur et Valeriane, EARL Salle Yves-Marie, 49140 Corze
Prix d'ensemble cheptels de plus de 70 vaches: Utrillonic, Bien faite, Balsamine, Brioche et Vudygrande, GAEC Micaud, 03160 Ygrande
Prix de famille par la mère: Victoria, Délicieuse, Cadix et Comtesse, Prain Thierry, 44640 Vue
Prix de famille par le père: Berlioz, Eclat, Dix de der, Dollar et Erudit, GAEC Paroton frères, 23270 Roches
1ère section (mâles nés du 15 août 2010 au 30 novembre 2010), sous-section 01: Fondateur, GAEC Cadoux, 89420 St André en Terre Plaine
2ème section (mâles nés du 1er décembre 2009 au 14 août 2010), sous-section 02A: Felix, GAEC Pornet, 71160 Digoin
2ème section, sous-section 02B: Flambeur, EARL Froidurot, 21450 Jours les Baigneux
2ème section, sous-section 02C: Feu Follet, EARL Touillon Moiron, 58300 Decize
2ème section, sous-section 02D: Farwest, Detronchet Bernard, 58250 Montaron
2ème section, sous-section 02E: Fameux, EARL Pacaut, 71190 Laizy
2ème section, sous-section 02F: Figaro, Paupinat Gilles, 58470 Magny Cours
3ème section (mâles nés du 1er décembre 2008 au 30 novembre 2009), sous-section 03A: Emir, Marie Thierry, 18190 St Symphorien
3ème section, sous-section 03B: Epervier, SCEA des Plantes, 71490 St Jean de Trézy
3ème section, sous-section 03C: Exploitcaf, Philippe Baudot, 71430 St Aubin en Charollais
4ème section (mâles nés du 1er décembre 2007 au 30 novembre 2008), sous-section 04A: Dix de Der, EARL Cordebois, 18350 Blet
4ème section, sous-section 04B: Dudule, SCEA Melaye-Sennepin, 58700 La Celle sur Nièvre
5ème section (mâles nés avant le 1er décembre 2007), sous-section 05A: Chambord, GAEC Baulot, 21140 Semur en Auxois
5ème section, sous-section 05B: Begonia, SCEA Riotte Schrapfer, 89440 Angely
7ème section (femelles nées du 1er décembre 2009 au 14 août 2010), sous-section 07A: Fameuse, Besson Florent, 58470 Saincaize Meauce
7ème section, sous-section 07B: Fabuleuse, Baudin François, 71760 Issy l'Evêque
7ème section, sous-section 07C: Frimousse, Laboisse Bertrand, 03430 Villefranche d'Allier
8ème section (femelles nées du 1er décembre 2008 au 30 novembre 2009), sous-section 08A: Exquise, GAEC Clame et Aubouar, 03160 Bourbon l'Archambault
8ème section, sous-section 08B: Eurovision, GAEC Beauzon frères, 58360 Préporché
8ème section, sous-section 08C: Epiphanie, GAEC Beauzon frères, 58360 Préporché
9ème section (femelles suitées nées du 1er décembre 2007 au 30 novembre 2008), sous-section 09A: Divine, EARL Bonnet Jean-Michel, 58250 Rémilly
9ème section, sous-section 09B: Darling, EARL Batho Serge, 58330 Saxi Bourdon
10ème section (femelles suitées nées du 1er décembre 2003 au 30 novembre 2007), sous-section 10A: Beaune, Gauthey Alexis, 71990 La Comelle
10ème section, sous-section 10B: Bien faite, GAEC Micaud, 03160 Ygrande
10ème section, sous-section 10C: Anastacia, GAEC Clame et Aubouar, 03160 Bourbon l'Archambault
10ème section, sous-section 10D: Ariane, GAEC Cadoux, 89420 St André en Terre Plaine
11ème section (femelles suitées nées avant le 1er décembre 2003): Une Fleur, EARL Salle Yves-Marie, 49140 Corze
12ème section (femelles nées avant le 1er décembre 2008 (non suitées, présumées pleines): Aube, GAEC de Gueurce, 71800 Curbigny
13ème section (donneuses d'embryons présumées pleines nées avant le 1er décembre 2007): Contesse, GAEC Gauthé, 58290 Isenay
14ème section (mâles nés du 1er décemnbre 2009 au 30 novembre 2010): Eliote, EARL de la Moyette, 71420 Marly sur Arroux.

La Côte d'Or a bien préparé 2012



Les éleveurs de Côte d'Or se sont particulièrement distingués. Deux prix spéciaux ont été remportés : Eldorado (Cédric Tainturier à Montoillot) termine champion junior réserve et Volvoretta (Odile Thibault à Mimeure) remporte le premier prix de synthèse femelle. Parmi les autres distinctions : l'EARL Froidurot (Jours-les-Baigneux) remporte un premier prix de section mâles de 18 mois, Cédric Tainturier remporte également un premier et deuxième prix chez les génisses de 18 mois, le Gaec Saint-Roch (Recey-sur-Ource) repart avec un premier prix de section chez les mâles de 18 mois, le Gaec Baulot/Baudion (Semur/Pouilly) gagne un premier prix chez les mâles adultes et Odile Thibault gagne également le deuxième prix d'ensemble des étables de moins de 70 vaches et quatre troisièmes prix de section. Thierry Léchenault, président de la Fédération Charolaise de Côte d'Or, a tenu à saluer les très bons résultats des éleveurs du département. *«Avec cette superbe prestation, nous préparons d'une bien belle manière le spécial Charolais de 2012 qui se déroulera à Saulieu. Tout cela est encourageant, d'autant que de nombreux jeunes étaient présents».*

HERD BOOK CHAROLAIS

LA JOURNÉE CHAROLAISE

RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER
LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2011

UFRA GEC

De 8h00 à 11h30 : CONCOURS NATIONAL DES VEAUX
A partir de 15h00 : 24ÈME VENTE NATIONALE AUX ENCHÈRES

Toute la journée : PORTES OUVERTES DE LA VITRINE À L'HERBE

À L'AGROPOLE DU MARAULT - 58470 MAGNY-COURS

Renseignements au 03 86 59 77 00 ou 03 86 21 08 60
mail : **contact@charolaise.fr** site : **www.charolaise.fr**

FDSEA de la Nièvre

Conseil de rentrée à Magny-Cours

Le conseil d'administration de la FDSEA 58 s'est réuni le 2 septembre dernier à la ferme du Marrault, à Magny-Cours.

Rentrée chargée pour les élus de la FDSEA qui n'auront pu, comme à l'accoutumée, profiter de la traditionnelle accalmie estivale. En cause, la sécheresse et la mobilisation de tous les instants nécessaire pour mener à bien l'opération paille FDSEA/JA qui permettra cet hiver de faire face aux pertes fourragères du printemps dernier.

Sans oublier bien entendu la conjoncture et les inquiétudes grandissantes des éleveurs quant à la capacité et surtout à l'envie de l'État de répondre à la crise agricole.

Mobilisés tout l'été

La trentaine d'administrateurs présents a tout d'abord commencé par faire le point sur la lourde opération paille menée par le réseau FDSEA/JA tout au long de l'été. Avec près de 14000 tonnes de paille rapatriées sur le département de la Nièvre en l'espace de deux mois et demi, l'opération 2011 se sera déroulée dans de bonnes conditions en dépit des caprices du temps qui auront perturbé la moisson et les opérations de pressage. Malgré tout et à l'heure actuelle, 90 % des volumes sont d'ores et déjà arrivés dans la Nièvre grâce à la mobilisation sans faille du réseau FDSEA/JA et à l'implication irréprochable des responsables locaux et cantonaux ayant piloté cette opération.

Didier Ramet, secrétaire général de la FDSEA a d'ailleurs tenu à féliciter ces hommes et femmes investis tout l'été au service des éleveurs de leurs cantons et du département.

L'urgence des trésoreries

Le conseil d'administration s'est ensuite attardé sur les conséquences de la sécheresse et notamment sur les besoins grandissants de trésorerie dans les exploitations d'élevage. Les mesures jusqu'alors annoncées restent de véritables *«clopinettes»* pour les élus qui ne doutent pas de la nécessaire mobilisation du réseau pour obtenir des mesures dignes de ce nom à destination des éleveurs. Une réflexion est en cours au sein du réseau syndical pour préparer les échéances des prochaines semaines, d'autant plus que le ministère ne semble pas enclin à honorer ses engagements en matière, notamment, de calamités.

Il s'avérera donc indispensable d'agir sur le sujet tout comme sur le volet du report d'échéance en fin de tableau avec prise en charge des intérêts, qui sera rediscuté à l'occasion du conseil fédéral de la FNB, le 7 septembre.

Emmanuel Bernard et Marie Bernard Benoist, administrateurs FNB, y prendront part pour le compte du département de la Nièvre.

Du nouveau à partir d'octobre

Enfin, et après avoir passé en revue divers dossiers dont celui du probable passage au zéro papier dans la Nièvre à partir de 2012, les administrateurs se sont attardés sur la réorganisation de l'animation syndicale au sein de la FDSEA, le syndicat accueillant à partir du 3 octobre prochain, une nouvelle animatrice recrutée suite au départ en retraite de Régis Amiotte. Dans une période on ne peut plus difficile pour l'agriculture Nivernaise, cette «recrue» permettra de faire perdurer l'action essentielle de la FDSEA pour la défense des intérêts agricoles Nivernais.

S.L – FDSEA 58

FDSEA de l'Yonne

Le bureau fait sa rentrée : entre bilans et projets

Le bureau de la FDSEA a fait sa rentrée lundi dernier.
Un grand nombre de dossiers d'actualité étaient à l'ordre du jour.

Premier sujet, le bilan des moissons. Au mois de juin, les prévisions étaient alarmistes avec des annonces de rendements en baisse de 30%. Le résultat est heureusement, en moyenne, bien meilleur. Malgré tout, même si les agriculteurs sont soulagés dans leur ensemble, il ne faut pas oublier des situations très hétérogènes sur le département. L'effet qualité des terres semble avoir joué pleinement.
Concernant l'élevage, 534 dossiers calamités ont été déposés auprès de la DDT, reste à voir combien seront éligibles. La FDSEA a d'ores et déjà demandé au préfet et au ministre de l'Agriculture que le calcul des 13% de pertes du produit brut global d'exploitation soit réalisé uniquement sur la partie élevage des exploitations. Même si les précipitations de l'été ont permis des repousses d'herbe, les éleveurs allaitants auront des difficultés pour nourrir leurs bêtes pendant l'hiver. La demande d'une année blanche semble être, à court terme, la seule solution pour reconstituer les trésoreries. Une rencontre au niveau de la FRSEA Bourgogne est prévue avec les trois présidents des caisses de Crédit Agricole.

Succès de l'opération «paille»

Dans le cadre de l'opération paille, la solidarité avec les éleveurs des autres départements a très bien fonctionné. Ce sont au total 20 000 tonnes de paille qui sont sorties de l'Yonne. Les professionnels saluent le bon déroulement des différents chantiers, malgré quelques soucis ponctuels. Cette réussite repose largement sur l'investissement d'agriculteurs et présidents cantonaux. Les rencontres entre céréaliers et éleveurs ont marqué les esprits et restent le grand point fort de cette opération. Sans oublier le passage du convoi de tracteurs de l'Ain qui a démontré la force du réseau des FDSEA. L'effort particulier d'Auxerrexpo qui a ouvert gratuitement ses portes pour loger les agriculteurs une nuit a été une fois encore salué. Le président de la section bovine, Frédéric Blin, a insisté également sur les efforts fournis par les éleveurs du département pour s'approvisionner en paille au sein du département. Les céréaliers ont de leur côté vraiment joué le jeu et laissé la paille.

La campagne syndicale de l'hiver en préparation

Les professionnels se sont ensuite penchés sur l'organisation de la campagne syndicale de l'hiver prochain. L'objectif principal est de rompre la monotonie, d'aller vers des rencontres plus conviviales et moins formelles, toujours en s'adaptant à la demande des adhérents. Des pistes de sujets ont été tracées qui seront proposées et débattues au sein du prochain conseil d'administration, à la fin du mois.

Dans le programme des actions pour la campagne à venir, le bureau de la FDSEA met bien sûr la préparation des élections à la Chambre d'Agriculture, prévues pour l'instant en début d'année 2013. Toutefois, rien ne presse à ce sujet. La campagne syndicale d'hiver reste la préoccupation principale. Les travaux pour les élections Chambre commenceront ensuite, soit en mars 2012.

Le bureau de la FDSEA a ensuite fait un point sur l'équipe salariée, qui voit (encore !) l'animatrice productions animales partir. Anne-Lise Garcia, qui avait assuré le remplacement de congé maternité de Marie Denizot, va bientôt quitter l'Yonne. L'une et l'autre suivant leurs conjoints dans leurs déplacements géographiques, un recrutement est ouvert pour ce poste.

FDSEA 89

Avenir de la filière laitière

Le projet des Jeunes Agriculteurs

Dans la perspective de la fin des quotas laitiers, les JA proposent la création d'une interprofession européenne et se prononcent pour la mise en place d'OP par bassin et non par entreprise.

«Notre projet est d'installer des agriculteurs et d'avoir des prix rémunérateurs» insiste Christophe Chambon, secrétaire général des Jeunes Agriculteurs. Alors que la fin des quotas laitiers est programmée pour 2015, les JA se préparent à l'après. Après avoir fait le tour de France des régions, consultés les entreprises privées et coopératives, les organisations professionnelles de la filière, les Jeunes ont élaboré une série de propositions. Elles sont à trois niveaux, européen, national et bassin de production. Au premier niveau, les JA ont convaincu leurs homologues de créer une interprofession européenne. Même si des réticences subsistent chez les plus libéraux d'entre eux, notamment dans le Nord de l'Europe. A cette interprofession européenne serait confiée la maîtrise de la production et la gestion des crises. Elle serait dotée d'un observatoire de la production et des marchés et de mécanismes d'intervention et de stockage «rénovés et réactifs».
Au niveau national, le rôle de l'interprofession serait renforcé. Celle-ci serait chargée de maîtriser les volumes en distinguant ce qui relève du marché intérieur de l'export. *«Notre priorité reste le marché intérieur pour obtenir des prix plus surs et plus rémunérateurs»* explique Christophe Chambon.
Mais les Jeunes ne ferment pas la porte à l'export de produits industriels de masse, beurre et poudre. Aussi plaident ils pour la création d'une «cellule export» au sein de l'interprofession *«qui puisse identifier les débouchés sécurisés à l'international»*. Cette cellule devra alors envoyer des signaux aux OP de bassin et permettre aux producteurs d'accroître leur production, s'ils le souhaitent.
Enfin au sein des bassins, les JA plaident pour la mise en place d'OP de bassin et non pas d'entreprise. *«Car ce ne sont pas aux entreprises de choisir où on va installer des jeunes»* indique Rachël Guiquerro, responsable du dossier lait à JA. *«Ni de décider où elles vont concentrer la production»* en laissant des zones de déprise laitière.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1130
VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2011

Sanitaire

Les traitements au sevrage et les diagnostics d'automne des veaux

Après avoir vu en juillet les traitements à cette période des veaux nés avant décembre de l'année précédente, voyons aujourd'hui les traitements de septembre et concernant les veaux nés de décembre à février.



L'automne arrive: c'est le bon moment de faire des analyses parasitaires !

Nous avons déjà vu dans nos articles précédents que les traitements des veaux contre les strongles avant la mise à l'herbe et en mai juin n'offrent pas d'intérêt.
Ce n'est en effet qu'à partir de juillet que l'infestation des veaux progresse de manière significative ; ils excrètent des œufs qui génèrent un pic de contamination des pâtures fin août début septembre.
Selon les pratiques d'élevage tous les veaux ne sont pas sevrés à la même période et tous ne sont pas conduits de manière identique après sevrage : ils peuvent être rentrés en bâtiments ou poursuivre leur pâturage avec ou sans complémentation en fourrages et concentrés. La période de sevrage et la conduite après sevrage sont à prendre en compte pour raisonner les traitements contre les strongles.

Pour les lots de veaux mâles

Ces lots ont eu une conduite au pâturage assez traditionnelle pour le bassin charolais : ils pâturent deux ou trois parcelles au printemps agrandies en juin juillet par des parcelles ensilées ou enrubannées, puis ils passent mi-juillet début août sur des parcelles fanées. Ces bovins mâles sont dans la plupart des situations complémentés à partir de juin et jusqu'au sevrage, soit de manière rationnée (2 à 4kg/jour/tête), soit à volonté dans le cas de conduite plus intensive.
Au sevrage ces broutards ne sont pas vendus et sont rentrés en bâtiment pour être conduits le plus souvent en broutards repoussés ou en jeunes bovins.
Cette conduite limite l'infestation des strongles et ses répercussions sur la croissance ; dans ces conditions et pour ces broutards qui ne ressortent pas au pâturage un seul traitement avec un produit à action immédiate au sevrage est recommandé.

Pour les lots de veaux femelles

Si dans certains systèmes assez intensifs les lots de femelles ont une conduite proche des mâles, la politique de traitement sera la même que pour ces derniers.
Mais dans la majorité des cas et souvent pour les femelles qui seront conservées pour l'élevage, ces animaux ne sont pas (ou peu) complémentés et retournent après leur sevrage au pâturage, donc pendant la période à risques (septembre à octobre). Si il n'y a pas eu de traitement courant août avec un strongylicide à action rémanente, un traitement au sevrage sera alors nécessaire et réalisé avec un produit à action immédiate. Dans ce cas un second traitement sera le plus souvent nécessaire a l'entrée en stabulation toujours avec un produit à action immédiate, notamment si ces génisses ne reçoivent pas de complémentation durant cette phase d'arrière saison.
Si ces femelles ont déjà reçu courant août un strongylicide à action rémanente (2 à 5 semaines), elles sont protégées durant la période a risques de septembre et ne nécessitent pas a priori de nouveau traitement.

L'automne arrive : c'est le bon moment de faire des analyses parasitaires !

De plus en plus d'éleveurs et de vétérinaires font appel aux analyses parasitaires pour définir leur stratégie de traitements préventifs. Le début de l'automne est sans doute le meilleur moment pour réaliser ces analyses, à condition de connaître leur intérêt et leurs limites. Pour les éleveurs qui sèvrent leurs veaux à cette époque, c'est le moment idéal de pratiquer les prélèvements nécessaires aux analyses parasitaires.

La coproscopie permet surtout de rechercher la présence de Paramphistomes

La coproscopie est l'analyse la plus fréquemment pratiquée. Elle est réalisée sur prélèvement de bouses (à prélever dans le rectum de l'animal) et met en évidence par examen au microscope la présence d'œufs excrétés par les parasites adultes hébergés par l'animal parasité. Son résultat s'exprime en nombre d'œufs par gramme de bouse (OPG). Le niveau d'excrétion est variable en fonction des parasites et de l'immunité des animaux qui les hébergent. Il reflète donc assez mal le niveau d'infestation réel des animaux et ne permet la plupart du temps que d'attester de la présence des parasites.
Pour les strongles, la présence d'œufs est normale chez des bovins à l'herbe et ne permet pas d'évaluer l'importance de l'infestation, il n'est donc pas recommandé de s'appuyer sur cette seule analyse pour décider d'un traitement.
Pour les paramphistomes, leur présence suffit pour décider d'un traitement, le plus précoce possible, car c'est en automne que ces parasites provoquent le plus de pertes sur les animaux infestés.

Les œufs de petite douve peuvent également être identifiés par coproscopie, mais ce parasite pond assez peu et par intermittence. Des enquêtes récentes menées à l'abattoir révèlent la présence de ce parasite dans plus de 20% des bovins charolais, mais sans que son impact zootechnique ou pathologique puisse être précisé. La mise en œuvre d'un traitement dépendra donc d'éventuels signes cliniques ou zootechniques rencontrés et devra être discutée avec le vétérinaire.
La recherche d'œufs de grande douve est plus aléatoire, car ce parasite pond également assez peu et par intermittence. La présence d'œufs suffit à confirmer l'infestation et justifie un traitement précoce, mais l'absence d'œufs ne garantit pas l'absence d'infestation. C'est pourquoi il est préférable de recourir à une méthode plus sensible que propose la sérologie (voir plus loin).
En pratique, il faut prélever cinq à six bovins par lot de pâture, ce qui permet de raisonner par lot.
Pour la recherche de la petite douve et la grande douve, des analyses individuelles sont préférables, alors que pour la recherche du paramphistome une analyse mélange peut suffire.
En effet les infestations par les différents parasites pourront varier d'un lot à l'autre et ainsi des traitements ciblés pourront être mis en œuvre. Par exemple certaines parcelles pourront être contaminées par du Paramphistome et pas d'autres. L'identification de ces parcelles par repérage des lots contaminés et une observation des pâtures (identification des gîtes à limnées, hôtes intermédiaires des Paramphistomes) permet de limiter les traitements aux animaux ayant séjourné sur ces parcelles ou de mettre en œuvre des mesures agronomiques pour maîtriser la contamination des parcelles. Là encore une analyse concertée avec le vétérinaire s'impose. De plus la même démarche peut s'appliquer à la Grande douve car les cycles biologiques de ces deux parasites sont identiques.

La sérologie «*grande douve*» permet de repérer les lots infestés

La sérologie «*Grande douve*» vise à rechercher la présence d'anticorps développés par des animaux infestés et dirigés contre les larves de douve. Cette recherche s'effectue donc sur des sérums prélevés sur les animaux. En pratique un mélange de cinq sérums par lot de veaux prélevés au moment du sevrage permet de repérer une infestation du lot considéré. L'intérêt d'un dépistage précoce est la mise en place d'un traitement précoce de tous les animaux (jeunes comme adultes) pâturant sur une parcelle infestée à un moment où l'infestation cause le plus de dommages.
Pour des raisons pratiques et économiques, certains éleveurs ou vétérinaires utilisent les sérums des vaches prélevées à la prophylaxie, en général en hiver, pour repérer la présence de grande douve. Cette pratique ne permet pas un traitement précoce car elle intervient tardivement mais elle permet de repérer les lots où la grande douve a pu sévir. Elle peut donc être utile pour la gestion à venir des lots pâturant sur les parcelles contaminées. Elle nécessite cependant que les sérums prélevés à la prophylaxie soient triés par lots de pâture, et que la demande d'analyses soit clairement formulée au laboratoire. Là aussi la collaboration du vétérinaire est nécessaire.

Le dosage du pepsinogène permet d'évaluer l'impact des strongles digestifs

Le dosage du pepsinogène dans le sang des jeunes bovins (1ère et 2ème saison d'herbe) est la seule technique actuelle qui reflète correctement le niveau d'infestation par les strongles dans la caillette des bovins. Le taux normal est de 500 à 600 milli-unités et le taux pathologique est supérieur à 2 800 milli-unités. Ce diagnostic peut s'effectuer sur mélange de cinq sérums. Cette technique permet surtout d'évaluer l'efficacité de la stratégie antiparasitaire mise en œuvre chez les jeunes bovins (des taux anormalement élevés signent une défaillance), ou de confirmer une suspicion d'infestation parasitaire. Son utilisation et son interprétation doivent donc être raisonnées.

Des analyses : oui ! mais «analysées» !

Les analyses parasitaires apportent de précieux renseignements, qu'il faut décrypter avec l'aide d'un spécialiste et surtout dans le contexte de l'élevage. La conduite des lots, l'âge des animaux, l'application des traitements, la météorologie sont des éléments déterminants pour l'interprétation.
Certains vétérinaires proposent à leurs clients une telle approche pour établir une prévention antiparasitaire adaptée à leur élevage.
Cette pratique, si elle consiste en une véritable analyse de la situation de l'élevage, doit être encouragée car elle apporte de l'efficacité et des économies à l'éleveur.
De plus elle contribue à une utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires, que réclament de plus en plus les consommateurs et les citoyens. Elle nécessite cependant un engagement de l'éleveur et du vétérinaire.

Traiter mieux, traiter moins: c'est possible dans la plupart des élevages !

Vous trouverez plus de précisions dans le document d'information «*Parasites des bovins : mieux les connaître pour mieux les gérer dans les exploitations du Bassin Charolais*» élaboré par l'Institut de l'Elevage en collaboration avec les Réseaux d'Elevage, les Chambres d'Agriculture et les G.D.S. du Bassin Charolais. Ce document a été distribué auprès de l'ensemble des éleveurs charolais. N'hésitez pas à en discuter avec votre vétérinaire pour adapter votre stratégie antiparasitaire à la situation de votre élevage.

ARTICLE RÉDIGÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INSTITUT DE L'ÉLEVAGE - GDS - EDE - CHAMBRES D'AGRICULTURE DES DÉPARTEMENTS DU BASSIN CHAROLAIS, PLACÉ SOUS LA COORDINATION DE CHRISTIAN MAGE.

Colza

Réguler à l'automne ! Inutile la plupart du temps

L'élongation des colzas avant l'hiver augmente le risque de gel et la sensibilité au phoma. Mais le respect de quelques règles simples limite considérablement le risque d'élongation. Le régulateur de croissance est donc souvent inutile et n'est à envisager qu'en dernier recours.

L'élongation des colzas avant l'hiver augmente le risque de gel et la sensibilité au phoma. Mais le respect de quelques règles simples comme un semis clair (30 à 50grains/m², maxi 15 plantes/mètre linéaire) à une date normale (pas trop tôt !) avec une variété peu sensible, limite considérablement le risque d'élongation. Le régulateur de croissance est donc souvent inutile et n'est à envisager qu'en dernier recours.

Pour relever le défi Ecophyto 2018 sur colza, la réduction de l'usage des régulateurs à l'automne est un premier levier qui n'entamera pas la productivité de la culture.

La plupart des variétés ne nécessite pas de régulateur à l'automne

La majorité des variétés sont sans risque et ne nécessite pas (faible sensibilité à l'élongation) ou rarement (sensibilité moyenne à l'élongation) de régulateurs à l'automne. Quelques cas ne faisant pas partie des variétés les plus semées, nécessitent une surveillance selon les dates et densités de levée, l'azote disponible et l'évolution des stades.

Vous trouverez dans le tableau 1 une liste de variétés avec leur classement en matière de d'élongation. Reportez vous à la brochure colza 2011 ou sur notre site www.cetiom.fr pour connaître les caractéristiques d'autres variétés non citées.

Plusieurs critères à prendre en compte avant d'envisager un régulateur

La nécessité de réguler à l'automne dépend de la sensibilité de la variété à l'élongation automnale mais aussi du stade de développement de la culture, de la densité du peuplement et de la disponibilité en azote du sol. Cette intervention est le plus souvent inutile. Toutefois un semis très précoce, une densité élevée et une variété sensible à l'élongation représentent des situations ou il faut évaluer avec précision le risque. Avant de décider d'une intervention n'hésitez pas à consulter l'outil régulateur automne mis gratuitement à votre disposition sur www.cetiom.fr.



Une densité élevée est un facteur de risque d'élongation automnale.



Élongation avant hiver.

Plus de traitement au-delà de 7 feuilles

Pour être efficace, le régulateur doit être appliqué avant l'élongation du colza. Le stade 6 feuilles est le bon moment pour décider de l'opportunité du traitement. Au-delà de 7-8 feuilles, le régulateur n'empêche plus l'élongation. Sur des colzas déjà allongés, il ne peut, au mieux, que freiner le développement végétatif des plantes. Ce type d'application n'a aucun effet sur la taille des colzas et la verse au printemps.

CETIOM

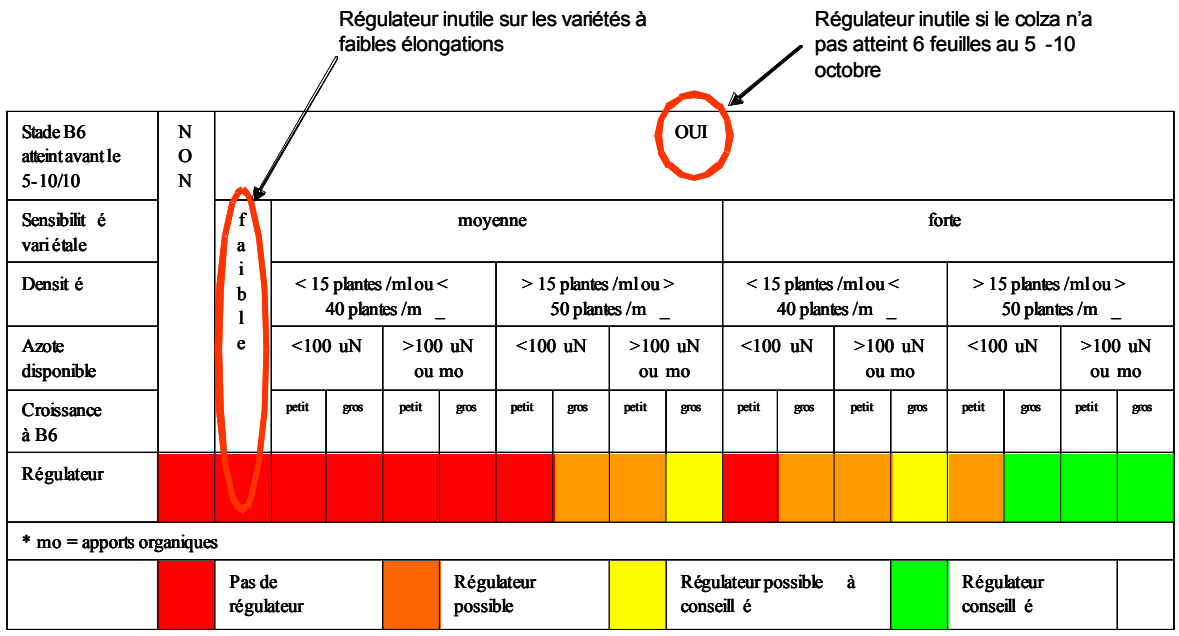
▶ Tableau 1. Les variétés

Nom	Type	Représentant	Classification élongation automnale
ADRIANA	L	Advanta	Faible
SESAME	L	Semences de France	Faible
ALBATROS	HR	Advanta	Faible
ARTOGA	HR	Advanta	Faible
DK EXPLICIT	HR	Dekalb	Faible
DK EXQUISITE	HR	Dekalb	Faible
DK EXSTORM	HR	Dekalb	Faible
DYNASTIE	HR	DSV/ Sem-Partners	Faible
PALACE	HR	Semences de France	Faible
SENSATION	HR	Semences de France	Faible
SHERIFF	HR	Semences de France	Faible
CASH	L	Momont	Moyenne
ES AGATHA	L	Euralis Semences	Moyenne
MONICA	L	Advanta	Moyenne
NK FESTIVO	L	Syngenta Seeds	Moyenne
PAMELA	L	Advanta	Moyenne
DIFFUSION	HR	DSV/ Sem Partners	Moyenne
EXOCET	HR	Dekalb	Moyenne
OVATION	L	Momont	Forte
TOTEM	L	Caussade Semences	Forte
DK EXPO	HR	Dekalb	Forte
EDITION	HR	DSV/ Sem-Partners	Forte
FLASH	HR	Dekalb	Forte
DK EXCELLIUM	HR	Dekalb	Forte
DK EXPOWER	HR	Dekalb	Forte
DK EXTEC	HR	Dekalb	Forte
HYBRIROCK	HR	Momont	Forte
SY CARLO	HR	Syngenta Seeds	Forte
TUAREG	HR	KWS Maïs France	Forte*

Les variétés à faible élongation ne nécessitent pas de régulateur à l'automne. Les variétés présentes dans ce tableau sont celles qui ont été testées dans le réseau Cetiom en 2010-2011.

* à confirmer

▶ Tableau 2. L'outil "régulateur automne"



Retrouver cette règle de décision dans un outil informatique simple d'utilisation et gratuit sur notre site internet www.cetiom.fr.

▶ à noter

Retrait du Parlay C

Parlay C a perdu son autorisation de mise sur le marché sur colza. Fin d'utilisation 29/02/2012

Arrivée de Caryx

CARYX (mépiquat chlorure 210g/l + metconazole 30g/l) est homologué à 1.4 l/ha. La dose d'usage est de 0.7 à 1 l à l'automne et 1 à 1.2 l/ha au printemps.



Vendanges dans l'Yonne

Les pratiques s'adaptent à l'évolution climatique

Les vendanges des crémants comme celles des vins tranquilles ont commencé dans l'Yonne. Les grandes orientations générales devront être affinées au fur et à mesure des récoltes dont le rythme s'adapte à l'avancement de la maturité des raisins dans les parcelles. Point d'étape.



Dans le vignoble Chablisien, les vendangeuses sont entrées en action, mais c'est le temps et l'avancement des parcelles qui conditionnent le rythme.

Après les crémants, dont les vendanges ont commencé aux alentours du 22 août, les vins tranquilles ont suivi dès la fin du mois d'août. Autant dire que cette semaine nous sommes dans le cœur des vendanges et que maintenant tout va aller très vite dans le vignoble icaunais.

Laurence Lipp, conseillère en œnologie et viniculture à la Chambre d'agriculture de l'Yonne expose les caractéristiques de ces « *vendanges précoces* » certes, mais qui se démarquent quand même des années 2003 et 2007. Les années précoces, tout en ayant des caractéristiques identiques, ne se ressemblent pas car le contexte climatique d'ensemble diffère. « *Ainsi* » précise, Laurence Lipp « *la situation de 2011 est plus proche de celle de 2007, mais le climat a été plus chaotique, la précocité plus étalée et la différence se fait encore plus nettement sur l'équilibre sucre/acidité* ». Et si ce millésime 2011 ne manque pas de sucre, on relève peu d'acidité. Ce fait ne suffit pas à lui seul, selon Laurence Lipp, à déterminer les qualités de garde d'un vin, car d'autres éléments participent à cet équilibre. « *Les premières observations montrent qu'il n'y a pas une forte structure acide, mais il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions* » confirme la conseillère technique, « *nous n'avons pour le moment que des information parcellaires, les orientations générales vont s'affiner au fur et à mesure de l'avancement de la récolte* ».

On vendange plus tôt et plus mûr

Ces grandes orientations révèlent pour le moment de la précocité, une quantité satisfaisante, dans une plus grande proportion que l'an passé, quelques incidents climatiques très localisés (gel de printemps, grêle du 28 juin dans le Chablisien… la présence de botrytis de façon très différenciée en fonction des parcelles et des conditions météo locales, mais une bonne qualité sanitaire d'ensemble du fait, de cette pression très inégale.

«*Tout va dépendre maintenant du choix de la date de récolte et du travail de vinification qui sera entrepris. Le choix de l'itinéraire technique en cave est essentiel*» précise Laurence Lipp, qui rappelle que lors de précédentes réunions les conseillers techniques avaient beaucoup insisté sur la nécessité d'adapter les itinéraires techniques au plus près du contexte des parcelles. Il s'agit de privilégier une conduite d'adaptation tant sur le plan des dates de récolte que sur l'attitude par rapport à la présence de botrytis ou le niveau des températures. C'est toute la difficulté des conditions de déroulement de ces vendanges précoces, avec un ensoleillement plus long dans la journée et des chaleurs qui peuvent encore être marquées certains jours. Les viticulteurs, observe la conseillère technique « *sont de plus en plus attentif à adapter leurs pratiques au plus près de l'évolution des parcelles et sous la pression climatique, l'organisation des vendanges a beaucoup évolué ces dernières années* ». On vendange globalement plus tôt, plus mûr, ce qui nécessite un suivi spécifique des parcelles et un schéma précis pour le choix des dates de récolte et leur rythme.

Concernant l'effet millésime, l'orientation générale devrait amener à « *des vins plus souples, plus fruités* ». Mais cette tendance d'ensemble devra être précisée dans les prochaines semaines.

ANNE-MARIE KLEIN

Vendanges 2011 à Pommard

«Que les bonnes surprises continuent... »

Les vendanges battent leur plein en Côte d'Or. Les premières impressions sont plutôt bonnes avec peu de pourriture et un taux de sucre qui ne cesse de grimper.

Il n'est pas facile de circuler à Pommard depuis une semaine. Les voitures des vendangeurs affluent, ça coince parfois dans certaines rues mais les viticulteurs gardent le sourire. C'est notamment le cas de François Jullien de Pommerol, du domaine Lejeune. Et pour cause, l'ancien professeur d'œnologie et ingénieur agronome se dit *«bluffé»* par le faible taux de pourriture des grappes, c'est du moins la constatation qu'il faisait vendredi dernier, à l'entame de la récolte. *«Le mois d'août a été pourtant pluvieux, le soleil de la fin du mois a vraiment fait du bien»* affiche l'intéressé, *«espérons que les bonnes surprises continuent, nous ne sommes que dans les premières parcelles»*. En quantité, le millésime 2011 sera correct avec une production qui devrait se situer entre 38 et 40 hectolitres par hectare. En ce qui concerne la qualité, la petite taille des grains rend optimiste le viticulteur : *«Nous ferons le point à la fin des vendanges mais jusque là, c'est vraiment pas mal du tout. Nous avons des degrés très corrects, le taux de sucre augmente chaque jour avec le soleil»*. Autre satisfaction : il n'y a presque pas eu de maladies cette année. *«Une seule petite attaque de mildiou s'est manifestée mais, trop tardive, elle restera sans conséquence»* se souvient François Jullien de Pommerol. A ce sujet, le domaine Lejeune opte pour une lutte dite raisonnée : de mai à août, des traitements spécifiques adaptés sont appliqués à moindre mesure contre les maladies parasitaires (mildiou, oïdium) et contre les insectes nuisibles (vers de la grappe, acariens). *«Le moins de produits possible!»* insiste le domaine Lejeune dans sa communication.



A Pommard, les vendanges ont commencé le 1er septembre dans la bonne ambiance, avec plein d'espoirs pour le millésime 2011.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Une vinification «originale»

Pour les «*Pommard*», l'objectif recherché est la production de «*grands vins de garde*». Une technique très originale de vinification est mise en œuvre depuis une vingtaine d'années par le domaine Lejeune. Si nécessaire, un tri manuel de la vendange est effectué. Les viticulteurs procèdent à un encuvage des grappes entières, sur un fond de cuve de raisins légèrement foulés aux pieds. Après une phase de macération semi-carbonique, un foulage progressif en cuve est opéré. S'en suivent une longue macération et une longue fermentation des raisins non égrappés. La cuvaison a une durée de 22 à 26 jours et l'élevage se fait ensuite en fûts de chêne. «*Par ce procédé nous recherchons des vins fortement structurés et un festival de sensations aromatiques*» explique François Jullien de Pommerol.



François Jullien de Pommerol, à côté d'une cuve en bois de chêne, cerclée de bouleaux fendus, la plus ancienne de Bourgogne. Avec plus de 312 hectares plantés exclusivement en pinot noir et 27 premiers crus, Pommard est le paradis des amateurs de vins.

Santé animale

Dix ans d'expérience en phyto-aromathérapie et homéopathie

Cela fait plus de dix ans qu'au Gaec Chante l'Herbe dans le Calvados (14), les éleveurs ont recours aux médecines alternatives.

« Depuis mon installation sur l'exploitation familiale, avec mon épouse Christine, il y a plus de dix ans, nous avons recours aux médecines alternatives : phytothérapie, aromathérapie et homéopathie», explique Cyril Vallée. Aujourd'hui, en Gaec de quatre associés, avec un second couple, Stéphane et Alexandra Bourlier, leur objectif est de ne pas utiliser de traitement allopathique. Bien qu'ils aient droit à deux traitements allopathiques par an, l'exploitation étant certifiée agriculture biologique, ils ne souhaitent pas en faire usage, *«par conviction. On travaille sur le respect des équilibres naturels. De plus, l'ensemble de notre production étant commercialisé en vente directe, nous sommes très attentifs à la qualité de nos produits»*, précisent les éleveurs. Avant de se lancer dans ces pratiques, ils ont réalisé des formations.

Des objectifs de production en cohérence

«Avant de parler de l'utilisation des plantes médicinales, il faut bien comprendre que nous avons fait des choix stratégiques sur toutes les productions : races adaptées aux conditions du milieu et aux objectifs de productions», expliquent Cyril Vallée et Stéphane Bourlier. Les animaux ne sont pas poussés. L'objectif de croissance des veaux s'élève à 1 kg par jour. La ration est basée sur l'herbe. *«En hiver, on donne du foin et de l'enrubannage. Certes, l'alimentation est peu riche, mais elle est relativement bien équilibrée. Notre premier souci est d'avoir une conduite d'élevage adaptée »*, *ajoute Cyril Vallée. La conduite du troupeau est faite pour diminuer au maximum l'utilisation de produits de traitement. Les frais vétérinaires sur l'exploitation s'élèvent à 15 € par vache. Les vêlages entre le premier décembre et le 15 février sont évités pour restreindre les problèmes de diarrhées sur les veaux. La gestion du parasitisme se fait par l'intermédiaire du pâturage tournant. Les veaux nés à l'automne sont quant à eux rentrés en bâtiment au sevrage pour éviter une contamination. Ils ne ressortiront qu'au printemps suivant. «On réalise des coproscopies. En cas de besoin, seuls les animaux parasités sont vermifugés»*.

Une administration par cure

«L'emploi de plantes vient ensuite, notamment l'hiver. Elles sont utilisées comme un outil de prévention et d'entretien de la santé du troupeau. On donne surtout aux animaux de l'huile de foie de morue et des oligo-éléments», décrit Stéphane Bourlier. L'huile de foie de morue est directement pulvérisée sur une botte de foin la veille de la distribution, pour une bonne imprégnation de l'ensemble de la botte. Une cure de 50 g par jour et par animal est faite pendant cinq jours de suite, deux à trois fois dans l'hiver. L'huile de foie de morue est un bon complément nutritionnel et un remède préventif contre les carences. Une cure d'oligo-éléments est aussi apportée durant l'hiver pour la gestion des carences de vitamines et ce notamment durant les périodes sensibles (sevrage, mise bas,…). La posologie est de 50 g par jour et par vache pendant cinq jours. Elle est administrée sous forme de poudre en mélange avec des céréales ou sur l'enrubannage. *«On met par ailleurs de l'argile en poudre dans un seau en libre service pour renforcer les veaux et diminuer le risque de diarrhées. Ils adorent ça. Que ce soit de l'huile de foie de morue ou des oligo-éléments, aucun problème d'appétence n'a jamais été observé»*, constatent les éleveurs. *«Pour utiliser cette médecine, il faut savoir diagnostiquer les problèmes dès le départ. On doit faire le choix de travailler autrement. Cela nous a vraiment obligés à mieux observer nos bêtes mais aujourd'hui on arrive mieux à déceler la cause du problème et donc mieux cibler le traitement»*, précise Cyril Vallée.

CYRIELLE DELISLE

▶ En chiffres

L'ensemble des produits des différents troupeaux présents sur l'exploitation est destiné à la vente directe.
- 4 UTH
- 55 mères limousines
- 80 brebis
- 750 poules pondeuses
- 3 000 à 3 200 poulets de chair



C. Delisle

Stéphane Bourlier et Cyril Vallée. «*La phyto-aromathérapie correspond à notre choix de conduite d'élevage*».

Visite d'essai

Les tomates non hybrides n'ont pas à rougir

Le Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb) vient d'organiser une visite d'essai bio mettant en valeur les tomates rondes rouges non hybrides.



Yanick Loubet, agriculteur à Ruffey-lès-Beaune, a accueilli une douzaine de maraîchers bio.

Soucieux de développer la communication et les échanges entre maraîchers biologiques, le Sédarb a proposé une visite d'essai sur les tomates, la semaine dernière chez Yanick Loubet, agriculteur bio à Ruffey-lès-Beaune (21).

«L'objectif est de trouver et connaître des variétés non hybrides utilisables en agriculture biologique» explique le technicien Alexandre Bréjean, insistant sur le fait qu'il existe une réelle gamme de variétés non hybrides productives et intéressantes en vente directe.

Ces variétés présentent également l'intérêt d'être reproductibles par le maraîcher au niveau local et permettent de se détacher de la dépendance des entreprises semencières qui imposent le rachat systématique des graines tous les ans. Douze maraîchers de plusieurs départements avaient fait le déplacement à Ruffey-lès-Beaune et ont pu déguster les sept variétés présentes (Géante d'Ingegnoli, Bulgarian triump, Glamour, Perpignan, Market miracle, Altajsky urozajnij et Paola, le témoin hybride). *«L'idée est de connaître les rendements et les qualités gustatives de ces variétés, en comparaison à l'hybride»* souligne Yanick Loubet, *«grâce à ce type d'essais, nous pouvons conserver les variétés naturelles. Les maraîchers doivent pouvoir se les ré-approprier chez eux»*. Les résultats définitifs de l'essai ne seront connus qu'au mois d'octobre (site internet www.biobourgogne.fr). En attendant, un prochain essai bio sera mis en place et portera sur plusieurs variétés de mâche.

Contact technique maraîchage biologique au Sédarb :
Alexandre Bréjean
03 80 28 80 45
alexandre.brejean@sedarb.org.

AURÉLIEN GENEST



Bourgogne Notre Région

2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL POUR LES JEUNES

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 5 septembre :

et sur www.cr-bourgogne.fr



" les jeunes à l'honneur "

Entretien avec **François PATRIAT,**
Président du Conseil régional de Bourgogne

La Bourgogne consacre la moitié de son budget aux 15-30 ans. Les jeunes sont au cœur de ses politiques car, à travers eux, c'est l'avenir de la Bourgogne qui se construit.


© Vincent Arbelet

Bourgogne Notre Région : Le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations. Comment la Région Bourgogne vient-elle en aide aux familles ?

François Patriat : Dans un contexte économique difficile amplifié par la politique de démantèlement de l'Etat, la Région intervient pour aider les familles et faciliter l'accès à l'éducation. L'égalité des chances est au cœur de notre action. Les familles continueront à bénéficier de la gratuité des manuels scolaires, de la fourniture de la « boîte à outils », d'aides au transport et à la restauration scolaire.

Une enquête réalisée cet été* indique que les Français placent l'éducation en tête de leurs attentes en matière de service public.

Je n'en suis pas surpris puisque l'éducation a toujours été, pour moi, une priorité. L'éducation est un tout. Ce n'est pas seulement la scolarité, c'est aussi « le vivre ensemble ».

La compétence des Régions en matière de formation initiale concerne les lycées. Quelle est la contribution du Conseil régional ?

Nous consacrons près de 100 M€ par an pour rénover et entretenir les lycées et leur permettre de fonctionner dans leurs missions d'accueil, de restauration et d'hébergement.

Vous êtes également très attaché à l'apprentissage.

L'apprentissage répond aux besoins et attentes de nombreux jeunes. C'est d'ailleurs une voie efficace : 75 % des apprentis trouvent rapidement un emploi. Nous y consacrons, chaque année, 60 M€ et la Bourgogne est la 3e Région pour l'aide aux apprentis.

Pour les mêmes raisons, vous valorisez au plus haut niveau la formation professionnelle.

51 % des jeunes ayant suivi une formation financée par la Région trouvent un emploi dans le mois qui suit la fin de stage. Ces résultats nous incitent à faire plus encore. Trois programmes sont emblématiques de cette volonté : les emplois tremplins, les contrats ressources, et les Plateformes d'accompagnement à la qualification (PAQ).

Dans l'enseignement supérieur, les universités de Bourgogne et de Franche-Comté se sont regroupées. Quel est le sens de cette alliance ?

Nous voulons inciter plus de bacheliers à poursuivre leurs études dans nos deux régions. Le regroupement permettra de proposer une offre de formation et de recherche élargie. Les étudiants accéderont à plus de 800 diplômes ! ■

*Baromètre BVA-Institut Paul Louvrier-France Info-Les Echos-Juillet 2011

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine Bourgogne notre région n°23

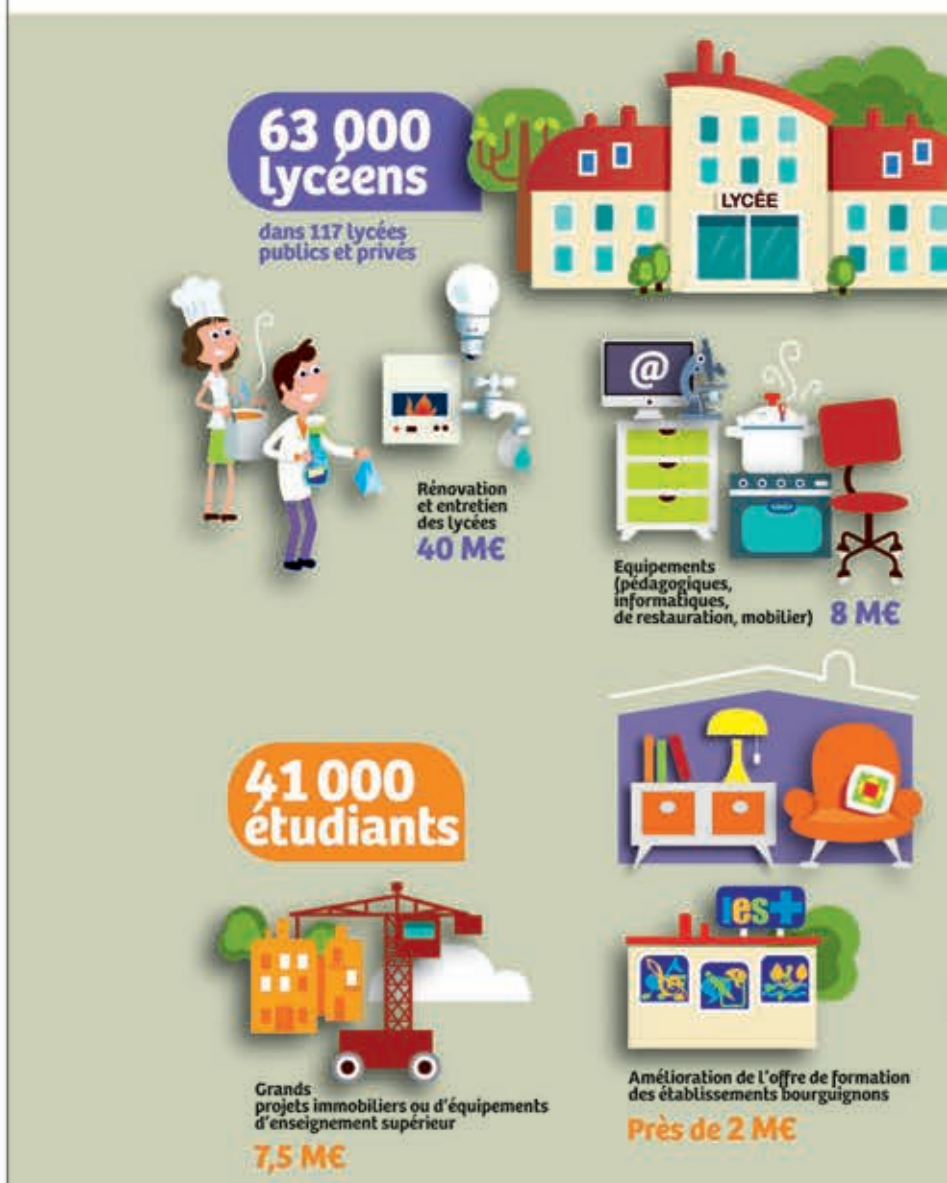
Bourgogne
Conseil régional

Lycéens : des manuels scolaires gratuits



Tous les lycéens de Bourgogne bénéficient de la gratuité des manuels scolaires en filière générale, technologique, agricole ou professionnelle .

Depuis la rentrée 2004, la Région verse directement une dotation financière aux lycées pour l'achat des livres. Cette disposition permet d'alléger le budget rentrée des familles et contribue à l'égalité des chances. Le principe est bien sûr toujours d'actualité à la rentrée 2011-2012. Les établissements reçoivent un forfait de 150 € pour chaque élève inscrit en filière générale et technologique, et de 40 € pour chaque élève de la filière professionnelle. Depuis la mise en place de la gratuité, le Conseil régional y a consacré un budget de 17 M€. ■



La Région consacre un euro sur deux aux jeunes.

Apprentissage : des aides tous azimuts



Aider les apprentis à s'équiper, à se loger, à bouger... Encourager les entreprises à les accueillir...

La Région verse aux apprentis et à leur famille des aides financières pour alléger le coût des formations, notamment une participation forfaitaire aux frais de transport, d'hébergement et de restauration lors des semaines de regroupement dans les centres de formation. Dans le cadre du dispositif « Boîte à outils », le Conseil régional verse une dotation financière aux CFA pour l'achat des tenues et outillages utilisés par les apprentis. Grâce aux aides qu'elle attribue aux employeurs, la Région facilite le recrutement d'apprentis et encourage l'embauche des jeunes dont la situation personnelle est fragile. ■

Enseignement supérieur : les bonnes raisons d'étudier en Bourgogne



La Bourgogne joue la carte de la pluridisciplinarité en matière d'enseignement supérieur.

L'université de Bourgogne, des départements d'IUT variés, des écoles d'ingénieurs et une école de commerce reconnues, une antenne de Sciences Po... dispensent des formations de qualité, soutenues par le Conseil régional, qui attirent chaque année 41 000 étudiants. Pour proposer une offre de formation attractive, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Bourgogne/Franche-Comté, créé en 2010, a pour objectif de devenir un ensemble universitaire de référence. Par ailleurs, Le Polytechnicum Bourgogne/Franche-Comté regroupe, depuis 2010, dix écoles d'ingénieurs et de management. ■

Qualification : une plateforme pour construire son projet

Les dix nouvelles Plateformes d'accompagnement à la qualification (PAQ), réparties sur l'ensemble du territoire bourguignon, permettent de proposer à tout demandeur d'emploi l'accès à un premier niveau de qualification.

La Région y investit 8 M€ cette année. Accéder à une qualification est un gage d'insertion professionnelle durable. Mais quel métier, quelle formation choisir ? Comment s'y préparer ?



Les Plateformes d'accompagnement à la qualification apportent une réponse adaptée à ces questions : pour construire son projet professionnel, se remettre à niveau et acquérir les compétences clés indispensables avant l'entrée en qualification. ■



Son objectif : favoriser leur insertion professionnelle et leur épanouissement personnel.

Métiers sanitaires et sociaux : des formations pour un secteur d'avenir



La Région impulse une véritable dynamique dans le secteur sanitaire et social qui offre une palette diversifiée de métiers, propose des recrutements croissants et de réelles perspectives de carrière.

Le Conseil régional consacre 24 M€ par an au financement d'une cinquantaine de formations sociales et paramédicales, et plus de 2 M€ à des bourses destinées aux étudiants, accompagnant ainsi près de 4 000 Bourguignons vers l'emploi. La Région s'est associée à Pôle Emploi pour financer des formations d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture et d'ambulanciers, afin d'en assurer la gratuité pour les demandeurs d'emploi. Ces formations permettent d'accéder rapidement à l'emploi. ■

Jeunes et entrepreneurs : grâce aux aides de la Région

La Région apporte le coup de pouce nécessaire aux jeunes pour concrétiser leurs projets entrepreneuriaux.

Une bourse du créateur vient ainsi en aide aux créateurs d'entreprises innovantes sans revenu et sans emploi, signataires d'un contrat avec l'incubateur régional de Bourgogne Premice. Ceux qui souhaitent se lancer dans la création d'une entreprise peuvent bénéficier de prêts régionaux à taux zéro.

La Région abonde également le fonds OSEO pour la transmission d'entreprise. Conseils pratiques et subventions : le Programme d'aide à la création dans les quartiers (PACQ) permet aux résidents des zones urbaines sensibles de lancer et pérenniser leur entreprise dans de bonnes conditions. ■



Journées départementales

«Le bocage, une ressource pour le chauffage et le paillage ?»

Exploitation du bois de bocage : les matériels s'adaptent

La valorisation du bois de bocage pour le chauffage ou le paillage est subordonnée à l'utilisation de matériels performants qui assurent un bon débit de chantier dans les conditions d'une exploitation agricole. Les constructeurs s'adaptent et en feront la démonstration lors des prochaines journées départementales consacrées au bocage bourguignon.

Entre écologie et économie, la valorisation du bois de bocage ouvre des perspectives intéressantes. «*Toutefois, ce qui fait que l'exploitation de la haie peut être valable aujourd'hui et compétitive c'est la capacité à optimiser et à organiser toute la chaîne de mécanisation* », insiste Etienne Bourgy de la FD Cuma de la Nièvre. C'est ce qui sera démontré lors des quatre journées départementales à venir sur le thème «Le bocage une ressource pour le chauffage et le paillage ?». La ressource existe, encore faut-il se donner les moyens de l'exploiter de façon optimale.

Tout compris, si l'on considère le temps passé, le matériel, la main d'œuvre et même l'investissement en bâtiment de stockage, il ne faut pas dépasser 18 à 20 euros/m3 et même, conseille Etienne Bourgy, être plutôt en dessous. Il faut impérativement rechercher le meilleur rapport qualité/prix/temps passé, sous peine de voir le prix au m3 de plaquettes augmenter de façon importante. C'est possible, compte tenu des progrès des matériels, avec un bémol cependant, car tous les matériels du marché forestier ne sont pas forcément adaptés à une utilisation dans un contexte agricole.

Les constructeurs s'adaptent actuellement au marché agricole, et commencent à proposer des outils forestiers ou semi-forestiers qui répondent aux besoins et à l'utilisation des exploitants agricoles. C'est le cas notamment pour les grappins coupeurs (adaptables aux télescopiques) ou les grappins débardeurs (adaptables aux tracteurs). Quand l'utilisation des matériels reste ponctuelle, note Etienne Bourgy, le recours aux Cuma qui commencent à s'intéresser à ce domaine d'activité est intéressant. Certaines investissent dans du matériel adapté et performant qui permet de mener à bien toutes les étapes d'un chantier : l'abattage, le débardage, la mise en tas, le broyage, le transport…

De l'efficacité du matériel dépend la rapidité et la bonne maîtrise d'un chantier, en particulier il faut que le débit reste soutenu, sur le broyage en particulier. Le choix d'un matériel performant est donc essentiel si l'on veut contenir ses frais et rentabiliser l'exploitation de ses éléments de bocage. C'est ce que les interventions et les démonstrations montreront les 13, 14, 15 et 16 septembre. Ces journées permettront entre autres de découvrir les nouvelles gammes de matériels que les constructeurs ont développé pour répondre au mieux à un marché agricole en croissance.

ANNE-MARIE KLEIN



Grappin coupeur de Westtech

Repères

Renseignements et inscriptions : Chambre d'agriculture de Côte d'Or : Sylvie Lemaire - 03 80 28 81 38.

FD Cuma de la Nièvre : Etienne Bourgy – 03 86 93 40 25 .
Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire : Etienne Lalanne – 03 85 29 56 20.
Chambre d'agriculture de l'Yonne : Vincent Gallois – 03 86 94 26 34.
Chambre d'agriculture de Bourgogne : Françoise Pierson – 03 80 48 43 15
Inscriptions en ligne sur : www.bourgogne.chambagri.fr

Juridique

Des tracteurs en grand excès de vitesse !

De plus en plus de tracteurs sont verbalisés pour des infractions qu'ils n'ont pas commises (excès de vitesse sur l'autoroute, stationnement gênant ou impayé au cœur de Paris ou de Nantes…).

Ces verbalisations hors du commun sont bien évidemment injustifiées, les tracteurs en question n'ayant bien souvent même pas quitté l'exploitation de leur propriétaire ! Elles sont dues à deux phénomènes distincts. D'une part, dans la majorité des cas, les tracteurs sont verbalisés à cause de l'utilisation de fausses plaques d'immatriculation, il s'agit de la technique de «la doublette», par laquelle une personne usurpe des numéros d'immatriculation pour les apposer sur une voiture volée. D'autre part, dans certains cas, des erreurs informatiques sont à l'origine de ces verbalisations farfelues.

Lorsqu'un agriculteur reçoit une telle amende, il doit bien entendu la contester, ce qui n'est pas chose aisée. Pour cela, la plupart des victimes ont rempli la demande d'exonération de l'amende en joignant une photocopie de la carte grise du tracteur ainsi que des photos de celui-ci. D'autres ont porté plainte auprès de la gendarmerie pour usurpation de plaque d'immatriculation, cette démarche est la bonne afin que l'officier du ministère public étudie la contestation. En effet, d'après l'article 529-10 du code de procédure pénale, la requête en exonération ou la réclamation n'est recevable que si elle est envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception et seulement si elle est accompagnée du récépissé du dépôt de plainte pour usurpation de plaque d'immatriculation.Ce délit est en plein essor ces dernières années. Par exemple, en 2009, plus de 11 000 plaintes pour usurpation de numéros de plaques d'immatriculation ont été déposées. En 2004, le délit d'usurpation de plaque d'immatriculation a été introduit dans la législation française.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le service juridique de la FDSEA.

TIFFANY MICHEL

Formations (58)

Perfectionnez vos techniques d'élevage en production ovine

Plusieurs formations dans le domaine de la production ovine sont proposées cet automne, dont une nouvelle qui a pour objectif d'utiliser les contraintes réglementaires comme outil de progrès de l'élevage.

En élevage, comme dans beaucoup d'autres productions, il y a deux moyens d'améliorer son revenu : produire plus ou diminuer les coûts de production.

Dans un contexte économique difficile, les éleveurs sont contraints d'améliorer les performances zootechniques de leur élevage. Pourquoi ne pas utiliser les contraintes réglementaires pour progresser dans dans sa technique d'élevage? Quant à la charge de travail, la soulager reste un objectif des plus important : nous pouvons vous proposer des outils pour être plus efficace sur la partie administrative.

Plusieurs formations sont prévues cet automne dans la Nièvre :

- La formation *«Limiter les pertes sur agneaux»* propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient.
- La formation « Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir » veut donner aux éleveurs les astuces pour utiliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès.
- La formation « Ovitel » permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel, et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponses qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire).

Rendez-vous...

La Chambre d'Agriculture propose des formations en élevage ovin :
- « Limiter les pertes sur agneaux » propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. Le 24 novembre 2011
- « Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir » veut donner aux éleveurs les astuces pour utiliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Le 27 octobre 2011
- La formation « Ovitel » permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel, et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponses qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire). Le12 octobre 2011
renseignements auprès de CH. Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'Agriculture (58) - 06 72 39 76 43
inscription auprès de M. Goin, centre de Formation de la Chambre d'Agriculture (58) 03 86 93 40 37.

Gestion informatique du parcellaire

Avec Mes p@rcelles, je pilote mon exploitation

Mes p@rcelles, développé par les Chambres d'Agriculture est une application Internet simple d'utilisation. Elle permet d'accéder à une gestion technique et économique de tout type de production : grandes cultures, prairies, vignes.

Mes p@rcelles intégre un outil cartographique de gestion du parcellaire. Vous visualisez vos îlots et pouvez facilement intervenir sur les parcelles pour réaliser une découpe culturale ou technique.

Gérer facilement son parcellaire

Les fonds de carte IGN et les photographies aériennes vous apportent un confort d'utilisation supplémentaire pour localiser des contraintes réglementaires comme les cours d'eau. Vous disposez d'un plan d'épandage ? il peut être intégré à Mes p@rcelles pour automatiquement adapter les surfaces épandables.

Gagner du temps et se conformer à la réglementation

Vous avez des parcelles en zone vulnérable ou avez souscrit un engagement MAE (Aide Rotationnelle, PHAE2 ou MAEt) ? Vous savez alors qu'établir un plan prévisionnel de fumure à la main est long et fastidieux, avec Mes p@rcelles vous réalisez les calculs de dose d'azote à apporter par culture en quelques clics. Le calcul de la dose N est réalisé selon la méthode des bilans conformément au programme d'action de la Directive Nitrates en Zone Vulnérable. Les conseils de fertilisations P et K sont basés sur la méthode du Comifer. Chaque parcelle de l'exploitation sera paramétrée en fonction de son type de sol. Ceci est rendu possible par le travail réalisé ces dernières années par les Chambres d'agriculture de Bourgogne qui ont caractérisé plus de 400 échantillons de sols nivernais.

La tenue du registre phytosanitaire peut se révéler complexe lorsque l'on veut, par exemple, vérifier les délais avant récolte d'un produit ou bien tester si le mélange de deux produits est autorisé.... Pour cela, Mes p@rcelles intègre un outil de vérification du registre phytosanitaire vous alertant sur toute anomalie dans les enregistrements réalisés. Le module phytosanitaire est mis à jour toutes les semaines pour vous faire bénéficier des dernières informations sur les évolutions des produits vous garantissant le respect de la réglementation. Avec l'outil de cartographie, dessiner ses bandes enherbées devient facile et permet de respecter la conditionnalité : pas d'engrais ni de traitements phytosanitaires sur ces bandes.



Une fois l'enregistrement de vos pratiques réalisé, vous pouvez rapidement éditer les documents réglementaires :
- plan prévisionnel de fumure,
- cahier d'épandage,
- registre phytosanitaire,

Améliorer les performances de son exploitation

Sans supplément de coût, vous disposez automatiquement du module économique intégrant marges brutes et marges semi-directes. A partir des marges brutes, les charges de main d'œuvre, de matériels et de prestataires peuvent être facilement ajoutées pour aboutir aux marges semi-directes. Mes p@rcelles permet, sans effort supplémentaire, de suivre en temps réel vos charges et les résultats économiques par culture ou par parcelle et ainsi améliorer vos performances technico-économiques.

Mes p@rcelles gère aussi les stocks d'intrants. En renseignant les stocks en début de campagne et vos différentes factures, vous pouvez consulter l'état des stocks en temps réel après chaque enregistrement. Les coûts unitaires de chaque intrant sont automatiquement déterminés à partir des factures enregistrées, pas de double saisie à faire.

Exploiter ses informations

Vous ne saisissez pas deux fois la même information, Mes p@rcelles utilise les données déjà saisies pour différentes utilisations possibles comme les calculs de marges ou la gestion des stocks.

Mes p@rcelles permet aussi de réaliser l'export vers Télépac (RPG et S2jaunes) en toute simplicité. Cela vous fait gagner du temps et vous facilite la déclaration PAC.

Sécuriser ses données

L'accès à votre espace personnel est sécurisé par un identifiant et un mot de passe garantissant la confidentialité de vos informations. Mes p@rcelles n'est pas un logiciel qui doit être installé sur votre ordinateur, il s'agit d'une application internet qui ne nécessite qu'une connexion ADSL. Les données sont stockées sur un serveur indépendant, vous êtes libéré des contraintes informatiques : pas de sauvegarde ni de mise à jour à effectuer.

Bénéficier d'une formation et d'une assistance

Pour maîtriser l'outil en toute autonomie, vous bénéficiez d'une formation initiale de deux jours pendant laquelle vous travaillez sur votre exploitation. Cette formation est assurée par deux conseillers de la Chambre d'Agriculture.

En cas de problème dans l'utilisation quotidienne, vous bénéficiez aussi d'une assistance téléphonique, (coût intégré dans l'abonnement annuel). Elle est assurée par les mêmes conseillers qui vous ont formé et peuvent facilement répondre à vos questions et vous guider dans vos enregistrements.

Contacts : Matthieu Noroy, 03 86 93 40 53 - matthieu.noroy@nievre.chambagri.fr

Vivien Vacher, 03 86 93 40 59 – vivien.vacher@nievre.chambagri.fr

▶ Rendez-vous

Découvrir Mes p@rcelles

La Chambre d'agriculture vous propose de découvrir « Mes p@rcelles » lors de quatre démonstrations prévues les 13 et 15 septembre 2011 La campagne culturale 2012 commence. Comme plusieurs centaines d'exploitants en Bourgogne, dotez vous d'une solution informatique complète, performante et sécurisée avec Mes p@rcelles.

Le mardi 13 septembre 2011 :
-9h30 - 11h Chambre d'agriculture à Cosne sur Loire, 15 rue du Berry.
-14h - 16h à la Chambre d'agriculture à Nevers, 25 Bd Léon Blum.

Le jeudi 15 septembre 2011 :
-9h30 - 11h Chambre d'Agriculture à Decize, 69 rue du 14 juillet..
-14h - 16h à la Chambre d'agriculture à Corbigny, 1 rue du Petit Fort.

Se former à Mes p@rcelles

Les deux prochaines sessions de formation se tiendront les : 20 et 29 septembre 2011 à la Chambre d'agriculture à Nevers, 25 Bd Léon Blum. 10 et 17 novembre 2011 à la Chambre d'agriculture à Nevers, 25 Bd Léon Blum.

Elevage

Démonstrations ORANIWEB

Les 13 et 15 septembre la Chambre d'Agriculture de la Nièvre vous propose de découvrir l'application internet ORANIWEB lors de quatre réunions de démonstrations communes avec les démonstrations de l'application Mes P@rcelles.

Orani*Web Bovins permet la notification électronique de vos mouvements d'animaux.

Il facilite les obligations administratives et réglementaires. C'est un gain de temps (délai de notification, obtention des passeports).

Il permet un suivi simple au quotidien de votre troupeau pour une meilleure gestion de l'élevage.

- notification simple et rapide des naissances et mouvements en respect de la réglementation en vigueur

- inventaire complet et validé EDE en ligne de son troupeau

- fiche détaillée de chaque bovin avec tous les évènements, de l'entrée à la sortie de l'exploitation
- enregistrement des saillies et/ou consultation des inséminations

- résultats valorisés sur son troupeau (indicateurs de reproduction, bilan des vêlages, bilan de mortalité, calcul UGB...)

- enregistrement de tous les traitements et diagnostics pour permettre l'édition du carnet sanitaire

Il existe un module pocket pour une utilisation sur un ordinateur de poche type Pocket PC (Windows mobile 2003, 5 ou 6) ou smartphone (windows phone 6,5)

Orani*Web Ovins/Caprins permet :

- de gérer votre effectif Ovins et Caprins

- de gérer la pose des repères sur vos animaux

- d'imprimer les bons de commandes de boucles

- d'imprimer les documents de circulation de vos animaux

Horaires et lieux des démonstrations:
Mardi 13 septembre:
9h30 à 11h: Chambre d'Agriculture à Cosne sur Loire, 15 rue du Berry

14h à 16h : Chambre d'Agriculture à Nevers, 25 boulevard Léon Blum

Jeudi 15 septembre:
9h30 à 11 h : Chambre d'Agriculture à Decize, 69 rue du 14 juillet

14h à 16h : Chambre d'Agriculture à Corbigny, 1 rue du Petit Fort
Une base de démonstration est également à votre disposition sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre : www.nievre.chambagri.fr en cliquant sur sur Or@niweb (sur la droite de l'écran) puis sur le logo de démos.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'EdE au 03 86 93 40 40 ou accueil-ede@nievre.chambagri.fr

▶ Vient de paraître

Évaluation des variétés de colza

L'outil Oléov@r du Cetiom vient de mettre à jour (le 12 août) ses résultats pour l'évaluation des variétés de colza.Productivités par région, comportements maladie/verse, précocités, hauteurs, caractéristiques technologiques, bilan de campagne et commentaires sur les variétés : autant d'informations mises à disposition en matière de colza, en cliquant sur le lien ci-après : (www.oleovar.cetiom.fr/sitearchitek/v2/cetiom.nsf/html/5H4KNQ?OpenDocument). On peut retrouver l'ensemble des informations sur les variétés de colza, faisant la synthèse nationale du réseau d'évaluation des variétés de colza d'hiver 2010-2011. On peut aussi cliquer sur une carte de France divisées en six régions de production (Centre, Nord-Ouest, Nord-Est, Centre-Est, Sud et Ouest), ce qui permet d'accéder au secteur géographique de son choix afin d'obtenir les résultats adéquats. Pour en savoir plus sur les faits marquants de la campagne, les résultats variétaux… on peut aussi cliquer sur deux boutons qui renvoient aux sujets suivants. Principaux faits marquants de la campagne. Présentation des réseaux d'essais et des variétés (listes des essais validés par regroupement pour le rendement et présentation des variétés).

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 12,57 euros/tonne du 1er au 15 septembre pour toutes les céréales.

Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 1,41 euro/tonne du 1er au 15 septembre pour toutes les céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept.-mars	202,00	N C
Sud Est	BPMF	sept.-mars	210,00 à 215,00	A C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	4 de sept.	208,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	4 de sept.	205,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	sept.-déc.	320,00 à 325,00	A C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	61-62 kg/hl	4 de sept.	191,00	V C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
	61-62 kg/hl	sept.-déc.	185,00 à 188,00	A C à V C
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	C

MAÏS — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or		-	-	
/Saône et Loire		sept.	213,00	V C
Aube/Yonne		sept.	230,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	50 kg/hl	sept.	225,00	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	sept.-déc.	220,00	N C

Céréales France (disponible ou rapproché) 2 SEPTEMBRE

Blé fourrager NR Dép. Eure-et-Loir : 204,00 ; Blé meunier NR Départ Eure-et-Loir : 215,00; Blé standard NR Rendu Rouen (sept./déc.) : 207,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (sept):198,00; Orge de Mouture Rendu Eure-et-Loir (sept):189-190; Maïs Départ E et L NR 205 ; Maïs FOB Rhin (sept) : 210 ; Maïs FOB Bordeaux 211 ; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR : 390,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 230,00; Colza Rendu Rouen (disp.) : 455,00 ; Colza FOB Moselle (matif, nov.) :439,25.

Pailles et fourrages 30 AOÛT

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :85 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1ère coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 31 AOÛT

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 310
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2100
Lactosérum : 800
Babeurre (normes hollandaise) : 1980
Babeurre sans norme : 1900
Huile de coprah raffinée : 1285
Huile de palme raffinée : 925
Luzerne déshydratée 18% : 180
Pulpes de betterave Marne : 170
Sons Pellets : 139
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1050
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.35 : 790

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - 22 - PLERIN - 1er septembre
Présentés : 59 716
Vendus au classement de 1,270 à 1,281€ soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,277€ (+0,001).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,297€
540 coches vendues à 1,035 (+0,002)
départ élevage1,040 à 1,063
regroupées de1,033 à 1,038

INDICE PORCELET
Du 29 août au 2 septembre : Prix à 25 kg: 1,860 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 31,750
Du 22 août au 26 août : Prix à 25 kg: 1,870 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 32,000

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 5 SEPTEMBRE (A titre indicatif, cours de la semaine passée).

Ovins: 325	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux -44kg	83-110	2,15-2,56
Agneaux +44 kg	97-128	2,04-2,61
Brebis	30-94	0,50-1,22
Béliers	90-110	2,14-2,21

Vente plus rapide en agneaux, légère amélioration des tarifs.
Demande toujours forte en brebis, fermeté des tarifs... **FOIRE AUX AGNELLES LE 12 SEPTEMBRE A LA SICAGEMAC.**
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 12 SEPTEMBRE AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 5 SEPTEMBRE
Amenés 1357 - 99,6% de vendus. Apports satisfaisants en quantité, mais aussi en qualité. Seulement 5 invendus.
- Effectifs : agneaux : 1148 Brebis : 199 Béliers : 4 Caprins : 6
Agneaux: la demande reste très forte, et les cours continuent de progresser en gras comme en maigres.
Brebis : transactions rapides et totales. Cours très fermes.
Béliers, caprins : demande suivie.
Prochain marché lundi 19 septembre 2011 (pesée 6h00, vente 9h00)

	E	U	R	O
Brebis	-	0,93 à 1,39 (53 à 101 €)	0,64 à 1,08 (36 à 62 €)	0,37 à 0,59 (22 à 30€)
Béliers (95 à 121 €)	**Chèvres** (14 à 25 €)		**Agneaux maigres** (80 à 95 €) 2,50 à 2,78	
Agneaux gras -38 kg (82 à 105€)	-	2,52 à 3,03	2,41 à 2,72	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (95 à 116€)	-	2,45 à 2,83	2,33 à 2,68	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (96 à 122€)	-	2,24 à 2,64	2,15 à 2,30	-
Agneaux gras: + 50 kg (103 à 118€)		2,00 à 2,20		

18 - Sancoins -
Le 27 juillet

Amenés 1039, dont 605 agneaux, 51 agneaux d'embouche, 367 brebis et 15 béliers.
Demande toujours soutenue en brebis de qualité. Apports plus importants en agneaux. Cours facilement reconduits.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 68,00-110,00-85,00 (=). **Agneaux** d'embouche 55,00-80,00-70,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,25-5,75-5,60 (=); R 5,00-5,45-5,30 (=); 19-22 kg U 4,90-5,70-5,40 (=); R 4,55-5,15-5,00 (=). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,90-2,20-2,05 (+0,10); R 1,65-1,80-1,70 (+0,10); O 1,20-1,55-1,50 (+0,10). **Agneaux** gris 18-22 kg U 4,70-5,15-5,00 (=); R 4,55-5,00-4,90 (=).

Viande bovine

Bovins élevage engraissement

18 - Sancoins - 31 août

Amenés 154 broutards et 87 bovins d'embouche.
Plafonnement des cours en broutards et en embouche, toutes catégories
Au kg : **Broutards** Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 2,90 (=); R 2,82 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,80 (=); R 2,60 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,65 (=); R 2,52 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,60 (=); R 2,45 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,52 (=); R 2,38 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. **Broutardes** Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,36 (=); R 2,21 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,36 (=); R 2,20 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,20 (=); R 2,06 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : **Châtrons** Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. **Génisses** Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1200,00 (=); R 800,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1450,00 (=); R 1200,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. **Vaches** Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E inc.; U 1150,00 (=); R 870,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E inc.; U 1350,00 (=); R 1150,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E inc.; U 1100,00 (=); R 800,00 (=); O 670,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E inc.; U 1250,00 (=); R 1100,00 (=); O 800,00 (=).

SANCOINS 31 août
Amenés 183, dont 3 bœufs, 66 génisses, 108 vaches et 6 taureaux.
Bonne demande, toutes catégories mais les cours sont reconduits.

SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS 31 août
Amenés 224, dont 3 bœufs, 67 génisses, 144 vaches, 8 taureaux et 2 jeunes bovins.
Cours reconduits malgré une vente légèrement plus calme.

SANCOINS Veaux d'élevage - 31 août

Amenés 62.
Les cours sont reconduits, toutes catégories.
A la pièce : **Veaux** Charolais mâles légers 240,00-315,00-275,00 (=); lourds 320,00-385,00-350,00 (=); conformation supérieure 390,00-445,00-405,00 (=); Charolaises femelles légères 225,00-275,00-245,00 (=); lourdes 275,00-335,00-315,00 (=); conformation supérieure 335,00-390,00-365,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 240,00-315,00-275,00 (=); lourds 315,00-380,00-350,00 (=); conformation supérieure 380,00-435,00-405,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 225,00-275,00-245,00 (=); lourdes 275,00-335,00-315,00 (=); conformation supérieure 335,00-390,00-365,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 29 AOÛT au 4 SEPTEMBRE. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.			
			U	inc.			
			R	inc.			
		300	E	inc.			
			U	2,52	0,04	2,54	0,02
			R	2,43	0,04	2,43	=
		350	E	inc.			
			U	2,52	0,02	2,52	=
			R	2,42	=	2,42	=
		400	E	inc.		2,60	
			U	2,49	0,01	2,49	=
			R	2,41	0,01	2,40	-0,01
	12/18 mois	450	E	inc.			
			U	2,42	0,01	2,42	=
			R	2,33	0,02	2,33	=
		500	E	inc.			
			U	2,37	0,02	2,35	-0,02
			R	2,26	0,01	2,26	=
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,18	0,01	2,19	0,01
			R	inc.		2,10	
	12/24 mois	400	E	inc.			
			U	2,04	0,03	2,06	0,02
			R	inc.			

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 6 SEPTEMBRE

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (780 à 970 €)	-	2,32 à 2,58	2,14 à 2,39	-
Taurillons 400 à 500kg (890 à 1220 €)	-	2,27 à 2,48	2,20 à 2,41	-
Taurillons 500 à 600kg (1080 à 1220 €)	-	2,15 à 2,26	2,01 à 2,10	-
Taurillons 600 à 700kg (1250 à 1600 €)	-	2,00 à 2,20	-	-
Broutards 200 à 250kg (590 à 680 €)	-	2,83 à 2,94	-	-
Broutards 250 à 300kg (700 à 840 €)	-	2,67 à 2,98	-	-
Broutards 300 à 350kg (840 à 940 €)	-	2,56 à 2,82	-	-
Broutards 350 à 400kg (890 à 1040 €)	-	2,53 à 2,65	2,39 à 2,53	
Broutards 400 à 450kg (980 à 1140 €)	-	2,40 à 2,65	2,30 à 247	-
Broutards 450 à 500kg (1090 à 1220 €)	-	2,37 à 2,45	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (450 à 660 €)	-	2,30 à 2,41	2,00 à 2,30	-
Laitonnes +300kg (730 à 860 €)	-	2,05 à 2,34	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (630 à 820 €)	-	2,00 à 2,30	2,00 à 2,09	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (810 à 1000 €)	-	2,00 à 2,30	1,94 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (890 à 1130 €)	-	1,72 à 2,00		-
Génisses 24/36 mois (790 à 2170 €)	2,02 à 2,27	1,70 à 2,01	1,66 à 177	-
Vaches suitées mâle/femelle(920 à 1840 €)				
Vaches -5 ans	1,89 à 2,21 (1060 à 1520€)	1,65 à 1,94 (910 à 1460€)	1,50 à 1,82 (740 à 1100€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,91 à 2,16 (1370 à 1740€)	1,64 à 2,00 (1050 à 1750€)	1,47 à 1,75 (850 à 1220€)	1,20 à 1,45 (600 à 820€)
Vaches +10 ans	-	1,52 à 1,77 (1010 à 1420€)	1,46 à 1,66 (920 à 1260€)	1,20 à 1,45 (650 à 890€)
Taureaux (1160 à 1700 €)		1,44 à 1,71	-	-
Taurillons culards 332 à 541kg 1060 à 1440 € (2,66 à 3,19)				
Génisses18 mois formées 312 à 538kg 830 à 1310 € (2,35 à 3,06)				
Génisses 30 mois formées 502 à 614kg 1400 à 1510 € (2,35 à 2,79)				
Génisses 18 mois culardes 434 à 456kg 1710 à 1800 € (3,94 à 3,95)				
Génisses 30 mois culardes 598 à 630kg 2040 à 2120 € (3,24 à 3,55)				

LES TENDANCES

BOVINS : 1238
L'offre continue à progresser sensiblement. 94% de invendus.

BROUTARDS : Les cours sont stables et la demande reste suivie dans les sujets de 250 à 400kg. Les transactions restent fluides dans les sujets de plus de 400kg, mais les cours cèdent quelques centimes après plusieurs semaines de fermeté.

TAURILLONS : L'offre et les cours deviennent hétérogènes, ce qui est normal à cette saison.

LAITONNES/GÉNISSES 18 MOIS : Activité commerciale stationnaire.

TAUREAUX : Vente totale à des tarifs intéressants.

VACHES : La demande reste active, mais les cours sont un peu plus discutés. Néanmoins, la quasi totalité des vaches a pu se commercialiser grâce aux nombreux acheteurs.

EFFECTIFS

Bovin gras : 7 • Broutards : 376 • Génisses + 2 ans : 40 • Génisses - 2 ans : 158 • Laitonnes: 112 • Taureaux : 17 • Taurillons : 121 • Vaches : 298 • Vaches suitées : 16 • Culards : 27 • Veaux : 02 • Divers : 08 • Vaches cheptel : 40

Viande bovine

Sicagemac - marché du 5 septembre

CORBIGNY

Bovins : 361	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (290-370 kg)	760-920	2,34-2,72
broutards (375-440 kg)	890-1110	2,39-2,58
Taurillons (390-540 kg)	880-1050	1,93-2,30
Taureaux (890-990 kg)	1300-1520	1,45-1,52
Vaches légères	500-980	-
Vaches entre deux	1010-1210	
Vaches lourdes	1230-1670	

LES TENDANCES

La présentation en broutards et taurillons est toujours de bonne qualité, toutefois les tarifs tendent à fléchir en sujets supérieurs à 400kg. La demande s'oriente principalement sur les sujets de moins de 350kg à des tarifs très fermes.
Commerce plus difficile en laitonnes et génisses d'export, recul des tarifs.
Activité commerciale soutenue en vaches maigres, vente rapide et quasi-totale à des tarifs soutenus.

MARCHÉ AUX CULARDS ET BÊTES DE FORMES LE LUNDI 12 SEPTEMBRE, PENSEZ À ANNONCER VOS ANIMAUX !!

Bovins gras : 14
Vaches de viande : 3,04 à 3,52 euros le kg /viande

Le placement demeure rapide et totale à des cours stables.

PROCHAIN MARCHÉ : Prochain marché bovins et ovins lundi 12 septembre aux horaires habituels

▶ Des professionnels à votre service











Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 29 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	3,42	-
	O	3,18	-0,02
Génisses	E	inc.	-
	U	4,00	-0,07
	R	3,58	=
	O	3,30	-
Vaches	E	inc.	-
	U	3,75	=
	R	3,51	=
	O	3,15	-0,02
	P	2,89	-0,04
Taureaux	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	inc.	-
Jeunes Bovins	E	inc.	-
	U	3,72	=
	R	3,55	=
	O	3,22	+0,01

Matériel

Tracteur

07 - Vend tracteur Lamborghini 50 cv avec chargeur avant + épandeur à fumier Devès
✆ 04 75 38 81 23

25 - Vds tracteur Fendt 309 C 2002 4500 HR 4RM clim, TBE.
✆ 06 75 54 33 18

38 - Recherche tracteur Winner bon état. Faire offre.
✆ 04 90 72 22 42
ou 06 84 82 72 65

71 - Vds cession tracteur New Holland, 4 RM, 95 CV + chargeur MX T10, charrue Naud. 4 S, B.E.
✆ 03 85 40 36 31
ou 06 28 30 58 61

Travail sol

01 - Vds combiné semis 3m intégré px int. 25 BR de paille lactoduc pour pièces
✆ 06 47 65 03 14

21 - Vds semoir Nodet GC 4 m., traceur hydrau. fermeture des traces électri., - épandeur Robert 6 T. (réf. 3501)
✆ 06 77 61 83 08

R colte

01 -Vds andaineur Kuhn GA 3201 GM
✆ 06 63 97 37 91

21 - ACHETE mois. batteuses et presses moyenne densité, Claas, John Deere, New-Holland, MF, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, Renault, bon état et en panne. (réf. 340A)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds secoueur Rousset tapis 12 m 600 euros - ventilateur 10 cv 400 euros - grille sechoir inversé 4x2x2 m - divers mat.
✆ 04 75 05 29 53

26 - Vds presse john deere 336 autochargeuse New Holland 1006C le tout TB etat
✆ 06 85 38 23 71

42 -Recherche presse balles rondes 120x120, rouleau ou barette + tract. 60 A 120 CV
✆ 06 23 19 33 18

71 - Cause retraite vds faucheuse conditionneuse JF GX 2800 S avec transmission Swing pour grouper 2 andains, andaineur double rotor Stoll R 1405 S, 2 essieux tandem, pirouette Krone 6 toupies 7 m, orientation hydraulique, presse BR John Deere 550, remorque Gilibert 4 roues G 80 S, échelettes, ridelles de 60, freins hydrauliques, pneus 12,5/15, le tout TBE.
✆ 03 85 40 30 28

74 -Vends pirouette Kuhn 8501 to de 2007
✆ 06 82 10 30 18

Arbo-viti

38 - Vds ramasseuse Rousset 1400 TB état ok saison 2011 + foin petites bottes + déshydrateur 50 kW GAZ
✆ 06 77 82 71 58
ou 06 70 59 19 91

Epandage

07 -Vend épandeur à fumier vigneron Roche 2800 euros HT
✆ 06 15 51 58 89
ou 04 75 37 27 94

21 -Vds épandeur à fumier 6T Krone BE. (32VB1)
✆ 06 07 77 00 13

Forestier

38 - Vds fendeuse à bois à flexibles hydraulique peu servie bon état 300 euros
✆ 04 72 09 61 30
ou 06 82 12 82 13
ou 04 72 09 61 30

71 -Vds appointeuse à piquet Yanigav, 2004, série GL 201513 typ 200 GT, 2 faces, TBE, 2.200 euros.
✆ 06 18 66 34 85

Cave

84 -Cause cessation vends remorque vendange à vis 2500 et 3500 kg, cuve fibre chapeau 50 Hl, égrappoir inox, pompe Marel + divers
✆ 06 42 55 52 83

Manutention

67 - Vends élévateur 13 m grand débit, maïs, bottes de paille, bois etc. Recherche bois de charpente.
✆ 03 88 86 37 93
ou 06 89 39 12 42

Agri. divers

01 -Vds cse cess transfert lait Manus inox 3 griffes prog. tbé, desileuse pailleuse Euromark 4901, 4,9 m3 tapis neuf tbé ; nourrisseurs à bovin ; semoir gr. Sulky 2m50 sabots att. herse tbé ; brabant 4 corps Kv. ; vibro 3m 28 dts ; cell. à gr. démontable
✆ 06 77 86 27 49
ou 06 29 40 12 55

01 -Vds pailleuse portée Jeulin commandes électriques + faneuse portée 4 toupies Pottinger + chars Duthion 6 et 4m
✆ 04 74 25 45 63

18 - Vds matériels agricoles : 1 broyeur de haies Bomford ; 1 canadien Quivogne, non stop, demi chisel ; 1 tracteur Case MX 120, 3.900 h ; 1 pulvé Berthoud Mack 12 dp Tronic, porté, 24 m ; 1 jeu de trois rouleaux, traîné, 9 m, fonte, ondulé ; 1 armoire phytos, 2 m x 0,50 m ; 1 sous soleuse Askel, 0,70 m.
✆ Tél 02 48 60 06 85

21 - VENDS épandeur 8 T., TBE, 4 200 euros, - mat. hydr. 3 pts, 500 euros, - charrue 4 fers Goisin, 200 euros, - 4 disques Cavel, 200 euros, - semoir Nodet as. pour pièces, 150 euros. (réf. 360A)
✆ 06 88 96 09 82

25 - Vends tracteurs 6640 New Holland an95, 85CV, 4roues motrices équipé d'1 charg. Mailleux 40 85 grappin à fumier 1m65 + godet terre 2m + surélevateur à BR 15 000 euros + Vds tracteurs Renault 50CV an1980 équipé cabine ventilée chauffée, direction assistée et d'1 charg. faucheux et godet 2m avec bennage hydr. 3 800h 6 500 euros. Le TOUT en excellent état.
✆ 06 30 88 23 26

26 - Vds Laine de verre 7cm environ 2euros le M²/Abreuvoirs Plasson 5euros/Mini Drink 2euros/Bac à eau 1000L 100euros/Chaine alimentation Pal avec mangeoires 750euros.
✆ 06 88 49 33 21

38 -Semoir Sulky Master 3m 21 rangs socs et herse neuf. Char Favier caisse à grain 7 T. Epandeur à fumier Gilibert 5 T
✆ 04 74 85 17 06
ou 06 31 54 85 64

38 - Vds cause renouvel charrue 3 socs Naud RX328 socs rasette contre SEP neuf plus pulve semoir eng Vicon
✆ 06 87 43 40 55
ou 04 74 54 08 18

38 - Vds pompe a vide Melotti ISO3 huit cornadis salle de traite chèvre et quarante cornadis chèvre
✆ 04 76 36 05 48

38 -Vds pulvérisateur Berthoud 800 L Autoregleur rampe 12 m à treuil 24 jets quadri flo pompe pistons 105 L/M bon état.
✆ 04 74 57 80 61 HR

38 - Vds Semoir Amazone Rotec 25 rangs + Herse flexidoigts et talonnage - état neuf (moins de 15 ha) - Charrue Khun Master 100 4 corps état neuf (moins d 15 ha) - Cultipacker 3,50 m Quivogne
✆ 06 08 57 63 24

38 - Vds 3 Cornadis Jourdain 7 places galvanisés excellent état
✆ 06 32 03 80 27

38 -Vds : occ Benne 3P, fourche 3 P, scie circulaire table , petite forge, 405 Break D , 305 Break D avec crochets bas prix à débattre. Achète : tracteur IH 423, fourche Agram, presse John Deere dans l'état
✆ 06 71 58 83 88
ou 06 76 99 02 80

58 - Vds bétaillère Hauswirth 4,50M bachée bon état (3304)
✆ 03 86 50 04 29 HR

69 - Particulier vends cause retraite 5 foudres bois - 7 cuves ciment avec revêtement Epoxy - 1 pelle à terre type idéale - 1 cuve inox 15 Hl.
✆ 06 81 07 80 99

70 -Achète Corn-picker 1 rang, Cornscheller automoteur 2 et 3 rgs, Tracteur Ford 4 cyl.
✆ 06 83 59 05 70

71 -Vds épareuse Orsi 5 m, CR500, pivot rotor 1,20 m, BE, Renault Ceres 85 X, 80 CV, BV 18/18, TBE.
✆ 03 85 26 00 67

71 -Vds épareuse Rousseau Méga 45, rotor 1,20 m, tonne à lisier Joskin 7.000 L, 2003, bras pomp.
✆ 06 75 69 62 04

71 -Vds Renault Ares 826 RZ, 178 CV, cab. et pont av. susp., BV 32/32, broyeur prairie Kuhn 2,80 m.
✆ 06 75 69 62 04

74 - Vds aplatisseur Omas 550 vis souple 10 m salle de traite de Laval 2x5 silo ciment 10 T Cornadis Bungalow 18 m².
✆ 06 82 41 70 05

74 -Vds faucheuse Stoll à tambours 185 TB état et aspirateur à foin sans élice avec 20 m de tuyaux.
✆ 06 82 19 20 55

74 - vds lactoduc de Laval 5 postes pusa elect diam. 50 pompe vp 77 à démonter + cornadis avec abreuvoirs.
✆ 06 70 54 13 75

84 -30-Vds covercrops 24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, rotavator 2,55m, chisels, épand.engr. dble dis., semoirs 2,5-3-4 m
✆ 04 66 24 26 11

88 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ 06 46 04 37 74

88 -Vends Tracteur New Holland TH 140 Charrue Huard Manager 5F Faneuse Kuhn GF 5801 Très bon état.
✆ 03 29 06 09 67

Elevage

01 -Recherche mangeoires volailles 40 ou 70 kg faire offre
✆ 06 70 07 71 86

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Peugeot Boxer «Turbo» DA vit. élect. 02/98 caisse alu 3m40 «lisse» avec demi-étage convient pr (bovins, chvaux, veaux) bég CT OK 10750 euros
✆ 06 87 05 63 94

Tourisme

25 - Vds 308 diesel HDI 112 ch berline, 5 portes, boite pilotée à 6 rapp, gris métal, 6 000 km, prix : 17 000 euros, 6 mois.
✆ 03 81 44 37 88
ou 06 81 63 19 56

58 -VENDS C5 diesel 2.2 HDI, 136 cv «Exclusive» 5 portes BV auto. 04/03, 110 000 kms, CT OK, int. cuir, gris orageux métal., dispo. 10 900 euros. (réf. 3601)
✆ 03 86 50 51 28

71 - Vds Clio Bebop 1,9 L, 3 portes, 1994, 113.700, 1ère main, 2.200 euros + 4 pneus, 10 % d'usure, 165/70 R14 utilit. 220 euros
✆ 06 18 66 34 85

Achat-Vente

R colte

07 - Vds 1800 kg de pomme de terre pour animaux
✆ 04 75 87 12 78 HR

38 - VDS Corn Picker 1 rang Rivière - Casalis tremie hydraulique très bon état.
✆ 06 83 21 12 59

38 - Vds ramasseuse à noix Rousset RB2000 ramassage 2ème en très bon état 18 000 euros
✆ 06 89 64 71 12

38 -Vds ensileuse herbe Kuhn traînée 1,3 bon état 600 euros. Pic bottes 3 points Deswoys 200 euros.
✆ 06 08 93 48 96

39 -Vds maïs ensilage 9 ha, 30 balles rondes regain 2011
✆ 03 84 37 55 29 h r

42 - Vds maïs ensilage, 1 ha, à Chirassimont, départ. Loire
✆ 06 09 57 40 59

69 -Vds 3 génisses Montb Indem IBR terme 25 sept. élevage contrôle laitier vds 8 à 10 T. de blé.
✆ 06 79 12 70 91

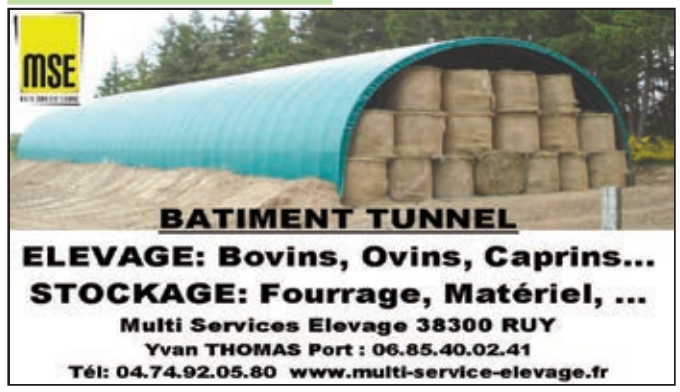
Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - Vds paille bottes rondes, région Châtillon sur Seine.(3201)
✆ 06 77 96 42 98

57 -Vends paille de blé botte cubique 1/1,2/2,5 prix : nous contacter.
✆ 06 88 99 47 89

B t. Pro.



18 -Vends cause retraite fromagerie, zone AOP Chavignol, transformation lait de chèvre et de vache.
✆ 06 75 29 33 39

Propri t

01 - Cause retraite loue ou vend exploitation zone montagne
✆ 06 99 11 57 02

18 - Vends ancienne ferme sur 3 ha, hab. + 2 grands bâtiments élev., verger, jardin, mare, beau potentiel, poss. + 34 ha, libre.
✆ Tél 06 08 15 60 74

19 - Vds Ferme 50ha prairies libres, 24 ha bois et bâtiments, prix à débattre (19210).
✆ 06 71 48 83 86

25 - Vds grande ferme pièces habitables + écurie 400 m2 + jardin de 12 are. Branne, 28 grande rue.
✆ 04 74 93 91 28

Divers

18 -Vends semences graines de blé, trié, traité, Celest + Signal, en big bag, Arezo, Cezane, Altric, Altigo, enlèvement dans le 18.
✆ 06 61 53 95 20

21 - Une première après extention de son réseau L.B. est toujours détenteur de V.T.T et autres (réf. 3604)
✆ 03 80 29 07 67

25 - Vds banquette d'angle TBE 400 euros, meuble TV 50 euros, bureau d'écolier 50 euros, meuble rangement 15 tiroirs 50 euros.
✆ 06 73 33 01 20

26 - Vd Bois de chauffage Abricotier Cerisier 100 euros la tonne
✆ 06 07 71 31 44 ou
delicesfermeardechoise@yahoo fr

26 - Vds remorque Gourdon pose à terre 5 m x 2,40 etat neuf + remorque Boggie Gillibert basculante PTC 14 T TBE
✆ 06 83 00 65 05
ou 04 75 53 53 15

27 - Achète blouses de maquignon anciennes, vieux vêtements de chasse et de campagne(pantalons, robes, vestes, ravaudés)blouses grises anciennes, vieux carniers.(32VB2)
✆ 06 08 84 27 75
ou 02 32 50 50 22

38 - 38 Vds maïs ensilage 1 HA 80 commune Montferrat
✆ 04 76 37 20 99
le soir après 20h

38 - Achète 1 tracteur 137 IH ou 1 Deutz + 1 benne 3 points + une tonne à eau + 1 Xsara Citroën 1l9 D + VDS 1 motoculteur Honda F 300 + vDS UNE anesse de 4 ans pucée + recherche cache moyau pour remorque Doyeu diamètre filtage 65mm
✆ 06 87 84 57 39

38 - Donne environ 80 pneus pour silo
✆ 06 71 34 95 56

38 -Vds Mobile Home (38) 8x3 m année 97 bon état 2 CH SDB WC chauffage, prix 2 600 euros
✆ 06 71 07 81 50

38 - Vends Atomiseur traine 1500 L Palox bois 10 euros l'un, Calibreuse et 2 tapis à noix
✆ 06 75 17 98 83

38 -Vends environ 400 kg de vendange rouge celle-ci sera ramassée par le propriétaire.
✆ 04 74 20 37 34
ou 06 09 81 76 57

38 -Vds Générateur 2 cv pour séchage noix
✆ 06 71 73 40 51

42 - Vds vaches mont. pour mettre veaux. Pièces Express ou voit. ds l'état
✆ 04 78 44 53 71 hr

57 -Vds tondeuse pour quad MF300, attelage avant coupe 1,20m éjection latérale ext. état.
✆ 03 87 87 32 94

84 - Cherche branchage de cyprès Arizonica bleu à tailler ou à couper ou à acheter selon conditions
✆ 06 08 47 87 05

Location

Agricole

38 - JA cherche à louer hangar pour mat. d'exploit. 100 m² min. à Saint-Savin ou proximité.
✆ 06 86 74 67 58

Autre

26 -Gîte 4/5 pers Drôme des collines proxi Vercors Ancienne ferme T confort Piscine 350euros/sem 120euros/WE
✆ 06 70 35 26 23

Offre

Emploi



01 - Rech. chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct-nov
✆ 06 76 03 14 55

74 -Exploit Lait cherche salarié traite - travaux des champs - transformation fromagère. Evolution possible pour association. Logement possible.
✆ 06 24 52 05 02

Demande

Emploi

69 - Fils d'agri cherche emploi à mi-temps en polyculture élevage secteur Monts du Lyonnais.
✆ 06 99 15 29 63

Offre

Service

26 -Possibilité de réaliser prestation de service en conditionnement de fruits - Etude de toute proposition
✆ 06 07 71 31 44 ou
delicesfermeardechoise@yahoo fr

38 -Agriculteur propose ses services pour charrier de l'ensilage dans l'Isère 40 euros de l'heure. Vends refoin
✆ 04 76 35 22 84
ou 06 88 92 71 74

38 -Jeune homme muni d'un camion vous effectue vos déménagements, + travaux divers extérieurs, intérieurs, travail soigné.
✆ 06 63 31 48 59

84 -Entreprise de services recherche travaux de vendanges ou ramassage de pommes
✆ 06 23 50 52 32

ENTREPREND ENSILAGE MAÏS
Ensileuse transport tassage
Possibilité transport camion
Confection silo Boudin
Dépt : 21-51-52-10-77-89-70
Tél. 06 71 75 31 87

Animaux

Divers

73 - Recherche places en pension pour 30 vaches taries et génisses de mi novembre à mai.
✆ 06 65 72 29 28

Bovin

01 - Vds 10 génisses charolaises terme sept-nov issues ins et ins vêlage facile avec certificat gestation TGS
✆ 06 14 87 71 79

01 - Vds génisses Charolaises 24 mois + 16 gros peupliers
✆ 06 87 23 93 46

01 -Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois Elevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ 06.77.19.11.44

01 - Vds génisses Holstein et Montbéliarde terme sept, oct, novembre étable CL IBR BVD OK vaccinées FC
✆ 04 74 51 70 16

18 - Elevage HBC vds 8 très bons reproducteurs charolais 18 mois-2 ans. EARL Breton, 18150 Germigny-l'Exempt.
✆ 06 82 25 17 13

18 - Vends 10 taureaux limousins, non inscrits, 10 mois, 1.220 euros HT.
✆ 06 14 40 22 10

21 - Vends génisses 30 mois pleines et reproducteurs Charolais 18 mois, G.S. Gérard Virely, 21460 Epoisotte.(3302)
✆ 03 80 96 44 68

21 -VENDS veaux reproducteurs charolais inscrits HBC. EARL G. Musset 21230 Allerey (réf. 3603)
✆ 03 80 84 10 55

26 - vds vache Mont x Abon terme 14 sept + 1 chien berger des Pyrénées n° 250269600982783 - 6 pulsateurs électronique Delaval cause retraite
✆ 04 75 45 50 67

38 -Vds génisses vaches charolaises pleines TGS cause retraite.
✆ 04 74 58 73 81

38 -Vds veau mâle M R 46 P Danthon Mère ex mat négociar gardian BLV
✆ 04 76 36 04 34
ou 06 37 14 40 86

42 - Vds vaches limousines, termes 09-10-11
✆ 06 81 31 07 42

42 - Vds 9 génisses Normandes, 12 à 24 mois, IBRA, livr. assurée
✆ 06 86 57 38 41
ou 04 77 72 23 61

42 -Vds 15 génisses montbéliardes, avec cornes, 20 à 24 mois, IBRA, livr. assurée
✆ 06 07 39 27 29

42 -Vds taureau limousin, 4 ans, HBL
✆ 07 70 83 09 29

42 -Vds vaches Ph au lait Gaec Chomarat, Champdieu
✆ 06 86 81 31 81

42 - Vds taureaux Holstein noir et rouge, montbéliard, prêt à saillir, grande origine, poss. livraison
✆ 06 89 30 04 69

69 -Portes ouvertes 23 et 24 sept. élevage Grange 69310 Savigny HBC TGS vds veaux repro + taureaux 18 mois + génisses pleines.
✆ 06 31 41 82 83

69 -VDS taureaux charolais HBC, 18 mois, TB origine, vêlage facile, TGS
✆ 04 74 63 49 93
ou 06 85 73 49 86

71 -Vends 40 taureaux 18 mois, HBC, reproducteurs, T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Elevage limousin vend vaches pleines, génisses 18 mois et taureaux 11 à 18 mois.
✆ 06 20 55 81 02

71 - Vends taureaux adultes et 18 mois, HBC. M. Laurent M., 71220 Vérosvres.
✆ 03 85 24 81 61
ou 06 82 11 60 22

71 - Vds veau repro. mâle limousin, bonne origine, calme, indemne IBR paratub.
✆ 06 61 20 11 67

71 - Vds taureaux 18 mois, veaux de l'année, HBC, T B qualité, origine, TGS. M. Devillard, 71800 Dyo.
✆ 06 81 90 94 97

71 - Vds taureaux charolais 18 mois, HBC, IBR A, FCO, TBO, VF. Gaec de Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ 06 83 36 42 40
ou 06 77 09 68 07

71 - Vds 1 taureau charolais 5 ans, HBC, indemne IBR, TGS + 7 génisses pleines. M. Brusson Thomas, 71400 Dracy-Saint-Loup.
✆ 06 10 45 87 08

71 -Gaec Delorme Lournand 71, HBC, vd 30 bons veaux repro. charolais ; 7 TX 18 mois, 1 viande, 1 vêl. facile, 15 génisses 18 m.
✆ 06 80 20 46 47

71 - Vds taureaux Holstein 12 mois et 2 vaches FV pour élever veaux, prix modérés.
✆ 06 84 51 71 10

71 -Vds 2 génisses jersiaises, terme octobre 2011, race pure IA, TGS, mère CL.
✆ 06 08 34 22 13

71 - Vds veaux repro. HBC, origine IA, 18 mois et trx 5 ans pour repro. et croisement, type viande.
✆ 06 74 49 76 31

71 - Elev. limousin Jouanin vend tx 18 mois, TGS, TBO, HBL ou non, très calmes, gén. pleines.
✆ 03 85 25 36 41 H.R.

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

71 - Les Éleveurs des Monts du Charolais vous invitent le 30 septembre 2011 à leur vente de taureaux 15/20 mois. Livraison possible. JF Loreau. www.giemontsducharolais.com
✆ 06 72 99 64 62

73 - Recherche places en pension pour 30 vaches taries et génisses de mi-novembre à mai.
✆ 06 65 72 29 28

Caprin

18 -Vends boucs alpins, adultes, IAG +, troupeau de 950 kg, 38,5TB, 35TP.
✆ 06 15 15 31 19

42 - Vds 3 boucs saanens, âge 7 mois, issus IA, indemn. CAEV, troupeau 1 100 l, CL Gène +
✆ 06.16.52.16.50

71 -Vds boucs alpins indemnes CAEV CSO tremblante. chevenetchevres.com
✆ 03 85 34 84 78
ou 06 12 10 67 10

Ovin

21 - VENDS brebis croisées charollaises + bélier charollais 18 mois. (réf. 3402)
✆ 03 80 96 61 36

42 -Vds jeunes béliers, reproducteurs Suffolk, inscrits et non inscrits, vaccinés FCO
✆ 04 77 50 16 96 hr

58 -VENDS 25 brebis repro. à mettre au bélier, IDF pure. (réf. 2602)
✆ 03 86 50 10 29
ou 06 81 35 37 84

74 -Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

69 - Vends truies pleines.
✆ 04 74 70 94 03

Equin

55 -Vends Baudet du Poitou 1 femelle 1 an, 1 m.le 14 mois grande taille pour reprod., mule.
✆ 03 29 90 61 07

Chien

07 - Vds chien Border Collie né le 06/07/2011 parents bon berger mère 250269801616078 prix 150 euros
✆ 06 74 02 34 31

21 -Vends 4 chiots Springer spaniel 300 euros, vermifugés, vaccinés, pucés, queues coupées. Dispo fin août déb sept. Très bon chien de compagnie et de chasse. (réf. 3502)
✆ 03 80 96 44 66

71 -Vds chiots Berger allemand, nés le 16.06.2011, 4 F, n° mère 250269602211809.
✆ 06 83 13 82 29

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

RENDEZ-VOUS D'ÉLEVAGES À NE PAS MANQUER !

CHAROLAIS SUD MORVAN
La Génétique du Sud Nivernais l'Image et la Fierté d'un terroir
58 LUZY

organise sa **2e vente** aux enchères publiques de taureaux charolais 18 mois HBC

VENDREDI 16 SEPTEMBRE
Ferme de Montarmin (Direction Toulon sur Arroux)

Renseignements 03 86 30 10 91 ou 06 07 51 04 99

Vente assurée par la Sicafome
Exposition à partir de 10h
Vente à 15h30
Catalogue de la vente à l'entrée

Restauration rapide sur le site

En parallèle, vente amiable de 30 reproducteurs Charolais de 10h à 17h

PORTES OUVERTES

9 • 10 • 11 septembre chez
Christelle et Nicolas BAUDION
29, rue Notre Dame
21 320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 64 61

&

16 • 17 • 18 septembre chez
Sylviane et Yannick BAULOT
2, rte de Saulieu
21 140 Semur-en-Auxois
03 80 97 10 81

Élevages inscrits HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année.
Origines Cadoux, Brerot, Beauzon, Langillier, Godot E., Touillon Moiron
Insémination artificielle.
Le meilleur accueil vous sera réservé autour du verre de l'amitié

PORTES OUVERTES
23-24 et 25 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

PORTES OUVERTES
23, 24, 25 septembre
- 40 veaux de l'année
- 10 taureaux 18 mois
- 2 adultes
- 10 laitonnes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

le meilleur accueil vous sera réservé

MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

JOURNÉES PORTES OUVERTES
> Les 23, 24 et 25 septembre

Élevage charolais **EARL de Beaumont et Guenot Nicolas,** Beaumont
58230 Alligny-en-Morvan - VISITE D'ÉLEVAGE AU PRÉ

A VENDRE
PRIX RAISONNABLES
- **Taureaux 18 mois**
- **Veaux reproducteurs (fils de COLBERT)**

1er prix d'honneur Junior Avallon 2008 et 2009, 1er prix Semur-en-Auxois 2008 et 2009, 1er prix Autun 2008, 2ème prix la Roche-sur-Yon 2009), participation Paris 2010, 2ème prix Marault 2011.

03 86 76 12 83 / 06 70 34 71 84
site : pagesperso.oranges.fr/earldebeaumont

ISSY L'EVEQUE • 17 et 18 Septembre 2011
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS de tous âges INSCRITS H.B.C.
Dans les élevages :
• ANDRIOT Bernard - Urly - 03 85 24 92 81 • MARION Alain - Perrigny - 03 86 30 10 01
• BAUDIN François - Perrigny - 03 86 30 01 15 • EARL BUTEAU - Perrigny - 03 86 30 07 76
Garanties sanitaires - Livraison assurée
Le meilleur accueil vous sera réservé

Profitez de cet emplacement pour annoncer vos PORTES OUVERTES d'ELEVAGES !

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
LES 16, 17 & 18 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

PORTES OUVERTES
les 16, 17 et 18 septembre

POUPON Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC

POUPON Didier EARL de Chanaux
Chanaux - 58170 FLETY
06 19 55 14 20 - 03 86 30 82 95
Élevage non inscrit

Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87

Journées PORTES OUVERTES • Visite de l'Élevage (au pré)
les 23, 24 et 25 septembre 2011
100 mâles reproducteurs de l'année - 90 taureaux et 30 génisses de 18 mois
vaches pleines et suitées

INÉDIT dans la région

DES ÉLEVEURS LIMOUSINS vous proposent leur meilleur choix de reproducteurs(trices) les **16, 17, 18 SEPTEMBRE**

VENEZ DÉCOUVRIR LES ÉLEVAGES
- BREUGNOT François - Rangleau 58120 Blismes 06 76 29 30 60
- Earl de CHAUVETIERES - Chauvetières - 58170 Flety - 06 10 34 28 10
- THOULE David - Le Couault - 58340 - Diennes Aubigny - 06 10 09 65 69

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC
vous ouvrent leurs portes les 16 - 17 et 18 SEPTEMBRE
pendant 3 jours

LACOMBE Éric
Hiry - 58250 Ternant
06 70 91 40 86

EARL BERGER Père & Fils
Lenteur - 58250 Ternant
06 25 72 20 74
06 03 61 72 87

MARTINET Damien
(Ancien élevage Guérin)
Le Petit Satenot
58250 Ternant
06 50 30 32 26

Exposition au pré de taureaux adultes, taureaux 18 mois, veaux, laitonnes.

Qualification IBR : A - TGS • Vaccination FCO 1 et 8

EXPO VENTE **Les 23 et 24 septembre 2011**

• **Elevage HBC - Michel Deschamps**
"Sérandet" à Issy-l'Evêque - Tél. : 06 10 96 66 29
• **SCEA des Buffots - Les Buffots**
71760 Grury - Tél. : 06 75 85 30 43

1 paillette de semence **offerte** pour chaque acheteur

EA 2455

Veaux de l'année - Taureaux 18 mois - Génisses 1 an, 18 mois. Prix raisonnable
IBR A, vaccinés FCO - Livraison assurée - *Le meilleur accueil vous sera réservé*

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

CABLERIE ET CORDERIE DE BOURGOGNE

SARL au capital de 120 000 €
21 bis rue de Malines
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 392 324 281

Délibération du 16/08/2011 : l'assemblée générale extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «Cablerie et Corderie de Bourgogne» par «Groupe Kremer» et d'adopter comme sigle «Kremer» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La gérance

AL21367502

AVIS ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

ARRETE PORTANT CONSTAT DE FRANCHISSEMENT DE SEUILS ENTRAINANT LE DECLENCHEMENT DE MESURES DE LIMITATION PROVISOIRE DE CERTAINS USAGES DE L'EAU SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE DU DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR ET DES MESURES GENERALES DE RESTRICTION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COTE D OR

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un nouvel arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 2 septembre 2011.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins
n°6 bis Bièvre, n°8 Dheune-Avant Dheune, n°9 Ouche amont-Suzon- Vandenesse, n°9 bis Ouche aval, n°13 Laignes-Petite Laignes, n°14 Seine et n°15 Ource-Aube.
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur les sous bassins
n°4 Bèze-Albane, n°5 Norges-Tille aval et n°10 Arroux-Lacanche.
- Le dépassement du seuil de crise renforcée a été constaté sur les sous bassins n°2 Tille amont-Ignon-Venelle, et n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard.
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, crise, crise renforcée), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues à l'article 6-2 de l'arrêté cadre du 15 juin 2010 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture, direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.

AL21367501

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 22/07/2011 concernant la société Tusk security. Il fallait lire : Siège social: 4 rue En Treppey, 21000 Dijon. Et Gérance : M Mourad Radi, demeurant 4 rue En Treppey, 21000 Dijon

AL21367504

NON DISSOLUTION

EURL PHARMACIE PHILIPPE KOCHLY

Société à responsabilité limitée
au capital de 135 000 euros
Siège social
11 B Rue Bernard Laureau
21110 Genlis
514 835 347 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 25/07/2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis. A
La Gérance

AL21367500

TRANSFERT DE SIÈGE

Société MOWAT FILMS
Forme : SARL
au capital de :7 500 €
Siège social :Le Gros Charme, 21130 Les Maillys
508 069 754 (siren) Dijon (Greffe)
Suivant assemblée générale extraordinaire du 03/09/2011, il a été décidé de transférer le siège social au : 44 rue Anatole France 94140 Alfortville.
Mention sera faite au RCS de Dijon

AL21367488

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

les avocats

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

DOMAINE CHATELAIN

Société par actions simplifiée
au capital de 577 680 euros
Siège social
Les Berthiers, 58150 St Andelain
339280117 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 31 août 2011, il résulte que :
Les mandats de Madame Florence Dezat-Cabbeke, commissaire aux comptes
titulaire et de Madame Danielle Bodin-Rellier, Commissaire aux comptes suppléant ne sont pas renouvelés dans leurs fonctions.
Pour avis
Le Président

AL58367315

AVIS DE CONSTITUTION

Au termes d'un acte sous seing privé en date du 01 septembre 2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : SARL SOBEST.
Capital social : 500 euros.
Siége social : 11, rue du Docteur Duret, 58110 Chatillon-en-Bazois
Objet : Café Bar Resto rapide.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans.
Gérants : M. Juniat Thierry, demeurant 8, rue de la Garandine 77720 Grandpuits,
Et M. Chorlet Stephan, demeurant « Pain » 58110 Achun.
La société sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58367303

Par acte SSP en date du 15/07/2011, il a été constitué une SARL à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
JAMES BORT FACTORY
Objet : Tant en France qu'à l'étranger, l'exercice de toutes activités liées à l'information, la culture et les loisirs, et notamment, sans que cette liste soit limitative : La production, l'exploitation, l'édition, l'achat, la vente, la distribution de films, courts métrages de télévision, publicitaires, d'entreprises, cinématographiques, photographiques et de programmes audiovisuels et ce, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, ainsi que les opérations dépendantes, annexes ou s'y rattachant. La production, l'exploitation, l'achat, la vente, la distribution et l'édition de toutes œuvres artistiques, et notamment photographiques, littéraires, musicales ou théâtrales, l'édition musicale, ainsi que les opérations dépendantes annexes s'y rattachant. L'acquisition, la production, la réalisation, l'exploitation et la distribution, sous quelque forme que ce soit, de tout spectacle vivant, de courte, moyenne ou longue durée, ainsi que toutes les opérations dépendantes, an nexes ou s'y rattachant, et notamment l'édition de toute œuvre littéraire, de tout document ou réalisation photographique ou publicitaire. La prestation de services dans les domaines de la photographie, de l'audiovisuel, du spectacle, de la publicité et de l'événementiel, prestations sous forme de sous-traitance partielle ou totale.
Siège :Domaine de la Chaume, 58470 Gimouille
Capital : 2.000 €
Durée : 99 ans
Gérant : M. Pierre Bort demeurant Domaine de la Chaume, 58470 Gimouille.
Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58367314

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FOURNITURES DU CENTRE
Forme sociale :SARL
Siège social :Pont Carreau 58000 Challuy
Objet social :négoce de métaux et de matériaux - conseil dans le domaine des matériaux.
Durée :99 ans
Capital social :35 000 €
Gérance :Mr Williams Mihoub dt à Saint Eloi (58) - 1, impasse Saint Fiacre.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58367318

BIO ETC...

Société à responsabilité
limitée au capital de 5 000 euros
Siège social
7 Lotissement Pré de la Croix
58800 Corbigny

Le 30/8/11, il a été constitué pour 99 ans la SARL BIO etc…, au capital de 5 000 €, dont le siège social est 7 Lotissement Pré de la Croix, 58800 Corbigny. Objet social : l'organisation de salons, d'évènements, de colloques et de toutes manifestations de communication, la promotion de l'agriculture biologique et naturelle ainsi que la promotion de tous produits et méthode respectueux de l'environnement, la commercialisation et la diffusion de tous produits, la manutention ainsi que tous services liés, la location, le stockage et la livraison de tous matériels, la location de matériels et de mobiliers, l'achat, vente, import, export de tous produits et marchandises, le conseil en communication, toutes activités de conseils liées à l'objet social. Gérance : Chantal Malherbe demeurant 7 Lotissement Le Pré de la Croix 58800 Corbigny. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58367320

BALTAZART-THIRION

SELARL de Vétérinaires
au capital de 10 000 €
21 rue du Pré Morand
58470 Magny-Cours

Acte sous seing privé en date à Magny-Cours du 05/08/2011 : constitution d'une SELARL de Vétérinaires présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Baltazart - Thirion
Siège social : 21 rue du Pré Morand 58470 Magny-Cours
Objet social : l'exercice de la profession de Vétérinaire
Durée de la société :99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social :10 000 euros
Gérance : Melle Anne Baltazart demeurant 46 rue René Gillet 10800 Saint Julien les Villas et Melle Anne-Cécile Thirion demeurant Verrières 58470 Magny Cours.
Immatriculation au RCS de Nevers.
La gérance

AL58367322

Par acte SSP du 05/09/2011, il a été constitué une SASU :
Dénomination :G-STONE
Objet social : Commerce interentreprises de produits en marbre, pierre, bois, métal
Siège social : 114 route d'Avallon 58140 Lormes
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans
Président : M. BIERRY Grégory, 9 route de Brassy - 58140 Lormes
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58367563

RECTIFICATIF

Rectificatif concernant l'annonce n° AL 58327243 parue dans Terres de Bourgogne n° 1126 du 12/08/2011, il fallait lire à compter du 28 juillet 2011 au lieu du 30 juillet 2011.

AL58367309

DISSOLUTION LIQUIDATION

AN ZY

Société civile au capital social
de 56 000 euros
58190 Saizy
437 685 118 RCS Nevers

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 juillet 2011, enregistré au pôle départemental de Nevers le 29 août 2011, bordereau n° 2011/1 100 case n° 10,
Le bilan de liquidation a été approuvé; quitus a été donné au liquidateur de sa gestion.
La société sera radiée du RCS de Nevers.
Pour avis

AL58367313

GAEC FRAENKEL FRÈRES

Suillyzeau
58150 Suilly la Tour
R.C.S. Nevers - 407.880.939

Suivant délibération, en date du 31 août 2011, de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé
à l'unanimité la dissolution du GAEC au 31 août 2011 Mrs Fraenkel Michel et Daniel sont nommés coliquidateurs. Le siège de liquidation est fixé à Suillyzeau - 58150 Suilly la Tour.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au
siège de la liquidation. L'acte de dissolution sera communiqué au Comité
Départemental d'Agrément des GAEC.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les liquidateurs

AL58367294

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Notaires

Etude de Maître Jean-Paul Gauthron
Notaire à Guérigny (Nièvre)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Paul Gauthron, notaire à Guérigny, le 29 août 2011, en cours de publication au bureau des hypothèques de Nevers,Monsieur Daniel, François, Joseph Bruandet, agriculteur, demeurant à Nolay(58700), La Verrerie, époux de Madame Muriel, Micheline Lafont.
Né à Nevers (58000), le 30 avril 1966.
Marié sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de Nevers(58000), le 8 juillet 1989 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française.
Exerçant la profession d'agriculteur, a déclaré insaisissables ses droits sur l'immeuble sis à Nolay (58700) La Verrerie et cadastré section AY n°113, où est fixée sa résidence principale, tel que le prévoient les dispositions des articles L. 526-1 et suivants du Code de commerce.
Pour avis et mention
Maître Jean-Paul Gauthron
Notaire

AL58367321

NON DISSOLUTION

BAR DE L HORLOGE

1 rue de la Vallée
Charancy
58190 Saint Aubin des Chaumes

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2011, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légale sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.

AL58367287

TOP CONFIG'INFORMATIQUE

Sigle : T.C.I
Société à Responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège Social : 13 rue Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
481 261 923 RCS Nevers

Suivant Procès-verbal en date du 25 mai 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Nevers.

AL58367311

TRANSFERT DE SIÈGE

«SCI DU TRIANGLE»

Société Civile Immobilière
au capital de 9 146.94 Euros
Siège Social
Route de Villate
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers D 414 543 629

L'AGE du 20/06/2011 a décidé de transférer le siège social de la société à TORTERON, 18320, 2 Rue du Rond Point, à compter du 20/06/2011.
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Bourges.

AL58366590

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 septembre 2011 signé à Chatillon-en-Bazois (58110), M. Masente Charles, demeurant 11 avenue Francis Tonner 06150 Cannes la Bocca, a donné en location-gérance à la SARL SOBEST, représenté par M. JUNIAT Thierry et M.CHORLET Stephan gérants, dont le siège social est 11 rue du docteur Duret 58110 Chatillon-en-Bazois, un fond de commerce de Café-Bar resto rapide à Chatillon-en-Bazois (58110), 11 rue du docteur Duret et ce pour une durée de (6) six mois à compter du 1er octobre 2011.Le bail pourra se renouveler de six mois en six mois par tacite reconduction.

AL58367304

LA CHARITE OPTIC

Société à responsabilité
limitée au capital de 24 000 €
Siège social
57, Grande Rue
58400 La Charité sur Loire
402 296 677 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale mixte du 31/08/2011, Mr Arnaud Crottet dt à Pouilly sur Loire (58)- 20, avenue Laubespin a été nommé gérant de la société à compter du 01/09/2011 en remplacement de Mr Serge Moll, démissionnaire.

AL58367319

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Benjamin Audeux, notaire associé de la société dénommée Benjamin Audeux, dont le siège est à Sergines (89140), le 27 août 2011, enregistré à Sens, le 31 août 2011, bordereau 2011/658, case 1, extrait 2151 :
M. Robert Pascal Chereau, et Mme Agnès Anna Marie Emond, son épouse, demeurant ensemble à Saint Amand en Puisaye (58310), 2 route de St Fargeau, Carrefour de la Puisaye,
ONT CEDE A :
M. Jean-Paul Auguste Barreau, et Mme Mélissande Elodie Siham Makhloufi, son épouse, demeurant ensemble à Ciez (58220), Restaurant El Ruisseau.
Un fonds de commerce de Bar-Restaurant-Café, comprenant le bénéfice de la licence de quatrième catégorie, connu sous le nom «Carrefour de la Puisaye» sis et exploité à Saint Amand en Puisaye (58310), 2 route de Saint Fargeau, lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de Nevers sous le numéro SIREN 489.942.862, moyennant le prix principal de 30 000 € payé comptant. Entrée en jouissance : 27 août 2011.
Oppositions au lieu du fonds de commerce sus-désigné dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour insertion
Le notaire

AL58367316

VENTE

Notaires

SCP « Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître THEVENY , Notaire, le 17/08/2011, enregistré à NEVERS le 29/08/ 2011, Bord n°2011/1101 case n°1 ext: 2551.
Mademoiselle Mélanie Camille Catherine SANCHEZ, assistante d'éducation, demeurant à LERE (18240) 24, rue Augsburger,
A VENDU A
Madame Michèle Nadine GUERDER, prothésiste ongulaire, épouse de Monsieur Romain Norbert GUILIANI, demeurant à Cosne-Cours-sur-Loire(58200), 10 Rue Eugène Perreau,
Un fonds de commerce de «Prothésiste ongulaire, vente de produits et accessoires se rapportant aux activités» exploité à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre), 1, rue des Chapelains, lui appartenant, connu sous le nom commercial «FANAILS», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 529741308.

Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 24.000 €
L'entrée en jouissance est fixée au 17/08/2011.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître THEVENY, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître THEVENY

AL58367310

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCP MALFONDET LE ROY

Société civile professionnelle
au capital de 200 608 euros
26 rue René Binet 89100 Sens
RCS Sens 441 221 744

Aux termes d'une AGE en date du 24/08/2011, il a été décidé de transférer le siège social à Sens (89100) 27 rue René Binet à compter du 24/08/2011.
En conséquence l'article 4 des statuts sera modifié.
La société portera le nom de SCP Le Roy au lieu de SCP Malfondet Le Roy, l'article 3 des statuts sera modifié.

AL89367324

AVIS DE CONSTITUTION

Les Juristes Associés de l'Ouest
Société d'Avocats
4 rue de la Prunelle
22190 PLERIN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Brieuc du 18 août 2011 et à Etais la Sauvin du 20 août 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LA CROIX CASSEE
Siège social : 2 Les Villenots, 89480 Etais la Sauvin
Objet social :
- l'acquisition et la cession éventuelle à titre exceptionnel, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage agricole, commercial ou d'habitation,
- la démolition, la construction de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Ronan MOALIC demeurant à Saint Brieuc(22000) 6 Bd de Plélo
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés par décision collective extraordinaire des associés représentant les deux tiers du capital social. Toutefois, sont dispensées d'agrément, les cessions consenties à des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La Gérance

AL89367309

SCP «J.Laureau - P. Cléon
& B. Mugneret»
Notaires associés
23 rue Jacques Cellerier
Dijon

Suivant acte reçu par Maître Laureau, le 22 août 2011 enregistré au Service des Impôts de Dijon Nord, le 26 août 2011, b° 2011/1243 case 1, il a été constitué la Société civile immobilière suivante :
Dénomination :SCI LADREVANNE
Siège : 23 rue de la Métairie -89100 Maillot
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition, la gestion et la mise en valeur d'un appartement sis à Paris 5°, 3 bis rue des Lyonnais.
Capital social : 1 500 euros
Apports en numéraire : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Louis-Philippe Cosme et Madame Hélène Gassmann, son épouse, demeurant à Maillot (89100), 23 rue de la Métairie.
Clause d'agrément : cession de part libre entre associés ainsi qu'entre ascendants et descendants, et soumise à l'agrément des associés statuant à la majorité des 2/3 des droits sociaux dans les autres cas.
Immatriculation : RCS Sens
Pour avis,
J. Laureau

AL89367314

Etude de Maître Dany François
Notaire à Pourrain

Aux termes d'un acte reçu par Me Dany François, notaire à Pourrain (Yonne), le 08 août 2011, enregistré à la RDI d'Auxerre (Yonne) le 30 août 2011, bordereau n° 2011/901, case n°1, extrait 2780, il a été constituée une société civile immobilière à capital variable, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «CARDEL EUSEBE»
Siège : 9 B route d'Auxerre à Villefargeau (89240)
Durée : quatre vingt dix neuf années.
Objet : acquisition, propriété, gestion de biens immobiliers.
Capital social d'origine : deux cents euros, (200,00 €)
Apports en numéraire : deux cents euros (200,00 €)
Gérant : Monsieur Alain Delaby, demeurant à Villefargeau (89240), 9 B route d'Auxerre.
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.
La société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.
Pour avis et mention
Me Dany François

AL89367318

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 septembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SOL'AIR ECO SYSTEME
Siège social : Bâtiment C, Parc des Boutisses, Avenue des plaines de l'Yonne, 89000 Auxerre
Forme : SARL
Sigle : S.A.E.S
Capital : 5000 €
Objet social : Vente de matériel de traitement de l'eau,vente de matériel d'économie d'énergie,vente de matériel d'énergie renouvelable, vente de tout dispositif a l'amélioration de l'habitat,installation, par sous-traitance,
Gérance : Monsieur Nicolas Tanguy, 165 rue Gabriel Péri, 77550 Moissy-Cramayel
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89367320

Par acte SSP du 04/08/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :DTCL
Siège social : ZA La Garenne, 89340 Villeneuve la Guyard
Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement et la possibilité de consentir un bail à construction de tous immeubles, droits immobiliers ou terrains dont elle peut devenir propriétaire et en quelque lieu qu'ils se trouvent.
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Frédéric Vasseur 11 Chemin du Rocher Dargout 77123 Noisy sur Ecole
Clause d'agrement : Agrément requis dans tous les cas. Agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation au RCS de Sens.

AL89367321

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DE LA PETITE MOTTE

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : Sepeaux (89116)
10 bis rue d'Ormoy
481 965 275 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 août 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Jacqueline Henry, demeurant à Sepeaux (89116) 10 bis rue d'Ormoy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Sepeaux (89116) 10 bis rue d'Ormoy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89367315

ASIA ART

SARL au capital de 8000 Euros
1 place Vauban,
89200 Avallon
477799126 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 août 2011 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, monsieur Yves Champy, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89367317

SARL LA CASA DEL SOL

SARL au capital de 7500 Euros
19 rue de la Mare
Fours 89130 Toucy
453633042 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 septembre 2011 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Mademoiselle Duport Cécile, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89367322

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

NON DISSOLUTION

EURL NUNES EMMANUEL

Société à responsabilité
limitée au capital de 1 000 euros
Siège social
7 chemin de l'Ormée
89250 Gurgy
RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis
La gérance

AL89367319

TRANSFERT DE SIÈGE

AXES ET SOIRS LCB

SARL au capital de 7622,45 Euros
8 rue Caffarelli,
75003 Paris
392723276 R.C.S. Paris

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 59 grande rue, 89190 Les Clérimois à compter du 1 septembre 2011.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : création fabrication ventes d'accessoires de l'habillement (mode) et tout ce qui s'y rattache.
Durée : 99 ans
Gérance : Françoise Barbier, 59 grande rue 89190 Les Clérimois.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris

AL89367313

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne
et son supplément Direct Affaires



pour 8,50 € par mois

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

Renseignez-vous 03 80 78 90 40

Travail

J'ai économisé deux heures de travail par jour

La mise aux normes de son bâtiment en 2007 a été l'occasion pour Olivier Backx, éleveur à Grandchain dans l'Eure (27), de réduire son temps de travail.



C. Delisle

«La distribution de l'ensilage de mes 60 vaches laitières ne me demande que deux heures par semaine».

Depuis son installation, en 1993, Olivier Backx, éleveur de 60 vaches laitières, a progressivement augmenté son quota et sa surface passant de 320 000 litres de lait sur 55 hectares à 485 000 litres sur 96 hectares. *«Deux à trois ans avant la mise aux normes de l'exploitation, effectuée en 2007, j'ai commencé à m'interroger. Pourquoi ne pas associer cette obligation à des solutions me permettant de dégager du temps libre pour me consacrer plus à ma famille ? Et ainsi rendre productif cet investissement»* se rappelle Olivier Backx.

Quatre heures par jour

«J'avais en tête un objectif : ne pas avoir à monter sur le tracteur tous les jours. J'ai étudié de nombreux systèmes avant d'opter pour un cornacub (cornadis mobiles mécanisés et cubes d'ensilage en libre-service) et un bâtiment logettes avec tapis et racleur.» Avant la mise aux normes, l'alimentation était en libre-service, aussi le rabotage de l'aire d'alimentation en hiver exigeait beaucoup de temps. *«Aujourd'hui, je désile les cubes d'ensilage une fois par semaine. Ce travail, qui comprend le débâchage du silo, la confection du cube, le désilage et le nettoyage du silo, me demande deux heures de travail par semaine. Ensuite, il me reste juste à avancer mécaniquement le cornacub, une à deux fois par jour en fonction de la consommation des vaches»*, poursuit Olivier Backx. Le travail d'astreinte pour une UTH, traite, paillage, raclage, alimentation vaches, veaux et génisses, revient à quatre heures par jour (2 h 30 le matin et 1 h 30 le soir). *«J'ai économisé deux heures de travail par jour.»* Ce système nécessite par contre l'utilisation d'un DAC pour la distribution du concentré, déjà disponible sur l'exploitation. L'autre avantage de ce système, est le gain de place. En effet, Olivier Backx a réduit sa surface en bâtiments de 40 % par rapport à un bâtiment normal. D'où une économie de 40 % sur la facture. Son bâtiment de 600 m2 peut accueillir 77 vaches. Le gain de surface *«m'a permis de financer l'achat du cornacub à 22 000 € et de la désileuse à 9 000 €.»*

L'embauche d'un salarié

Il y a un an, l'éleveur a également fait le choix d'embaucher un salarié à mi-temps. Cette option permettant de rationaliser le gain de temps et l'aspect fiscal. Ce salarié permet à l'exploitant de se libérer des week-ends et trois semaines dans l'année pour partir en vacances. *«J'ai embauché mon ancien stagiaire. Il vient deux fois par semaine et travaille un week-end sur trois. Ces jours là, je peux ainsi m'occuper de mes enfants et partir plus serein en vacances. Je sais que s'il y a un problème, il connaît l'exploitation et saura réagir. À deux, on est capable de se remplacer sur tous les postes.»*

CYRIELLE DELISLE

L'exploitation possède un quota de 485 000 litres de lait, 96 hectares, dont 33 de blé, 19 de colza, 15 de maïs et 29 de prairies pour 60 vaches laitières et 45 génisses.

Repère

L'opération Temps Mieux

Depuis 2006, les Chambres d'Agriculture de Haute-Normandie (en partenariat avec de nombreuses OPA), proposent une opération, nommée « Temps Mieux, être agriculteur et vivre sa vie ». Celle-ci vise à répondre à deux objectifs : disposer plus facilement d'une main d'œuvre salariée qualifiée, ainsi que revaloriser et améliorer les conditions de travail et de vie dans les exploitations agricoles. Différentes actions sont menées : formations, diffusion de fiches références et d'un calendrier réglementaire, diagnostics individuels sur l'organisation du travail.

Contact : Gautier Fihue/ Madeline Nicolas, Chambre d'agriculture de Seine-Maritime.
Tél. 02 35 59 47 64
www.seine-maritime.chambagri.fr/sr_temps_mieux.asp

Chronique juridique

Le don manuel : une donation simplifiée

Le don manuel consiste en une remise directe, de la main à la main de biens. Il peut s'agir d'argent (numéraires), d'objets mobiliers, de valeurs mobilières, actions ou obligations. Les biens immobiliers ne peuvent faire l'objet d'un don manuel. Il doit, dans certains cas, faire l'objet d'une déclaration au centre des impôts. En principe, une donation de quelque nature que soit le bien donné doit être formalisée par un acte notarié. Le don manuel échappe à ce formalisme et n'entraîne pas l'obligation de recourir à un notaire. Toutefois, il est possible d'établir un écrit par acte sous seing privé, appelé « pacte adjoint », constatant la remise du bien et pouvant comprendre des conditions. Ce pacte pourra préciser l'objet donné, les conditions de la donation, préciputaire (hors succession) ou en avancement d'hoirie (en avance sur une succession à venir) et les conditions du rapport à la succession. Si le bien donné est considéré comme un cadeau, il n'y a aucun formalisme à respecter. Si par contre, il ne s'agit pas d'un cadeau ou que le montant est supérieur à 15 000 €, le don manuel est soumis au régime légal des donations. Selon les liens entre donateur et donataire des abattements différents concernant les droits dûs peuvent être appliqués.

Une déclaration fiscale

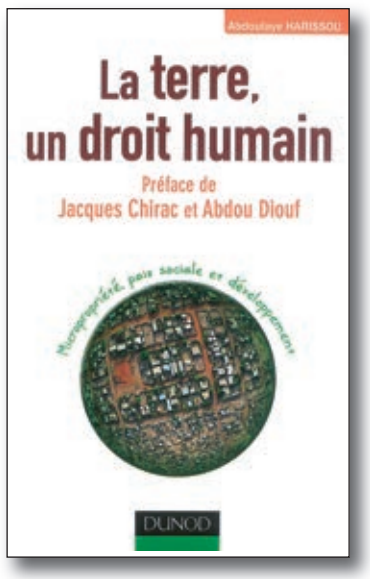
Le don doit être déclaré à l'administration fiscale au centre des impôts du lieu de résidence du donateur ou du donataire au moyen de l'imprimé CERFA 11278*11. La date d'enregistrement de l'acte permettra notamment de faire courir le délai de 10 ans désormais au lieu de 6 ans auparavant avec la loi de finances rectificative 2011 pour bénéficier à nouveau des abattements fiscaux. En cas de donation antérieure de moins de 10 ans, un lissage a été prévu avec un abattement partiel de 20 % sur la valeur du bien donné pour chaque année comprise entre la sixième et la dixième. Pour les montants supérieurs à 15 000 €, le don doit être déclaré dans le délai d'un mois qui suit la date à laquelle le donataire a révélé ce don à l'administration fiscale ou, sur option du donataire lors de la révélation du don, dans le délai d'un mois qui suit la date du décès du donateur ; dans le délai d'un mois qui suit la date à laquelle ce don a été révélé, lorsque cette révélation est la conséquence d'une réponse du donataire à une demande de l'administration ou d'une procédure de contrôle fiscal.

ODILE HERISSON

Vient de paraître

La terre, un droit humain

« La terre, un droit humain » est un ouvrage rédigé par Abdoulaye Harissou, diplômé de l'université de Yaoundé (Cameroun) et membre de l'Union internationale du notariat, publié aux éditions Dunod.



23 euros

Ce livre traite d'une thématique vitale pour les agricultures de demain, en particulier dans les pays en voie de développement : le foncier. Le constat de l'auteur est simple : aujourd'hui, une majorité de la population de la planète vit et travaille sur ses terres, sans sécurité juridique. Résultat : conflits, spoliation, injustices de toute sorte. Difficile, dès lors, de mettre en place des politiques de développement viables. Pourtant, Jacques Chirac et Abdou Diouf rappellent, dans la préface, que la propriété est un droit inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'auteur ne fait pas que constater et déplorer un état de fait. Il propose aussi une solution, qui a en plus le mérite d'avoir été mise en pratique à Madagascar et au Vietnam. Il s'agit d'un système de titrement foncier, simple et sécurisé, une sorte de titre de micropropriété, comme existe le microcrédit.

T. M.

Conservation

Ensilage de maïs, les conditions de réussite du silo

Les prairiales, à l'Inra du Pin dans l'Orne, ont été l'occasion de faire quelques rappels pour une conservation réussie d'un ensilage de maïs.


S. Leitenberger

Les particules trop grossières entraînent des difficultés de tassement et de gestion à l'auge.

Une bonne conservation de son ensilage de maïs requiert deux conditions essentielles. L'absence d'oxygène et une baisse rapide du pH (autour de 4). Sous forme d'ensilage, le maïs n'est pas une plante difficile à conserver. Contrairement à un ensilage d'herbe, le défaut d'acidification est rare en ensilage de maïs. Au stade de récolte idéale, cette culture est relativement pauvre en minéraux et protéines freinant ainsi l'acidification en raison de leur pouvoir tampon élevé. Elle contient en outre assez de sucres pour nourrir les fermentations et il ne produit pas d'écoulement de jus. Cependant, pour obtenir un ensilage de qualité, appétant et riche en énergie, il est important de respecter certaines règles : choisir le bon stade de récolte, hacher le produit à la bonne dimension, confectionner un silo hermétiquement clos, sont des opérations clé.

Confection du silo

Les pertes de qualité, conséquence d'une mauvaise stabilité de l'ensilage, sont donc plutôt liées à la conception du silo. Et ce constat ne se fait qu'après l'ouverture. Les risques de pertes se concentrent sur la phase d'ouverture du silo lorsque celui-ci est mal tassé. L'oxygène entre en profondeur dans l'ensilage, quelques jours voire quelques semaines avant d'être distribué. Des levures et des moisissures se développent, accompagnées d'un échauffement semblable à la combustion. Par exemple, un échauffement de 5 °C peut entraîner des pertes de matière sèche pouvant représenter 8 à 9 % par semaine. Tout ceci provoque ainsi des pertes de valeur énergétique, de matière sèche et également d'appétence. Et tant que les levures et les moisissures disposent d'oxygène, elles se développeront. Pour éviter ces pertes, une attention toute particulière doit être portée lors de la conception du silo. Le stade de récolte joue également un rôle. Pour atteindre le plus vite possible l'anaérobie, on préconise de récolter au stade optimal qui se situe entre 30 et 35 % de matière sèche dans la plante entière. Plus le maïs est récolté tard, plus il faudra hacher fin et mettre du poids sur la bâche.

La finesse de hachage répond à deux objectifs : la conservation et la consommation. Il faut privilégier un hachage fin pour faciliter le tassement du silo, tout en laissant des brins assez longs pour la mastication des bêtes. Une longueur de coupe théorique de 7-8 millimètres représente un bon compromis entre facilité de tassement et facilité de mastication et rumination. Des brins plus longs, de 10 à 15 millimètres, favorisent la mastication mais au prix de risques très importants de pertes de conservation si le maïs est trop sec.

Le processus de fermentation qui aboutit à la stabilisation du fourrage se fait en milieu anaérobie. C'est pourquoi, il est important de chasser le maximum d'air du silo par un tassement efficace. Le chantier doit être fini dans la journée. La fermeture du silo nécessite une attention toute particulière afin de garantir l'absence d'entrée d'air pendant la phase de stabilité.

C. DELISLE

▶ Taille adaptée aux besoins des animaux

Après l'ouverture du silo, des précautions sont à prendre pour ralentir les dégradations.
La première concerne l'avancement du front du silo. Il doit être suffisamment rapide. On table sur une vitesse d'au moins 10 centimètres par jour en hiver et de 20 centimètres en été. Pour cela, la hauteur ou la largeur des silos doivent être conformes aux besoins du troupeau. La seconde précaution s'applique à l'orientation des silos.
Il est préférable d'opter pour une ouverture exposée au Nord ou au Nord-Est. Le développement des micro-organismes est en effet moins important si l'exposition n'est pas face au soleil, notamment pendant la saison chaude.

▶ Chronique juridique

Bail de chasse : y mettre fin

Le bail de chasse, comme tout contrat, n'est pas éternel. La possibilité, tant pour le bailleur que pour le locataire, d'y mettre un terme est aisée.

Le bail de chasse n'est soumis à aucune disposition d'ordre public s'imposant aux parties. A la différence d'un bail à ferme, il est possible de le rompre en dehors de tout motif déterminé ou imposé par la loi. Un locataire las de l'activité cynégétique ou du territoire loué l'arrêtera sans autre considération. Un propriétaire las du comportement de son locataire, désirant louer à un autre ou ne plus louer à quiconque opérera de la même manière.

Des précautions d'ordre formel doivent toutefois être prises.

En présence d'un bail écrit, il conviendra de respecter les modalités de résiliation prévues au contrat. Le contrat de bail peut être conclu pour une durée déterminée. Dans ce cas, lorsqu'il arrive à son terme, les parties n'ont pas besoin de délivrer congé pour que le bail prenne fin (à moins qu'une clause du contrat ne prévoie autre chose). Malgré tout, en pratique, il est plus prudent que propriétaire ou locataire manifestent, par tout moyen, leur intention de ne plus louer les terres afin d'éviter toute reconduction tacite du bail.

En l'absence de bail écrit ou en l'absence d'indication de durée dans le bail écrit, ce sont les règles générales du code civil qui s'appliquent. En application de l'article 1774 du code civil, le bail de chasse est fait « pour le temps qui est nécessaire afin que le preneur recueille tous les fruits de l'héritage affermé », c'est-à-dire pour le



DR

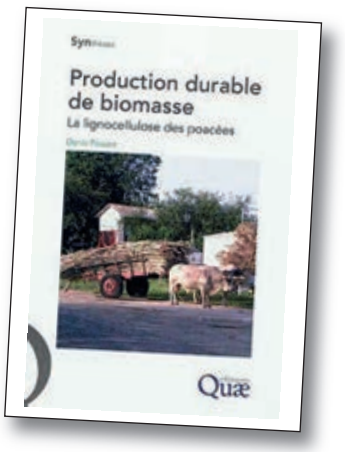
temps nécessaire au preneur pour la destruction du gibier présent sur les terres, soit une année d'après la jurisprudence. Dans cette hypothèse, un congé est nécessaire pour mettre fin au bail, il doit être donné par écrit six mois avant la date de la fermeture officielle de la chasse. A défaut de congé, le bail oral ou à durée indéterminée se renouvelle année après année.

TIFFANY MICHEL

▶ Vient de paraître

Production durable de biomasse

«Production durable de biomasse. La lignocellulose des poacées» est un ouvrage de Denis Pouzet, paru aux éditions Quae dans la collection Synthèses.



28 euros

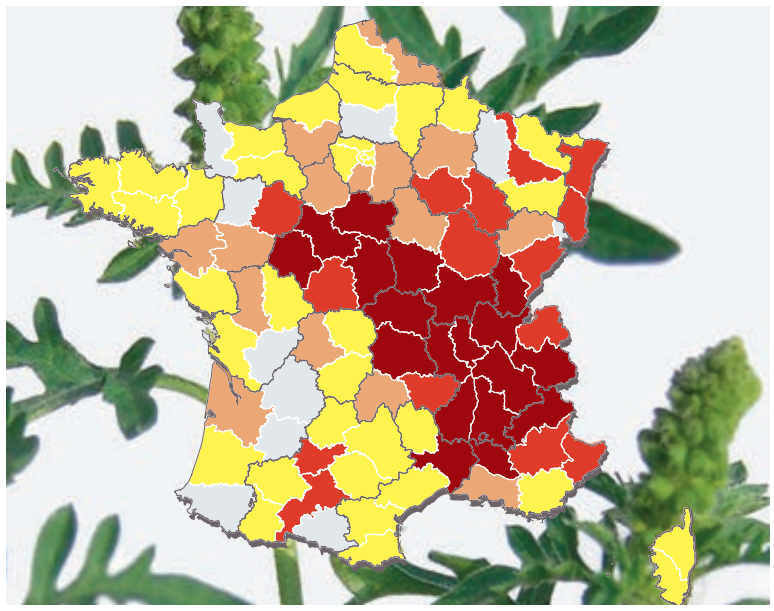
La biomasse lignocellulosique des plantes est une ressource abondante, peu onéreuse, renouvelable et largement sous-employée. Composée essentiellement de parois cellulaires, elle constitue une importante ressource de fibres pour l'énergie, les biomatériaux et la chimie verte._ Cet ouvrage fait le lien entre le type photosynthétique des plantes, leur adaptation au milieu et le potentiel de production. Les bases agronomiques de la production de biomasse sont traitées autour de l'exemple de la canne à sucre et des plantes d'intérêt comme Miscanthus sp. L'analyse est axée sur les qualités de durabilité des systèmes de culture dédiés à la lignocellulose.

Les connaissances actuelles sur la synthèse des fibres et leur composition, la culture et les usages industriels, les problématiques post-récolte de conditionnement et de stockage sont autant d'éléments abordés.

Santé

L'ambroisie, une agressive qui attaque de juillet à septembre

Les allergies sont un fléau pour la santé publique en France. On connaît bien les pollens du printemps mais on pense moins aux plantes urticantes de l'été.


M. Tricoci

Auparavant cantonnée à la région Rhône-Alpes, l'ambroisie se développe partout en France (en rouge les départements les plus touchés).

Les Dieux de l'Olympe ne juraient que par elle… L'ambroisie était leur pain quotidien dans l'Antiquité. Les simples mortels, eux, doivent s'en méfier. Depuis quelques années, elle envahit les champs et les fossés. L'ambroisie à feuille d'armoise (dont on confond parfois les feuilles avec l'armoise commune) a un pollen très allergisant…
Qui occasionne des rhumes des foins à la fin de l'été. Selon le ministère de la santé, «il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles. Les plus courants sont : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite et symptômes respiratoires comme la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50 % des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation».
Rien qu'en France et en Italie, le coût annuel lié aux allergies à l'ambroisie chez l'homme est estimé à 2 millions d'euros. Pour bien comprendre, il faut savoir qu'un seul gramme de pollen d'ambroisie contient environ 30 millions de grains…

Et qu'une seule plante produit, en moyenne 45 grammes de pollen. Or, il suffit de 10 grains de pollen par mètre cube d'air pour provoquer une rhinite allergique -le fameux rhume des foins. Pour avoir un élément de comparaison, les graminées doivent fournir, elles, 50 grains de pollen par mètre cube d'air pour obtenir le même résultat.

On estime qu'en règle générale, le pic de libération du pollen d'ambroisie a lieu en août et septembre. Mais cette période peut s'étirer considérablement en fonction de nombreux facteurs. Cette année, par exemple, le pic a débuté dès le mois de juin et pourrait durer jusqu'au mois d'octobre. Selon les chercheurs, *«la longueur de la période de végétation en Europe a augmenté entre 10 et 11 jours au cours des 30 dernières années. Parallèlement à cela, une augmentation locale des températures datant de la fin du xxe siècle a été associée à la tendance croissante de la production de pollen. La hausse des concentrations de CO2 dans l'atmosphère peut augmenter la production de pollen de l'ambroisie»*.

Que faire ?

La libération du pollen de l'ambroisie arrive au lever du soleil et atteint son point le plus haut en milieu de journée. Comme tous les pollens, seule la pluie permet de faire retomber le taux de pollen de l'air… pour un temps. Il s'agit donc de respecter les précautions d'usage lorsqu'on est allergique : éviter l'exercice physique intense en plein air au moment des pics polliniques, porter des lunettes de soleil, ne pas rouler vitres ouvertes, aérer avant 10 heures et après 19 heures ou encore de ne pas étendre son linge dehors. Un programme européen de veille, d'étude et de lutte contre les *«pestes végétales»*, l'Euphresco, s'est penché sur l'ambroisie.
Et le bilan est parlant : *«Le taux d'invasion de l'ambroisie a augmenté depuis les années 1990 et l'on attend une augmentation du taux d'invasion dans le futur. La présence de larges populations d'ambroisie en Europe centrale (Hongrie, France, Italie, et Croatie) pourrait faciliter la dissémination ultérieure. L'impact de l'ambroisie sur la santé humaine n'est pas limité aux surfaces envahies par la plante. Une grande production de pollen emporté par le vent peut causer des allergies à des distances dépassant les 200 km»*.

MYRIAM TRICOCI

▶ Ambrosia artemisiifolia L

L'ambroisie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemissiafolia L) est originaire d'Amérique du Nord. Elle est apparue en France au xixe siècle. On suppose qu'elle est arrivée en 1863 dans un lot de graines de semences de fourrage. Elle s'est propagée très rapidement, en poussant le long des cours d'eau et dans les maisons abandonnées. Elle aime l'azote et la chaleur. Comme le maïs, l'ambroisie est monoïque. Elle fleurit en août et atteint son pic pollinique en septembre.
Elle aime particulièrement envahir les sols nus, les jachères et les bords de route. Ses graines peuvent rester viables une dizaine d'années. Pour lutter contre cette invasion, on peut installer un paillis, des membranes textiles ou végétaliser les sols nus. Une fois installée, on doit être vigilant si l'on veut l'arracher car la plante peut provoquer de l'urticaire : protection obligatoire pour ne pas être brûlé.
Pour la reconnaître, il faut observer son feuillage vert sombre et uniforme, très découpé et mince sur une tige ronde, velue et rougeâtre.

▶ Coin cuisine

Crabe royal rôti, copeaux de légumes et avocat sur une fine gelée d'eau de tomate

Ingrédients pour 4 :
- 4 pattes de crabe,
- 4 tomates juteuses,
- 1 gramme d'agar-agar,
- Poudre de safran,
- 1 avocat,
- 2 asperges vertes,
- 1 betterave Chioggia,
- 2 carottes fanes,
- 2 mini-fenouils,
- 4 feuilles de basilic pourpre,
- 4 feuilles de basilic vert,
- 4 fleurs de bourrache,
- 4 pensées,
- 4 cordifoles (plante vivace),
- Fleur de sel,
- Sel,
- Huile d'olive.


Crédit photo : DR

Réalisation :
Décortiquer les pattes de crabe et réserver. Laver et mixer les tomates. Porter à frémissement. Laisser reposer et infuser pendant 30 minutes. Passer au chiffon étamine. Récupérer l'eau des tomates et rectifier l'assaisonnement. Ajouter une pointe de poudre de safran. Prélever 25 centilitres et ajouter l'agar-agar. Couler l'eau de tomate au fond des assiettes. Réserver au frais.
Éplucher l'avocat, trancher de fines lamelles avec un économe. Tailler chacune des lamelles en rectangle puis les rouler. Laver tous les légumes. Éplucher les carottes fanes et la betterave. Les tailler en copeaux à l'aide d'une mandoline japonaise sur une épaisseur d'un millimètre.
Saler et poivrer le crabe. Dans une poêle antiadhésive, verser un trait d'huile d'olive et faire colorer la chair légèrement et de manière uniforme. Égoutter et tailler chaque extrémité du crabe. Le déposer sur le fond de l'assiette, sur la gelée de tomate. Puis dresser avec délicatesse et harmonie l'avocat, les copeaux de légumes crus, les feuilles de basilic, les fleurs et les cordifoles. Finir en assaisonnant avec une pincée de fleur de sel et un filet d'huile d'olive.
Note : Cette recette est extraite du livre « Retour aux Sources. La cuisine de Nicolas Masse aux Sources de Caudalie », éditions Glénat.

▶ Vient de paraître

Jean Henri Fabre en son harmas

«Jean Henri Fabre en son harmas de 1879 à 1915» d'Anne-Marie Slézec (éditions Édisud, www.edisud.com) raconte les années passées par le savant-naturaliste, également poète, écrivain et philosophe, au harmas (terre non cultivée) de Sérignan-du-Comtat (Vaucluse), au nord d'Orange et à quelques kilomètres du Mont Ventoux.



Crédit photo : DR

17 euros

Des années de travail, de recherche, d'écriture, de peinture… L'ouvrage est organisé de façon chronologique, de l'arrivée de Fabre à son décès. On y découvre toutes les facettes du personnage, du botaniste au peintre de champignons, de l'horticulteur à l'entomologiste mais aussi l'évolution de la pensée d'un scientifique doublé d'un humaniste. Jean Henri Fabre et ses travaux sont tenus en grande estime en Russie, aux Etats-Unis et surtout au Japon. L'un de ses ouvrages, *«Souvenirs entomologiques»*, a été traduit en quinze langues. Une partie de ce petit livre (127 pages) est consacrée à l'héritage laissé par l'homme et à la restauration de ce lieu de mémoire.

THIERRY MICHEL

C'est la rentrée

De la «cantoche» à la cantine

Les enfants reprennent le chemin de l'école et celui de la cantine. Depuis le 1er septembre un décret introduit de nouvelles règles nutritionnelles. Mais sur le terrain et depuis longtemps déjà les responsables de cantines scolaires, les professionnels de la nutrition, les collectivités locales et les professionnels de l'agriculture travaillent ensemble à l'amélioration de la qualité des repas servis quotidiennement aux enfants.

La restauration scolaire n'a pas échappé aux recommandations nutritionnelles : structure des repas, taille et contenu des portions, équilibre et variété… Deux tiers des enfants scolarisés de 3 à 17 ans fréquentent la cantine au moins une fois par semaine, les alertes sur l'augmentation du risque d'obésité infantile l'ont tout naturellement désignée comme un enjeu de santé publique. Dans de nombreux établissements une réflexion a été menée en ce sens, aboutissant à de nouvelles propositions, intégrant des produits issus de l'agriculture biologique ou favorisant les circuits courts tout en variant les menus et surtout en apportant une plus grande diversité alimentaire au profit d'un équilibre nutritionnel retrouvé.

Un coût maîtrisé

A compter du 1er septembre, un décret entérine ces nouvelles dispositions et certaines de ces règles vont s'imposer dans la plupart des établissements scolaires. Reste un élément important : le coût de ces repas, argument souvent évoqué par les intendants des cantines et des cuisines générales, qui sont quelques fois obligés de réaliser de véritables prouesses pour introduire un « plus » qualitatif tout en restant à budget constant. Des chercheurs de l'INRA ont mené une étude destinée à évaluer l'impact des nouvelles normes nutritionnelles sur le coût des matières premières des repas scolaires. En conclusion, l'étude relève que le suivi des recommandations nutritionnelles n'impacte pas le coût des repas scolaires, à condition d'appliquer des quantités modérées, notamment pour la viande et le poisson. Ce qui suppose une communication spécifique auprès des parents et un effort d'éducation alimentaire vis-à-vis des enfants.

Les responsables des restaurations scolaires n'ont pas attendu le décret pour multiplier les initiatives et valoriser les produits locaux qu'ils soient biologiques ou pas. Les collectivités territoriales ont soutenu et encouragé un mouvement qui est souvent parti d'une demande pressante des producteurs, soucieux d'une meilleure valorisation de leur production et de trouver de nouveaux débouchés de proximité. Cependant ces initiatives restent « à la marge », compte tenu de l'importance des marchés engagés.


Inra

Information et formation des acteurs concernés

Là encore l'INRA s'est impliqué dans la démarche et un groupe de travail national s'est formé autour des circuits courts : « le Réseau rural français ». Ce groupe de travail a identifié plusieurs leviers de succès : l'implication des partenaires avec le soutien du politique, et l'accompagnement des professionnels, car les contraintes spécifiques de la restauration collective sont diverses avec des procédures d'appels d'offres qui peuvent sembler complexes. Il faut aussi prendre en compte la nécessaire formation des différents acteurs (gestionnaires et agents) qui interviennent en amont de la distribution du repas afin d'intégrer de nouvelles pratiques.

On a pu observer que l'introduction de produits locaux et de produits bio, qui nécessitent une révision des portions, mieux adaptées à l'appétit des enfants, s'accompagne souvent d'un moindre gaspillage de nourriture. Un gaspillage qui atteint généralement 50% des quantités transformées !

ANNE-MARIE KLEIN (SOURCE INRA)


Réussir

Le pain reste un aliment essentiel de tous les repas, le matin comme le midi et le soir. Mais pas n'importe quel pain…

Les enjeux des circuits courts

Une meilleure rémunération pour les producteurs. Une meilleure connaissance pour les consommateurs des modes de production et des produits. Le renforcement du lien social producteur/consommateur. De nouveaux rôles pour les intermédiaires : artisans, coopératives, marchés d'intérêt national…

La restauration scolaire : un enjeu de santé publique

En France, environ deux tiers des enfants de 3 à 17 ans scolarisé fréquentent les restaurants scolaires au moins une fois par semaine et de façon plus régulière à partir du collège. Parallèlement, 12 à 15% des enfants de 3 à 17 ans sont en surpoids (obésité incluse), selon la classe d'âge. Or, c'est pendant l'enfance et l'adolescence que s'acquièrent les habitudes alimentaires qui perdureront à l'âge adulte. C'est pourquoi le Programme national nutrition santé s'appuie sur la restauration scolaire pour favoriser les bonnes pratiques alimentaires et lutter contre l'obésité infantile. Le coût de la matière première d'un repas en restauration collective est encore mal connu, certains opérateurs l'estiment entre 20 et 40% du coût total du repas mais cela reste à vérifier. Des exemples montrent néanmoins que l'introduction de produits locaux, même un peu plus chers et sur une partie de l'offre seulement, n'augmente pas le prix du repas si une nouvelle organisation est mise en place.

Diététique

Le goûter : un quatrième repas à ne pas négliger

Produits laitiers, pain, fruits… chez les enfants, le goûter est un repas à part entière qui doit représenter idéalement 10 à 15% de l'apport énergétique quotidien. C'est le meilleur moyen d'éviter les grignotages avant le repas du soir et de rassasier les enfants qui mangent peu le midi. Quel goûter privilégier ? Mieux vaut revenir aux valeurs sûres : du pain, pour ses qualités nutritionnelles et ses fibres, des fruits (frais, en jus, au naturel, en confitures…) et un produit laitier (lait, yaourt, fromage...).


Réussir

Au goûter les vieilles recettes sont souvent les meilleures sur le plan nutritionnel, du pain, de la confiture ou du chocolat, un verre de lait. Le goût comme la santé y trouvent leur compte.

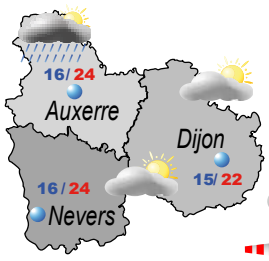
Le pain ne doit surtout pas être négligé, c'est un aliment indispensable qui participe à l'équilibre nutritionnel. On redécouvre les vertus du pain et ce renouveau s'accompagne d'une recherche accrue pour en améliorer la qualité. La farine blanche et le pétrissage intensif ont contribué à une baisse de la densité nutritionnelle et de la teneur en fibres, mais aussi à une augmentation de l'indice glycémique. La réintroduction de fibres, une mie plus dense, l'association de farine plus ou moins complètes… contribuent à faire baisser l'indice glycémique.

Les propositions du marché se sont ainsi considérablement enrichies de « pains spéciaux ». Mais attention à leur composition, un pain de qualité n'a nul besoin d'additifs ni d'être enrichi en sucre.

Ce qui compte, comme le montrent les recherches de l'INRA, c'est la préservation des constituants bénéfiques du grain de blé (vitamines, minéraux, fibres, micronutriments) par le choix des meilleures variétés de blé, des conditions optimales de culture, ainsi que des procédés de mouture et de panification.

▶Prévisions **météo** du 09 au 18 septembre

Vendredi 9 Septembre



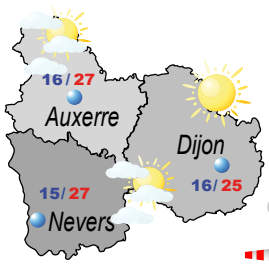
Mitigé
Cette journée sera partagée entre de timides éclaircies et quelques averses localement. Les vents seront faibles.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Sud 10 km/h

St Alain
Soleil : 07:36 - 20:28
Lune : 18:50 - 04:36

Samedi 10 Septembre



Agréable
Le soleil sera bien présent tout au long de la journée et sera accompagné de quelques nuages. Les vents seront modérés.

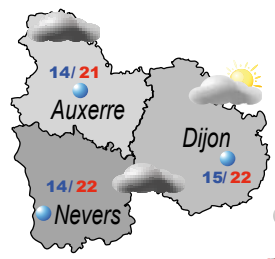
T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 26 à 28 °C

Vents : Sud 20 km/h

Ste Inès
Soleil : 07:37 - 20:26
Lune : 19:15 - 05:41

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 11 Septembre



Très nuageux
Le ciel sera très nuageux à couvert, avec de rares apparitions du soleil localement. Les températures seront en baisse et les vents modérés.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Adelphe
Soleil : 07:38 - 20:24
Lune : 19:38 - 06:44

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Septembre :

Quelques passages nuageux et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Septembre :
Ce jeudi et ce vendredi se dérouleront sous les averses. Le week-end se déroulera sous de belles éclaircies.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 7 à 18 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

1	3				9		4	
						2		3
		2	5				1	9
	1	3		2	8			
6	7			1			8	2
			6	9		5	3	
8	6				2	1		
2		7						
	9		8				2	6

Solution Sudoku

9	5	3	6	1	4	7	8	2
7	4	8	2	9	5	1	3	6
6	2	1	8	3	7	5	4	9
8	7	6	3	2	1	9	5	4
1	9	4	5	6	8	3	2	7
5	3	2	4	7	9	6	1	8
2	8	9	1	5	6	4	7	3
3	1	7	9	4	2	8	6	5
4	6	5	7	8	3	2	9	1

▶**Télévision** Sélection du 10 septembre au 16 septembre

Samedi 10

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, avec Guillaume Canet, Laetitia Casta, Kad Merad, G. Jugnot, Mélanie Doutey, Lorant Deutsch.
23.10 New York «11 Septembre, dix ans après». Documentaire.

FRANCE 2
20.35 Rire ensemble contre le racisme. Divertissement avec Michel Boujenah, Pascal Legitimus, Ary Abitan, Max Boublil, Michael Gregorio, François-Xavier Demaison, Rachid Badouri, le comte de Bouderbala, Jean-Luc Lemoine.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Jeanne Devère ★. Téléfilm avec Léa Drucker. *Très moyen.*
22.45 Hymne à la liberté. Divertissement avec Jane Birkin, Patrick Fiori, Agnès Jaoui, Faudel, etc.

ARTE
20.40 L'aventure humaine : «1755, la terre tremble à Lisbonne», «Hardenberg, le prince réformateur».
22.25 Police 110 «Blessures profondes» ★. Téléfilm avec Edgar Selge (1h29). *Décevant.*

M6
20.45 FBI, duo très spécial. Série.

CANAL +
20.50 Crime d'amour ★. Policier (2009) de A. Corneau, avec Kristin Scott Thomas (1h42) ⓾. *Décevant.*

Dimanche 11

TF1
20.45 Coco ★. Comédie (2008) de Gad Elmaleh, avec Gad Elmaleh, Pascale Arbillot (1h32). *Médiocre.*
22.45 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Hors de prix ★★. Comédie (2006) de P. Salvadori, avec Audrey Tautou, Gad Elmaleh (1h40). *Une jolie comédie romantique.*
22.45 11 Septembre dans les tours jumelles ★★★. Documentaire ⓾. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch. Série avec Yannick Bisson, Alastair Mackenzie.
23.35 City homicide, l'enfer du crime. Série avec D. Tredinnick ⓬.
00.20 Soirée D. W. Griffith. Courts métrages en NB et muets.

ARTE
New York forever
20.40 Le bûcher des vanités ★★★. Drame (1990) de B. De Palma, avec Bruce Willis, Tom Hanks, Melanie Griffith (2h05). *Brillant.*
22.45 Kings and queens of New York. Documentaire.

M6
20.45 Capital «Dette, salaires, épargne : Comment se protéger».
22.45 Vol 93 ★★★. Drame (2006) de Paul Greengrass, avec Lewis Alsamari (1h46) ⓾. (voir Sélection)

CANAL +
20.50 Football «PSG/Brest».

Lundi 12

TF1
20.45 Le bon samaritain. Téléfilm avec Laurent Gamelon, Bernadette Lafont, Michel Galabru.
22.20 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Rencontre avec le passé», «Duel à l'ancienne», «Jeunes filles au pair» ★★. Série avec Nathan Fillion. *Prenant et émouvant.*
22.45 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Paris-Québec sous les étoiles. Divertissement présenté par D. Lumbroso et G. Charles, avec Francis Cabrel, Robert Charlebois, Nolwenn Leroy, Louise Forestier, Isabelle Boulay, Il Volo, etc.
23.15 Descendants de nazis.

ARTE
20.40 Jugé coupable ★★. Policier (1999) de et avec Clint Eastwood, et avec Isaiah Washington, James Woods (2h02). *Classique et prenant.*
22.45 Gary/Ajar «Le roman du double». Documentaire.
23.45 La musique des synagogues «Détruite, disparue, redécouverte». Documentaire.

M6
20.45 L'amour est dans le pré.
23.00 L'amour est dans le pré «Que sont-ils devenus ?».

CANAL +
20.50 Platane (4, 5 et 6/12). Série.

Mardi 13

TF1
20.35 Ligue des Champions «Olympiakos Le Pirée/Marseille».
22.45 Les experts, Manhattan ⓾.
23.35 Baby boom.

FRANCE 2
20.35 Une semaine sans les femmes. Divertissement.
22.40 Réunion de famille. Magazine présenté par J.-L. Delarue.
01.05 Napoléon ★★★. Drame en NB (1935) de Abel Gance (2h05). *Un grand chef-d'œuvre.*
04.20 Coupe du monde de rugby «Samoa/Namibie».

FRANCE 3
20.35 Le tombeau d'Helios. Téléfilm avec Victor Lanoux.
22.40 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Le don d'organes, un marché ? (voir Sélection)
20.40 Le marché des organes humains ★★. Documentaire.
21.35 Greffes d'organes «L'état d'urgence» ★★. Documentaire.
22.30 The killing (3 et 4/10) ★★. Série avec Sofie Grabol. *Palpitant.*

M6
20.20 Desperate housewives (1, 2 et 3/23) ★★★. *Excellent.*
22.25 Les Français, l'amour et le sexe. Divertissement ⓬.

CANAL +
20.50 Une éducation ★★. Drame (2009) de L. Scherfig, avec Carey Mulligan (1h37). *Sensible et juste.*

Mercredi 14

TF1
20.45 Mentalist : «Pur sang», «Propriété très privée ⓾», «Sous haute protection» ★★. Série avec Simon Baker. *Réjouissant.*
23.15 Dexter. Série avec Michael C. Hall ⓬.

FRANCE 2
20.35 Une vie française ★. Téléfilm avec Jacques Gamblin, P. Etienne. *Émouvant, mais peu palpitant.*
22.10 Avant-première. Magazine présenté par Elizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Au fil de la Seine». Magazine.
22.55 Maison en travaux «Du rêve… au cauchemar» ★★. *Prenant.*

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Brown babies : Père GI, mère allemande» ★★. *Poignant.*
21.35 Les mercredis de l'histoire «Hitler et ses rançonneurs : Quand les nazis échangeaient leurs juifs» ★★. *Très intéressant.*
22.55 Le dessous des cartes «Mondes arabes». Magazine.
22.40 [Rec]. Film d'horreur en VO (2007) de J. Balaguero et P. Plaza, avec Manuela Velasco (1h15).

M6
20.45 Recherche appartement ou maison. Magazine.

CANAL +
20.50 Ligue des Champions «Ajax Amsterdam/Lyon ou Lille/Moscou».

Jeudi 15

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde et Sébastien Demorand.
23.15 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Débat entre les candiats à la primaire socialiste. Débat présenté par D. Pujadas, avec Martine Aubry, François Hollande, Ségolène Royal, M. Valls et A. Montebourg.
22.35 Infrarouge «Dans la tête d'Al-Qaida». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 La fille de Monaco ★. Comédie dramatique (2008) de Anne Fontaine, avec Fabrice Luchini, L. Bourgoin (1h35). *Très moyen.*
22.55 L'heure d'été ★★. Drame (2007) de O. Assayas, avec Juliette Binoche, Charles Berling, Jérémie Rénier (1h40). (voir Sélection)

ARTE
20.40 Jardinage à l'anglaise ★★. Comédie (2000) de Joel Hershman, avec Clive Owen, Helen Mirren (1h26). *Excellent.*
22.05 Welcome to the eighties (3/6). Série documentaire.

M6
20.45 Le Marrakech du rire 2011 avec Jamel, avec Jamel Debbouze, Florence Foresti, Patrick Timsit, Gad Elmaleh, Élie Semoun, etc.
22.50 Jamel 100% Debbouze.

CANAL +
20.50 Detroit 1-8-7 (17 et 18/18) ⓾.

Vendredi 16

TF1
20.45 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.25 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Fou à délier» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, J.-F. Balmer, Vanessa Larre ⓾. *Excellent et poignant.*
22.10 Un jour, un destin «Michel Berger : Messages personnels». Magazine de Laurent Delahousse.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «À Dunkerque». Magazine de Georges Pernoud.
23.00 Vendredi sur un plateau ! Magazine présenté par C. Viguier, avec Laurent Gerra, Michel Drucker, Yves Lecoq, Laurent Jalabert, Raymond Poulidor, etc.
05.20 Coupe du monde de rugby 2011 «Argentine/Roumanie».

ARTE
20.40 Le plus vieil écolier du monde ★★. Téléfilm avec Naomie Harris, Olivier Litondo (1h37). *Émouvant et cocasse.*
22.20 Les robots thérapeutiques «Un remède contre la démence ?».
23.15 Grand format «Impunité».

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.50 L'apprenti sorcier ★★. Fantastique (2010) de J. Turteltaub, avec Nicolas Cage (1h45). (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

Vol 93 - Le matin du 11 septembre 2001, à Boston, quatre islamistes embarquent à bord du vol 93. Travaillant en collaboration avec les familles des victimes, Paul Greengrass capte cet événement tragique avec réalisme, dans un style quasi documentaire. Il fait revivre les événements du 11 Septembre pour que nous ressentions sa proximité et sa complexité : impuissance et désarroi des contrôleurs aériens, tension des terroristes, angoisse et prise de conscience brutale des passagers, le spectateur ressent tout cela à la fois. Cette œuvre d'une puissance émotionnelle rare évite, pourtant, toute dramatisation excessive. Elle se veut, avant tout, un hommage aux victimes qui ont su, à l'approche de la mort, trouver des ressources nécessaires pour sauver d'autres vies. Et ce qui reste alors de cette tragédie, ce sont ces derniers messages d'amour à leurs proches, d'une simplicité bouleversante. ***Dimanche 11, sur M 6, à 22h45.***

11 Septembre dans les tours jumelles - Ce documentaire-fiction tente de mieux faire comprendre ce qui s'est passé à l'intérieur des tours en reconstituant sans parti pris l'événement à partir des témoignages de survivants. Il analyse la façon dont cet épisode tragique a été vécu de l'intérieur, et comment les secours se sont organisés. L'ensemble est très émouvant, et certains témoignages sont bouleversants. ***Dimanche 11, sur France 2, à 22h45.***

Soirée thématique «Le don d'organes, un marché ?» - Dans le premier épisode, aussi passionnant que bouleversant, la réalisatrice donne la parole aux vendeurs et aux acheteurs d'organes. À la fin, elle les confronte. Le résultat est que les acheteurs renoncent à leur projet, car la vie ne peut passer avant la morale. Le second documentaire fait le point sur la pénurie d'organes dans certains pays. Alarmant ! ***Mardi 13, sur Arte, à partir de 20h40.***

L'heure d'été - Hélène Berthier réunit tous les siens dans la maison familiale pour célébrer son 75e anniversaire. La délicatesse avec laquelle Olivier Assayas dessine par petites touches bien senties ce tableau familial donne à cette œuvre très personnelle et teintée de nostalgie une réelle profondeur humaine. Une grande tendresse lie les différents personnages, et cette évocation du temps qui passe a quelque chose de très émouvant. ***Jeudi 15, sur France 3, à 22h55.***

L'apprenti sorcier - Cela fait des siècles que Balthazar le sorcier, ancien élève de Merlin, se bat contre l'influence maléfique de son vieil ennemi Horvath. Nicolas Cage campe un sorcier plus vrai que nature, dans ce film produit par les studios Disney. C'est dire si ces aventures sont spectaculaires, avec des effets spéciaux très réussis, une interprétation sans faille et de nombreuses touches d'humour. Un régal pour les amateurs. ***Vendredi 16, sur Canal +, à 20h50.***

«Puces Tracteurs»

1955, la jeep agricole française

À Tinchebray (61), deuxième édition des *«Puces Tracteurs»*. Vous (re) découvrirez notamment une Jeep agricole française qui, vers 1955, *«jazzait»* et faisait jaser le bocage normand.







L'Agriculteur Normand

Claude Cailly au volant de la Jeep agricole achetée par son père en 1955. 3 vitesses, 4 rapports, 13 CV essence, équipée d'une barre de coupe et munie d'une prise de force, elle a officié dans les champs, dans les chemins et sur routes jusqu'en 1975.

4 véhicules en 1



**«4 véhicules en 1 :
- tracteur routier,
- tracteur agricole,
- camionnette et
- véhicule de liaison.
Une rentabilité certaine »**

Agriculteur retraité à St-Quentin-Les-Chardonnets (Orne, 61), Claude Cailly avoue un péché mignon. *«Je suis depuis toujours un accumulateur de vieilles ferrailles»*. Ferrailles mais pas ferrailleur ! Dans son atelier où de vieux serviteurs de l'agriculture retrouvent leur âme originel, chaque outil a sa place. Sous la remise et hors portée de vue de Madame, quelques pièces de premier choix. Entre un Deutz de 1952, *«50 ch : un gros tracteur de plaine à l'époque»*, et un petit gris vigneron, c'est une autre perle rare qui attire l'attention. La Jeep agricole française, une production Hotchkiss sous licence Willys, sera une des attractions de ce rendez-vous dominical ornais qui réunira plus d'une centaine de vieux tracteurs.

Claude Cailly montre un attachement quasi filiale à ce véhicule. Et pour cause ! C'est son père qui l'a acheté, neuf, en 1955. Il a déboursé non loin du million de francs de l'époque.
Le prix de 7 à 8 amouillantes, selon nos estimations.

Le prix de 7 à 8 amouillantes

Enfant, Claude se souvient s'être endormi un beau soir d'été sur le siège passager alors que son père fauchait l'herbe. Polyvalence, la botte secrète de l'engin. La Hotchkiss-Brandt, notamment version JH-101, offrait un usage multi-fonctionnel. *«4 véhicules en 1 : tracteur routier, tracteur agricole, camionnette et véhicule de liaison. Une rentabilité certaine»*, vantait la publicité, pardon la *«réclame»*, de l'époque. Claude confirme : *«c'était révolutionnaire»*. Chez les Cailly d'ailleurs alors, point de tracteur. La Jeep faisait tout : faucher, labourer, herser, faner…

Elle s'est même payée le luxe d'un voyage à Paris pour y livrer un fourneau. Elle répondait aux besoins d'une ferme herbagère dont le patron faisait commerce d'animaux. Peu de terres labourables mais beaucoup d'herbages disséminés avec, presqu'au quotidien, des animaux à transporter. Puissante avec ses 13 ch, bien plus rapide (avec ses 3 vitesses sous 4 rapports) sur les routes qu'un tracteur, jamais en panne…, elle a œuvré jusqu'en 1975.

Le concept n'a cependant guère essaimé dans les campagnes. Au fil des retournements d'herbages, le tracteur spécialisé et toujours plus puissant s'est imposé dans le paysage face au charisme de ce sympathique hybride aux origines militaires. Quoique ? Le valet de ferme, dont le quad aujourd'hui, fait des émules. Un peu la Jeep des temps modernes.

Presque 60 ans plus tard, elle est toujours aussi *«révolutionnaire»*.

T. GUILLEMOT

▶ En image

Nostalgie



DR

La deuxième édition des *«Puces Tracteurs»* de Tinchebraya eu lieu dimanche 4 septembre. Pièces, accessoires, expositions de tracteurs de plus de 25 ans.

DR

▶ Zoom sur...

Un Mc Cormick vigneron de 1957



L'agriculteur Normand

Joël Briard sera également de la fête. Il proposera entre autre au public la découverte d'un Mc Cormick vigneron de 1957 refait à neuf. C'est un des traits de caractère de cet agriculteur en retraite de Tinchebray. Quand certains collectionneurs se contentent d'une remise en état à minima, lui pousse la perfection jusque dans le choix de la nuance de la peinture d'origine.
Une passion qui lui coûte du temps *«mais aussi de l'argent»*, avoue-t-il. Un investissement cependant. Sous son hangar, un Farmall de 1959 et un Renault de 1961 tout aussi rutilants.

On a voulu lui racheter au prix fort. Joël n'a pas cédé aux sirènes. Son plaisir, c'est de se balader de temps en temps sur les routes du bocage au volant de ses vieux coucous qui n'ont quasiment pas aucune ride.